



Master 2 Mention santé publique
Parcours « Enfance, jeunesse :
politiques
et accompagnements »
Promotion : **2022-2023**

Espaces et santé mentale :
Utiliser l'espace physique et
relationnel pour agir sur soi
L'exemple du tiers-lieu le Parallèle

Lise ALLARD

28/09/2023

*Sous la direction de
Delphine Moreau*

REMERCIEMENTS

Je tiens en premier lieu à remercier ma directrice de mémoire, Delphine Moreau avec qui j'ai eu des échanges passionnants qui ont nourri mes réflexions. Son écoute, ses conseils et ses encouragements ont grandement facilité l'élaboration de ce mémoire.

Je remercie toute l'équipe pédagogique de l'EHESP pour leur bienveillance et leur écoute. J'ai passé une année extrêmement enrichissante à leur côté.

Un grand merci à tous mes collègues, pour les multiples échanges enrichissants et tout simplement pour le plaisir de travailler avec vous tous et toutes. J'ai beaucoup grandi à vos côtés. Je ne pourrais jamais remercier assez Zakaria pour la confiance qu'il m'a donné et m'a permis de m'engager dans tout ce parcours.

Merci à mes parents pour le temps passé à relire mon mémoire malgré le temps et la patience que cela a dû demander.

Merci à tous ceux qui ont dû me supporter ces derniers mois à ne parler que de mon travail et de mon mémoire, m'ont écouté et ont réussi à me faire couper (Merci à toutes les copain·e·s de Dota).

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS	3
SOMMAIRE.....	3
LISTE DES SIGLES UTILISÉS	5
INTRODUCTION	6
Méthodologie.....	10
1. Terrain d'enquête	10
2. L'observation.....	14
3. Les entretiens	15
I. COMMENT LE SUJET DE LA SANTÉ MENTALE EST APPARU AU PARALLÈLE ?	18
a. Un territoire rural avec une forte population précaire et fragilisée	18
1. La forte présence d'une population précaire	18
2. Une jeunesse rurale multiple.....	19
3. Un accès aux soins complexe.....	20
b. Les prémices du Parallèle : la mise en place d'un diagnostic sur les jeunes adultes du territoire	24
1. La Fédé, association co-porteuse du diagnostic	24
2. Le diagnostic & le territoire de Redon	26
3. Du collectif des jeunes de Redon (CJR) au Tiers-lieu jeunesse	28
c. D'un collectif nomade à un tiers-lieu jeunesse sédentaire : quelle place pour la santé mentale ?	30
1. Une ouverture du lieu en pleine période COVID : Novembre 2020 à Août 2021.....	31
2. Septembre 2021 à Mars 2022 : une horizontalité questionnée	34
3. Avril 2022 à Aout 2022 : la temporisation.....	38
4. Le Parallèle, de septembre 2022 à aujourd'hui : la mise en place d'un accompagnement en santé mentale	40
II. LA PRISE EN COMPTE DE L'ESPACE PHYSIQUE POUR AGIR SUR L'ESPACE RELATIONNEL ET LA CRÉATION D'UN ESPACE À SOI	43
a. Un lieu composite et modulable pour faciliter l'accès aux jeunes	43
1. Un lieu visible et en accès libre : entre lieu public et lieu privé	43
2. Un cadre d'accueil qui en facilite l'accès	45
3. Un lieu qui permet de répondre aux besoins fondamentaux	49

4.	Un lieu difficile à définir.....	51
b.	Une organisation de l'espace physique qui facilite l'intégration.....	54
1.	Premier accueil : se rendre compte qu'il est possible d'être soi.....	54
2.	Adapter son occupation de l'espace pour se sentir bien.....	57
3.	Un espace physique qu'il est possible de s'approprier, de personnaliser.....	60
c.	De pouvoir être soi à expérimenter un chez-soi.....	64
1.	Le Parallèle, une deuxième maison.....	64
2.	Expérimenter un espace à soi.....	65
III.	LA PLACE DU PARALLÈLE ET DU TRAVAIL D'ACCOMPAGNEMENT DANS UN ESPACE DONNÉ (SOCIAL, FAMILIAL, GÉOGRAPHIQUE).....	73
a.	La posture d'accompagnement au Parallèle : quelle place laissée aux individus ? Quelle place laissée aux vécus ?.....	73
1.	Un accompagnement qui met au centre les individus.....	73
2.	Un accompagnement qui nécessite adaptation et de prendre le temps.....	76
3.	Une forte interaction entre l'individuel et le collectif.....	78
4.	Du vécu aux savoirs expérientiels, du savoirs expérientiels à la mise en place de savoirs communs.....	80
b.	Quelle est la place d'une hétérotopie dans la société ?.....	85
1.	Un lieu en interface avec d'autres espaces.....	85
2.	la violence institutionnelle.....	89
3.	Aller mal dans une société capitaliste et productiviste.....	93
4.	Travailler avec l'intime.....	99
	CONCLUSION.....	108
	BIBLIOGRAPHIE.....	111
	Ouvrages & articles.....	111
	Rapports :.....	119
	Documents internes :.....	120
	Sites web.....	121
	ANNEXES.....	11125

LISTE DES SIGLES UTILISÉS

AIS : Agence de l'innovation en santé

APASE : Association pour l'action sociale et éducative

ARS : Agence régionale de santé

CADES : Coordination des Acteurs de l'Économie Sociale

CCAS : Centre communal d'action sociale

CDAS : Centre départemental d'action sociale

CIO : Centre d'information et d'orientation

CLS : Contrat Local de Santé

CMP : Centre médico-psychologique

EMPP : équipe mobilité psychiatrie précarité

OIM : Osons Ici et Maintenant

INTRODUCTION

Mon sujet de mémoire est directement lié à des questionnements que je mène depuis une dizaine d'années autour de la santé mentale et des violences. Victime de violences sexuelles, psychologiques et physiques, je me suis retrouvée confrontée à la psychiatrie lors de moments de fragilité, prise en charge que j'ai vécue comme une nouvelle violence. Je voulais trouver du sens à ce qui m'était arrivé et à l'impact que cela avait eu sur moi, j'ai donc mené une démarche personnelle et réflexive sur mon vécu. Peu à peu, mon histoire s'est détachée de moi, de mon intimité. Je ne le raconte plus avec difficulté, je ne souffre plus d'en parler : c'est simplement pour moi une nécessité car il faut que les individus sachent ce que veut dire vivre ces violences. En parler devient du partage, de la sensibilisation et non un besoin. Rapidement je me suis questionnée sur la manière de rendre visible le sujet, faire qu'il soit discuté, qu'il puisse exister facilement et ainsi permettre à des personnes isolées de pouvoir en parler. C'est ainsi que j'ai commencé à faire des actions de sensibilisation et de prévention autour des violences sexuelles. Mes démarches militantes sont multiples utilisant la création comme l'écriture ou l'illustration, créant des espaces de paroles ou des actions de sensibilisation. Je me suis intéressée petit à petit au concept de pair à pair et de pair-aidance.

J'ai découvert le Parallèle en septembre 2021, le statut et le fonctionnement de ce tiers-lieu, construit comme un espace d'expérimentations, s'est retrouvé être particulièrement propice et en adéquation avec ce que je menais jusque-là. J'ai ainsi pu proposer des initiatives, expérimenter. En tant que contributrice active, j'ai participé aux réflexions sur la gouvernance du lieu et j'ai également rapidement été intégrée par certains membres de l'équipe dans les instances du Contrat Local de Santé (CLS) et sur les ateliers touchant de près ou de loin à la santé mentale. J'ai également développé des actions de pair-aidance dans le lieu, ce qui m'a amené à être confrontée à des situations difficiles qui m'ont permis de visibiliser mes apprentissages et mes savoirs expérientiels tout en me donnant envie de

me professionnaliser. C'est donc dans ce cadre que j'ai souhaité reprendre une formation, de préférence en alternance, pour continuer d'expérimenter et de développer mes compétences. Le Parallèle est également pour moi un espace ressource, qui m'a apporté de la confiance et m'a permis de réapprendre à gérer le collectif et à m'y sentir légitime et à l'aise.

Toutes ces expériences et réflexions m'ont amené à me questionner sur comment avoir un impact sur ce que j'appelle la culture d'un lieu. J'utilise ici le mot culture tel qu'il est employé en archéologie (Demoule & al., 2009 : 141), c'est-à-dire un ensemble d'éléments, matériels ou oraux qui permet de constituer et de différencier un groupe humain. Je me questionne ici sur comment faire pour que le sujet des violences s'intègre comme un possible à discuter contrairement à la majorité des espaces que nous rencontrons au quotidien qui en font un tabou. Développer cette réflexion ça a été en premier lieu prendre conscience des espaces disponibles, puis de réfléchir à comment les occuper sans créer également une omniprésence insupportable. Ma posture globale dans le lieu a été de visibiliser le fait que j'ai vécu des violences permettant de montrer que c'est un sujet dont on peut me parler facilement. Si je peux être présente dans de nombreux espaces qui sont habituellement inoccupés par ces sujets, lorsque des personnes viennent à moi, je me retire, j'écoute. J'ai rapidement vu l'importance d'être présente dans les espaces qui ne se prêtaient pas initialement à parler de violences comme des expositions artistiques, des scènes ouvertes ou des émissions de radio. L'utilisation d'objets culturels ou de la création permet d'en parler autrement et avec un investissement émotionnel différent. Utiliser les espaces d'expression et de discussion comme des espaces de sensibilisation et de revendication montre qu'il est possible de les investir de cette manière. Les espaces artistiques, comme les scènes ouvertes, où le vécu a sa place, quelle que soit sa forme, permet de témoigner par le biais de l'écriture, du slam, de la poésie. L'expression artistique permet de se sentir légitime à revendiquer, témoigner, sans que cela soit totalement ressenti comme tel, cacher derrière le média artistique qui facilite le sentiment de sécurité et diminue la sensation de vulnérabilité. Les espaces diffèrent, le cadre et ses limites s'en

retrouvent influencés, cela oblige à travailler différemment son vécu, à le transmettre différemment.

Cette notion d'espace se retrouvera être d'autant plus centrale cette année que le Parallèle se voit dans l'obligation de déménager. Il ressort alors le besoin de mieux comprendre comment le lieu est concrètement occupé pour ainsi mieux cerner ce qui a permis cet usage, ce qui permet à des individualités très différentes de cohabiter, ce qui a facilité le fait de rendre possible le modelage de l'espace en lui-même mais également de son ambiance.

L'espace sera traité dans ce mémoire comme un objet sociologique. L'espace est une manière de structurer la réalité dans laquelle des objets et des pratiques peuvent s'y insérer (Mincke, 2014 : 2). Étudier l'espace implique de s'intéresser aux déplacements, aux relations entre les choses et les personnes. Un espace est régi par des règles, un cadre qui le définit, que ce dernier soit verbalisé ou induit. L'espace n'est pas forcément physique, cela a déjà pu s'observer en sociologie avec la notion d'espace social de P. Bourdieu (1979) ou du cadre de l'expérience de E. Goffman (1991), bien que la dimension spatiale des processus de socialisation reste peu pensée (Cayouette-Remblière & al., 2019). Ce mémoire explorera la notion d'espace pour parler de relations et notamment de proxémie. La plus petite échelle abordée dans ce mémoire est celle de l'espace à soi, de l'espace intime.

Ces espaces non physiques impactent finalement les manières d'habiter, définissent ce qui fait partie d'un espace physique ou de ce qui en est exclu (Mincke, 2014 : 2). Y. Grafmeyer va jusqu'à développer que l'espace, dimension intégrante de la vie sociale, est un « produit social susceptible d'exercer des effets en retour sur les structures mentales, sur les conduites individuelles et sur le déroulement des processus collectifs » (Grafmeyer, 1990 : 121). C'est pourquoi nous allons nous poser la question de la place de l'espace physique, de son occupation pour permettre un mieux-être des personnes qui occupent un lieu, ici le Parallèle. Quelle est la place de l'espace physique dans la mise en relation entre les individus ? Finalement comment l'usage d'un espace physique et le cadre d'un collectif permet d'agir sur soi et d'élaborer son espace à soi ?

Dans un premier temps, nous allons voir la manière dont le projet du tiers-lieu le Parallèle a été réfléchi, quels objectifs et valeurs étaient centrales à la construction du projet. Quelle place avaient les contributeurices dans la structure et comment ces dernier·e·s ont investi·e·s le lieu. Nous allons également étudier la manière dont la santé mentale est petit à petit apparue dans les discussions pour finalement s'intégrer dans les missions des membres de l'équipe. Dans un second temps, nous verrons comment l'organisation de l'espace physique du lieu et sa facilité d'accès permettent un mieux-être, de favoriser la mise en collectif et de pouvoir élaborer un espace à soi, un chez-soi. Enfin, nous nous questionnerons sur la place du travail d'accompagnement. Comment ce dernier est construit et quelles interactions existent avec les autres structures et travailleurs sociaux, culturels, médicaux du territoire ? Nous finirons ainsi par interroger la place que peut prendre un lieu comme le Parallèle dans notre société, quelle place lui est-il laissée ou contestée ?

MÉTHODOLOGIE

1. Terrain d'enquête

Ce travail interroge la place des espaces non institutionnels et alternatifs dans l'accompagnement en santé mentale. Le terrain d'enquête qui permet de développer cette problématique est la structure dans laquelle je travaille : Le Parallèle, un tiers-lieu jeunesse.

Le Parallèle a ouvert ses portes en décembre 2020 et est situé à Redon, ville de 9 000 habitants s'inscrivant dans un territoire majoritairement rural. Le Parallèle est un lieu culturel et de vie quotidienne qui accueille et est administré par des jeunes de 16 à 30 ans. Les projets initiés dans le lieu sont mis en place majoritairement par les contributeurices¹. L'équipe est présente pour poser un cadre et aider à la mise en place des projets souhaités. Le tiers lieu utilise la gestion collective du lieu, l'art, la culture et l'éducation populaire comme moyen d'émancipation pour les jeunes adultes. Le lieu est utilisé comme un espace d'expérimentation et de participation citoyenne.

Quatre domaines d'activités peuvent être identifiés dans la structure :

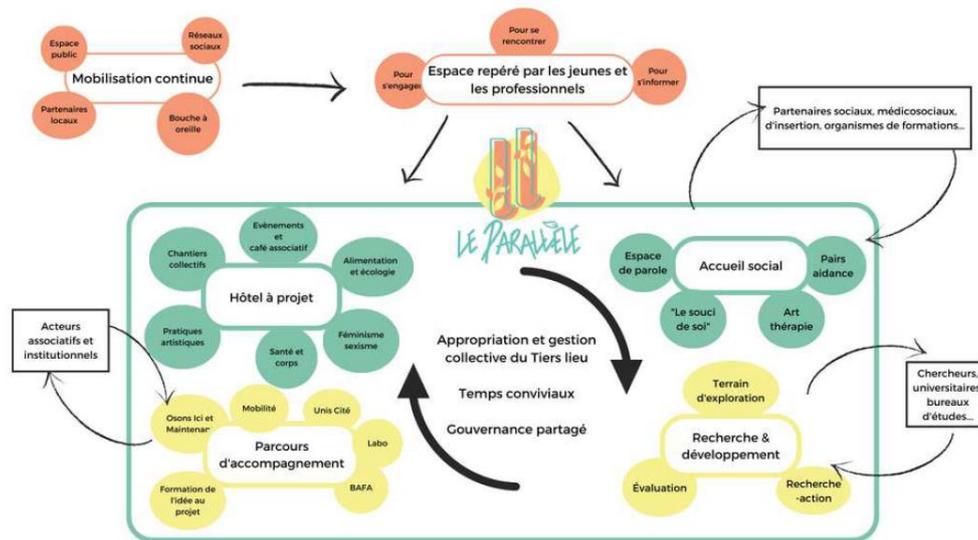


Figure 1 : Domaines d'activités du Parallèle (restitution des 2 ans d'expérimentation, synthèse, 2022)

L'hôtel à projet, qui permet d'accueillir tout type d'initiatives² avec la possibilité d'un accompagnement méthodologique.

Des parcours d'accompagnement peuvent être proposés aux contributeurices du lieu et peuvent avoir des formats variés. Ces parcours peuvent être portés par des structures partenaires (Coordination des Acteurs de l'Économie sociale, Osons Ici et Maintenant, Unis-Cité...). Cet accompagnement individuel permet de faire relais avec des structures partenaires (sociale, médicosociales, d'insertion etc.).

Des parcours de mobilité peuvent également être proposés par le Parallèle ainsi qu'un parcours créatif et collectif de quelques mois appelés le Labo.

LE LABO

Le Labo regroupe une quinzaine de jeunes adultes du pays de Redon et permet de vivre une expérience collective et de créer, mettre en œuvre leur projet à partir d'une grande thématique (le cinéma documentaire, le jeu, l'expression de soi ...). Ce temps demande un engagement important de la part des participant·e·s qui se retrouvent toutes les semaines de 6 à 10 heures sur une période de deux à trois mois.

Ce parcours a pour objectif :

De faciliter l'intégration dans le tiers lieu le Parallèle en rencontrant des personnes d'horizons différents, en vivant une expérience collective brisant l'isolement

D'expérimenter des pratiques créatives, de développer des savoir-faire et sa curiosité.

De favoriser l'autonomie et l'émancipation des participants, de prendre confiance en soi tout en développant des savoir-être³.

Le Parallèle est également un lieu ressource et d'accueil accessible tous les jours. Ce tiers-lieu est construit comme un espace d'entre-deux (Menchi, 2011 ; Le Gall, Rougé, 2014), s'adaptant aux besoins de chacun, facilitant l'accès aux droits et aux soins, favorisant l'entraide entre pairs tout en laissant un espace de liberté aux contributeurices.

Une grande importance est également apportée à la recherche et au développement. Le Parallèle s'inscrit régulièrement dans des initiatives de recherche-action et est un espace accessible pour le monde universitaire pour proposer, observer et étudier les actions et l'impact de ces dernières. Les expérimentations du Parallèle sont régulièrement évaluées et documentées par des bureaux d'étude comme Coop'Eskemm et permettent de faire évoluer les pratiques des professionnel·le·s.

La Parallèle est composée de 5 salarié·e·s :

- Une coordinatrice du tiers-lieu

³ Laboratoire jeunesse présentation résumé (07/2020)

- Un facilitateur qui permet de créer du lien entre les contributeurices, d'accueillir et de diffuser nos activités à nos partenaires
- Un coordinateur du volet culturel qui s'occupe notamment d'animer le Labo.
- Moi-même, une chargée de mission santé mentale. Ma mission a été co-construite avec la coordinatrice du Contrat Local de Santé (CLS) et l'animatrice territoriale à Redon Agglomération, la coordinatrice du Parallèle et moi-même. Ma mission est un sous-objectif du CLS : « toucher les publics éloignés de la prévention et de la promotion de la santé » qui est copiloté par Le Parallèle et La Bicoque. Mon poste a été financé pour 13 mois par l'agence régionale de santé (ARS) Bretagne et Pays de la Loire mais est géré administrativement par La Fédé.
- Une psychologue s'est rajoutée à l'équipe à partir de Janvier 2023 dans le cadre du projet « Le Souci de Soi » financé par la fondation de France.

Les personnes impliquées dans le lieu sont appelées « *contributeurices* » ou « *bipèdes* »⁴. Une différenciation a progressivement apportée entre les contributeurices du lieu, différenciation directement liée à l'investissement de ces personnes dans le lieu. Les *contributeurices*² sont les personnes les plus investies, à l'initiative de nombreux projets et fortement impliquées dans le lieu ou dans un travail partenarial. Les stagiaires et services civiques du lieu peuvent être considérés comme tels, à la différence près que c'est un public dit « captif ». De nombreux stagiaires et services civiques sont accompagnés par l'équipe salariée tout le long de l'année. Le fait d'être *contributeur*² permet par exemple d'avoir accès aux clés du lieu. Les bénéficiaires sont des personnes qui profitent des activités du lieu sans forcément s'investir dans la gouvernance ou en être à l'initiative. Ce cadre permet d'accueillir des personnes de tous âges. Le public accueilli et accompagné est majoritairement composé de jeunes de 16-30 ans dont beaucoup sont en rupture de scolarité, en grande précarité et en souffrance psychique (Chanet & al., 2022). Public qui peut être éloigné ou en conflit avec les structures institutionnelles classiques.

⁴ Termes utilisés pour décrire le public du Parallèle. Le terme "parallébipède" a également été usité lorsque j'étais contributrice jusqu'à disparaître l'année d'après. J'ai préféré ne pas l'utiliser pour représenter cette évolution.

2. L'observation

Étant donné le fonctionnement du lieu et le public accueilli, l'observation est centrale dans l'analyse. C'est en effet le moyen qui m'a permis d'avoir le plus d'informations face à un public qui peut trouver difficile le cadre plus formel de l'entretien. L'observation permettra de mettre en valeur la manière dont s'intègrent les questions de santé mentale dans le lieu, la manière dont ces sujets sont discutés, que ce soit par les usagers que par l'équipe.

L'observation a pu être participante ou non selon les moments. Passer du temps dans la pièce centrale du lieu permet d'avoir accès à de nombreuses conversations et échanges dans un cadre informel (entre contributeurices, entre contributeurices et salariés). L'observation participante s'est faite dans les réunions d'équipe ou avec des partenaires, des ateliers ou des temps quotidiens. L'observation participante se fera de manière continue, ce qui est facilitée par le fait que je travaille dans la structure et me permet d'avoir accès à des conversations très spontanées de la part des *bipèdes* comme de l'équipe encadrante. Il est toutefois à noter que mon implication dans le lieu depuis maintenant deux ans peut entraîner des biais dans ma perception des faits, due notamment à une habitude du fonctionnement du lieu et de la libre parole qui s'y dégage. C'est un lieu où j'ai également développé des liens amicaux avec certaines personnes ou des relations plus conflictuelles avec d'autres, cela peut influencer ma perception et mes analyses. Le fait d'être un membre de l'équipe depuis septembre 2022, en plus d'être reconnu pour avoir une certaine liberté de ton, peut amener des contributeurices à ne pas oser développer certaines réflexions qui pourraient rentrer en contradiction avec ce que je peux revendiquer ou faire vivre dans le lieu.

Cette observation participante peut être associée au recueil de documents tels que des productions (dessins ou écrits) visibles directement dans le lieu ou créés lors d'ateliers ou diffusés lors d'évènements. La manière d'occuper le lieu a également été observée. Des documents de travail de l'équipe et rapports seront également collectés afin de voir comment les problématiques de santé mentale sont apparues et ont été prises en charge et réfléchies.

Le mémoire ayant vocation à être diffusé, je me suis fortement questionnée sur la manière d'anonymiser les données personnelles. Selon les situations et les propos, je peux flouter au maximum la possibilité d'identifier une personne en nommant son rôle (contributeurice) sans y ajouter de prénom. Je peux également rester vague lors de la description de certains événements afin de protéger et de limiter au maximum l'identification des individus afin d'éviter de leur porter préjudice.

3. Les entretiens

Des entretiens individuels ont été menés avec des contributeurices actuellement usagère du lieu afin de voir l'impact que le passage au Parallèle a eu sur eux, ce que le lieu leur a apporté ou non et de voir comment ils se sont approprié·e·s l'espace. J'ai choisi des contributeurices qui fréquentent le Parallèle depuis plus ou moins longtemps. Je souhaitais avoir des contributeurices un minimum actif·ve qui n'étaient pas seulement consommatrice. J'ai toutefois sélectionné des personnes qui viennent deux à trois fois par mois à des individus présents quotidiennement. J'ai également diversifié les âges car nous pouvons observer une rupture entre les moins de 20 ans et les plus de 20 ans. Ces groupes ont parfois des difficultés à se mélanger. Des questions seront posées sur leur vision de la santé mentale, leur situation et la vision qu'ils ont du monde du soin psychique et des services institutionnels.

Prénom	Âge	Statut	Depuis quand fréquente-t-iel le Parallèle ?
CAMILLE	27	contributrice	Hiver 2021
ENORA	27	contributrice	Automne 2021
FLORE	17	contributrice	Printemps 2022
GABIN	25	contributeur	Printemps 2022
ILENA	17	contributrice	Automne 2021
MARION	24	Service civique / stagiaire	Printemps 2022
MILÉNA	21	Service civique / stagiaire	Automne 2022
NOAN	19	contributeur	Printemps 2022
ROMUALD	26	contributeur	Printemps 2021
TALIA	17	contributrice	Printemps 2022

Des entretiens individuels ont été faits avec les personnes de l'équipe. Les questions ont été orientées autour de leur posture et de leur relation avec le public. Ils ont été questionnés sur les problématiques auxquels ils ont été confrontés, comment ils ont réagi et se sont adaptés. Par ce biais a pu être observé les pratiques professionnelles et leur vision de la formation.

Prénom	Âge	Depuis quand fréquente-t-iel le Parallèle ?
GUILHEM	31	Ancien contributeur devenu salarié, arrivé en octobre 2021
MAELLE	27	Salariée depuis janvier 2023
RAYANE	27	Salarié depuis septembre 2021

Des espaces d'échanges de pratique avec l'équipe mobilité psychiatrie précarité (EMPP), dans le cadre du projet « Le souci de soi », ont pu permettre de mettre en valeur les différentes cultures professionnelles et leur évolution. Cela permettra de mettre en valeur les questions de posture professionnelle et de « bonne distance ».

Quelques entretiens de personnes travaillant dans des structures non affiliées santé du territoire de Redon menés dans le cadre de mes missions de stage vont être également utilisé

dans ce mémoire. Ces entretiens permettront de prendre du recul sur la perception de la gestion de santé mentale dans les collectifs ou d'appuyer les différences de posture professionnelle dans l'accompagnement.

Rôle	Structure
CADRE	La Fédé
CADRE	Mission Locale
GAËLLE, ACCOMPAGNATRICE	structure de service civique n°1
ACCOMPAGNATEUR	structure de service civique n°2
DEUX SALARIÉES ET UN SERVICE CIVIQUE	France Service

I. COMMENT LE SUJET DE LA SANTÉ MENTALE EST APPARU AU PARALLÈLE ?

A. UN TERRITOIRE RURAL AVEC UNE FORTE POPULATION PRÉCAIRE ET FRAGILISÉE

1. La forte présence d'une population précaire

Avant de regarder plus précisément comment se pose la question de la santé mentale au Parallèle, je présenterai les caractéristiques de la population vivant dans le pays de Redon et de son accès aux soins. L'agglomération a un positionnement géographique spécifique car elle s'étend sur deux régions (Bretagne, Pays de la Loire) et trois départements (Ille-et-Vilaine, Morbihan, Loire Atlantique). Le territoire rassemble 31 communes avec une population de 66 478 habitant·e·s en 2018 dont 9 287 habitant·e·s à Redon⁵. La densité moyenne d'habitants est faible (67 habitants par km² contre 121 habitants par km² pour la Bretagne⁶). C'est donc un territoire principalement rural avec d'importantes difficultés de mobilité.

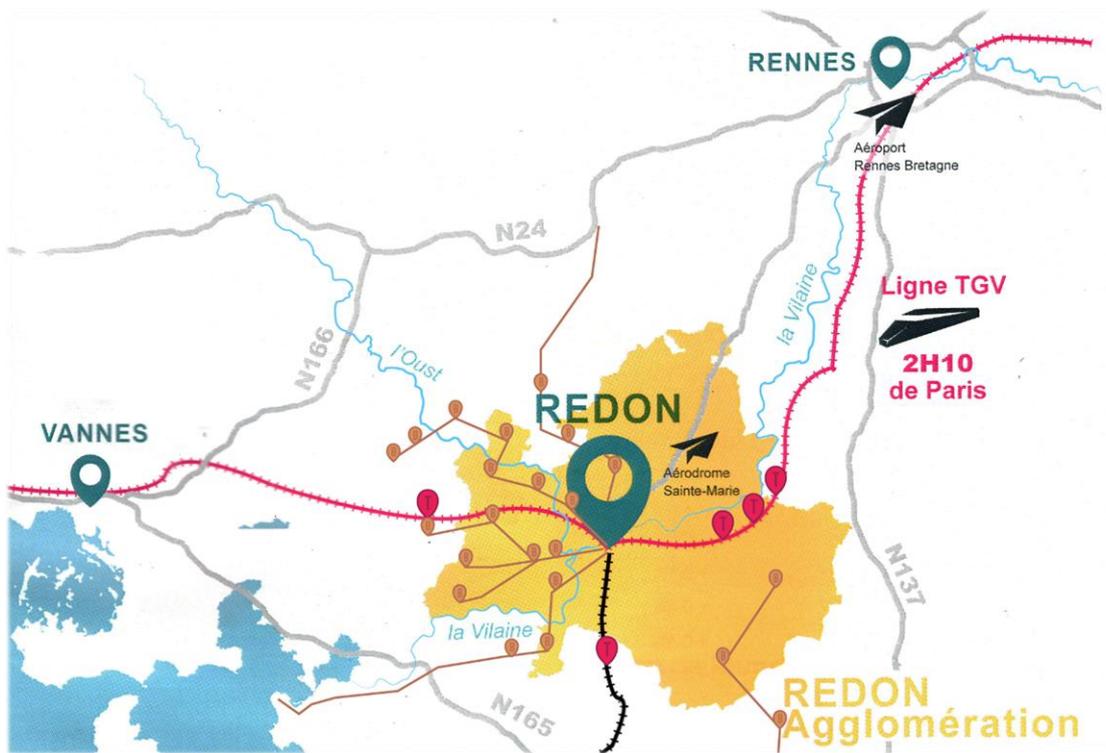


Figure 2 : Carte du territoire de Redon agglomération avec les transports en commun disponibles (Carte réadaptée du Diagnostic socio-économique Pays de Redon, 2022 : 3)

⁵ Diagnostic socio-économique Pays de Redon, 2022 : 4

⁶ Ibid.

Une forte population ouvrière peut s'observer sur le territoire. 22% de la population active de Redon agglomération fait partie de cette catégorie socio-professionnelle (Insee, 2023). Cette caractéristique, associée au fait que la population a un faible niveau de qualification, contribue à renforcer le phénomène de sa précarisation. 12,5% des ménages vivent sous le seuil de pauvreté, les jeunes étant les premiers touchés. Le taux de pauvreté le plus élevé concerne les moins de 30 ans⁷. Le chômage est de 26,5% chez les 15-24 ans et de 16% pour toute tranche d'âge (Insee, 2023).

2. Une jeunesse rurale multiple

« La jeunesse n'est qu'un mot » disait P. Bourdieu (1992 : 143-154) impliquant ainsi que la jeunesse est un groupe social construit et hétérogène. Les parcours d'entrée dans la vie d'adulte sont multiples et diversifiés (Amsellem-Mainguy, 2020). Parcours qui s'inscrivent sur un territoire, ici en grande partie rural. Les inégalités sociales ne seront pas les mêmes dans les secteurs urbains (Redon) ou ruraux (Langon). A partir du travail de B. Coquard (2019) et en associant à des analyses de terrain, Coop'Eschemm⁸ a identifié cinq catégories de situations des jeunes adultes du territoire : ceux qui partent, ceux qui restent, ceux qui passent, ceux qui s'installent, ceux qui reviennent⁹.

Les 15-29 ans représentent 14% de la population de l'agglomération redonnaise contre 17% pour la Bretagne. La faible présence de cette population s'explique par un fort départ du territoire vers la ville afin de pouvoir poursuivre ses études et trouver un emploi stable, qualifié, généralement du secteur tertiaire¹⁰. Ce phénomène s'observe dans les milieux ruraux et permettent d'identifier une population qu'il est possible de nommer comme « ceux qui partent ».

« Ceux qui restent » sont généralement issus de populations précaires et « ajustent leurs espérances scolaires à l'offre du marché du travail rural requérant surtout des emplois

⁷ Diagnostic socio-économique Pays de Redon, 2022 : 12

⁸ Coopérative d'animation et de recherche travaillant régulièrement avec le Parallèle dans le cadre d'évaluation ou d'appels à projet.

⁹ Rapport final FEJ, 2023 : 18

¹⁰ Diagnostic socio-économique Pays de Redon, 2022 : 5

manuels peu qualifiés » (Coquard, 2020). Dans « ces populations qui restent » peuvent être présentes des populations dites « vulnérables » car isolées géographiquement mais ayant également un capital social local faible dans un contexte où la réputation a une forte importance (Coquard, 2019). L'interconnaissance est centrale et peut créer une forme de contrôle social qui est très punitive si non respectée (Amsellem-Mainguy, 2020).

L'importante offre de formation en matière d'enseignement supérieur et à visée professionnelle à Redon permet d'identifier la catégorie de « ceux qui passent ». En 2021, l'agence d'attractivité du Pays de Redon comptabilise un flux de 515 entrants âgés entre 18 et 24 ans¹¹. Cette catégorie est qualifiée de passante car les jeunes ne se projettent pas sur le territoire et ne restent que le temps de leur formation¹².

Contrairement à la dernière catégorie, une partie de la jeunesse peut également s'installer sur le territoire. Ces populations peuvent venir d'un milieu rural plus dépourvu ou d'un environnement familial peu favorable. D'autres viennent de milieu urbain et souhaitent s'installer en ruralité pour « gérer plus facilement leur galère » (Lafond et Mathieu, 2003). Celle-ci s'inscrit dans un espace social et territorial donné duquel il est généralement complexe de s'extraire. La question de la mobilité est donc centrale. La fragilité du réseau familial et social, les difficultés d'insertion dans le monde du travail entraînent de fortes inquiétudes chez ces jeunes pour leur avenir qui peuvent conduire à s'extraire de leur milieu urbain et à s'installer, par exemple, en ruralité (Becquet, 2012).

Enfin, la dernière catégorie « ceux qui reviennent » sont généralement des jeunes originaires du territoire, partis pour poursuivre leurs études et travailler en milieu urbain et qui finissent par revenir pour s'y établir car attachés à leur territoire.

3. Un accès aux soins complexe

Le diagnostic local de santé de 2021 fournit des données importantes concernant la santé de la population de Redon. Par exemple, de nombreuses personnes sont prises en charge pour

¹¹ Diagnostic socio-économique Pays de Redon, 2022 : 9

¹² Rapport final FEJ, 2023 : 18

des maladies cardio-vasculaires. Un fort indice de mortalité lié à l'alcool est également observé, indice le plus élevé de la région Bretagne. L'indice comparatif de mortalité général est d'ailleurs significativement supérieur à l'indice de France métropolitaine selon l'ORS Bretagne sur la période de 2012 à 2015. Pour les hommes redonnais, le taux est de 1212 sur 100 000 contre 1007 sur 100 000 en France métropolitaine. Pour les femmes redonnaises, le taux est de 690 sur 100 000 contre 589 sur 100 000 en France métropolitaine. L'état de santé inquiétant de la population du pays de Redon peut en partie s'expliquer par la faible offre de soin sur le territoire qui entérine et aggrave des situations à risque. Une infirmière scolaire citée dans le diagnostic commandé par la Fédé à l'EHESP le confirme : « *Redon est un désert médical, il n'y a pas de professionnel-le-s sur le territoire et on assiste à des situations dignes d'un film dramatique : parfois, je suis démunie par les démarches longues et les temps d'attente, des choses sont mises en place mais ce n'est pas suffisant* » (Chanet & al., 2022). La diminution progressive du nombre de professionnel-le-s de santé que ce soit en libéral ou dans les institutions, médecins généralistes ou spécialistes, rend la prise en charge médicale difficile dans des services déjà auparavant largement saturés. Cela se répercute directement sur la santé mentale et physique de la population. Les dépistages tardifs, les retards de prises en charge se généralisent de plus en plus¹³. Cette problématique est également visible et accentuée pour la prise en charge des problèmes de santé mentale pour lesquels l'offre de soins sur le pays de Redon est fragile et instable. Les psychiatres ne restent pas sur le territoire et les postes sont régulièrement vacants au centre médico-psychologique (CMP) et à l'hôpital psychiatrique (Chanet & al.).

La santé mentale est alarmante chez les jeunes du pays de Redon. Cela s'observe à travers la forte présence de conduites addictives (alcool, tabac, cannabis), repérées par les différent-e-s acteur-ice-s psycho-médico-sociaux (EMPP, CMP, CIO, Mission Locale etc.) interrogé-e-s dans le cadre du CLS. Ces comportements sont particulièrement observés chez les personnes en perte d'autonomie¹⁴. Les troubles anxieux, dépressifs et de détresses psychologiques

¹³ Diagnostic local de santé de Redon agglomération, 2021

¹⁴ *Ibid.*

reviennent également de manière récurrente, les retards voire l'absence de prise en charge accentuent les problématiques de santé mentale. Pour les 15-24 ans, l'indice comparatif de mortalité par suicide (taux pour 100 habitant.e.s) est largement plus élevé (25,3) que les moyennes régionales (9) et nationales (5,5)¹⁵.

N'oublions également pas que la crise sanitaire a également eu un énorme impact sur la santé mentale des jeunes. Les jeunes cumulent le plus fort taux de prévalence pour l'anxiété, la dépression et les problèmes de sommeil comme le montre l'enquête Coconel (2023). Une augmentation des syndromes dépressifs a également pu être observée chez les 15-24 ans : 22% en mai 2020 contre 10,1% en 2019 (Hazo, Vianney et al., 2021). Ce sentiment est généralement associé à un isolement social et civique et leur anxiété vis-à-vis de leur horizon professionnel et leur avenir est fortement prégnante. Cela s'observe notamment pour la population étudiante ayant « aussi besoin de parler » comme le décrit le président de Redon agglomération ce dernier insiste sur les enjeux globaux auxquels les étudiants sont confrontés : *« l'accès aux restaurants scolaires et universitaires, le sujet du logement, de leur santé et de la mobilité... les accompagner dans la recherche des stages avec le réseau des communes... [...] Certains peuvent avoir des problèmes pour se nourrir »*¹⁶.

De manière générale, les jeunes issus de famille vulnérable, précaire et/ou fortement isolée socialement ont été particulièrement impactés par la crise ce qui a accentué leur détresse psychologique. Le territoire de Redon est donc particulièrement touché.

CONCLUSION DU POINT A.

Le territoire de l'agglomération de Redon est étendu et comprend des zones rurales très isolées qui ne sont pas compensées par des services favorisant la mobilité de chacun.e. C'est un territoire avec une forte population précaire et dont les jeunes des milieux les plus aisés partent vers les grandes villes pour continuer leurs études et y travailler. « Ceux qui restent » sont donc plus touchés par des facteurs qui accentuent leur vulnérabilité et rendent plus

¹⁵ *Ibid.*

¹⁶ Rapport final FEJ, 2023

difficile leur entrée dans la vie d'adulte. Ce facteur de vulnérabilité, s'il n'est pas compensé par de fortes politiques jeunesse et un accès facilité à des structures de santé, peut entraîner d'importantes fragilités et souffrances psychiques. Nous allons voir par la suite comment s'est construit le projet du tiers-lieu. Comment ce dernier s'est intégré à ce territoire fragilisé ? Quelles conséquences cela a eu sur l'idée initiale ? quelles adaptations ont été nécessaire ?

B. LES PRÉMICES DU PARALLÈLE : LA MISE EN PLACE D'UN DIAGNOSTIC SUR LES JEUNES ADULTES DU TERRITOIRE

1. La Fédé, association co-porteuse du diagnostic

Le projet du Parallèle est issu d'un diagnostic sur les jeunes adultes¹⁷ du territoire porté par la Fédé en 2018. Ce diagnostic, conduit par une salariée de la Fédé, cherchait à identifier les structures, les actions et les problématiques repérées par les professionnels et les institutions sur le territoire pour les 18-25 ans. L'objectif était ainsi de construire un ¹⁸ afin que les jeunes adultes s'inscrivent dans ce dernier et puissent y développer un sentiment d'appartenance à travers « *l'épanouissement de l'individu dans, et par l'épanouissement du collectif* »¹⁹. La santé mentale n'apparaît pas dans les premiers comptes-rendus, les principaux qui avaient été identifiés en amont étaient la mobilité, la formation et l'action culturelle²⁰.

Cela peut s'expliquer par le rôle de la structure porteuse du diagnostic, La Fédé, qui est une association d'éducation populaire créée en 1971 et présente sur toute l'agglomération de Redon et du Pays de Vilaine. Les valeurs et préoccupations de l'association représentent bien les préoccupations actuelles des éducation populaire : les discours et écrits favorisent principalement le collectif, la création de lien, de réapprendre à faire groupe dans un territoire donné sans appuyer sur le fait d'émanciper et de libérer l'individu²¹ (Mignon, 2007 : 216). Tout individu a sa place, tout individu peut contribuer au groupe, y vivre des expériences, débattre afin de participer au développement social, culturel et économique du territoire et à son épanouissement personnel²².

Toutefois, pour que la structure puisse faire ses actions, des contraintes financières s'observent. Les financements peuvent être multiples mais sont généralement issus de fonds publics²³. Ces subventions peuvent limiter la mise en place de certains projets ou du moins

¹⁷ De 18 à 25 ans initialement, puis rapidement de 18 à 30 ans.

¹⁸ Compte rendu réunion diagnostic du 10 septembre, 12/2018 [document inédit]

¹⁹ méthodologie diagnostic jeunes adultes, 12/2019 [document inédit]

²⁰ Compte rendu réunion diagnostic du 10 septembre, 12/2018 [document inédit]

²¹ Le mot émancipation n'apparaît pas sur le site web de la structure.

²² Projet éducatif, La Fédé, <https://www.lafede.fr/projet-educatif/>

²³ C'est également une volonté politique des structures. La coordinatrice du Parallèle le répète régulièrement: "Au vu des actions développées, Les financements doivent être principalement issus de fonds publics."

lesorienter vers certaines problématiques qui ne sont pas centrales dans la structure et résultent de directives territoriales ou nationales (Blairon, 2015). Cela peut créer une tension entre les objectifs et les valeurs de l'association et les conditions d'accès aux subventions, voir même un amollissement des combats initiaux (Mignon, 2007 : 202-203). L'exemple du chantier d'insertion de la Fédé *Lever le Rideau* est représentatif de cette situation. Pour avoir un financement permettant de payer les personnes s'inscrivant dans le chantier d'insertion, il est nécessaire d'avoir un agrément d'insertion à l'action économique. Cet agrément permet d'avoir des financements du département, issus du ministère de la solidarité, pour payer les personnes qui encadrent le chantier. Ces agréments et subventions sont toutefois directement corrélés à l'évaluation dont les critères sont seulement basés sur l'insertion professionnelle et la durabilité de celle-ci. Pourtant l'un des représentants de l'association avec qui j'ai mené un entretien, prône que leur « *finalité, c'est pas d'insérer les gens dans l'emploi, c'est de contribuer à redonner du sens au projet de vie de la personne*²⁴ ». Il est possible d'observer une réappropriation et un réaménagement des financements publics afin d'y faire vivre les valeurs militantes de l'éducation populaire et de l'association, de donner de la place aux personnes, à leur vécu, de construire un discours politique. Toutefois les dispositifs sont de plus en plus contraignants (Bihel, 2009), ce que confirme ce cadre de la Fédé : « *Le jour où les résultats seront moins bons, on commencera à se faire défoncer sur le modèle pédagogique* ». C'est la raison pour laquelle, au Parallèle, l'équipe défend l'importance de se réappropriier les outils d'évaluation, d'analyse en favorisant une démarche participative en utilisant des outils mettant au centre les individus et leurs vécus et en utilisant d'autres manières de valoriser l'apport des différents projets et actions d'une structure pour avoir une empreinte plus forte dans les instances publiques et politiques. Il ne faut toutefois pas sous-estimer l'impact de ces allers-retours récurrents financeurs qui peuvent limiter le renouvellement de l'imaginaire social, ce qu'observe J-M Mignon²⁵ (2007 : 211-212), à partir des années 1990.

²⁴ Entretien réalisé lors du diagnostic de territoire que j'ai développé cette année.

2. Le diagnostic & le territoire de Redon

Le diagnostic développé de septembre 2018 à septembre 2019 par celle qui est devenue la coordinatrice du Parallèle a mis en valeur le manque d'espaces d'engagements et d'offres culturelles pour les jeunes adultes du territoire, la présence d'une diversité de jeunes qui ne se rencontrent pas et d'un territoire dans lequel les jeunes passent ou attendent pour partir²⁶.

LES RÉSULTATS DU DIAGNOSTIC²⁷

- Pas ou peu d'espaces d'engagements dédiés aux jeunes adultes,
- Peu d'offres culturelles destinées aux jeunes adultes,
- Forte diversité des jeunes à l'échelle du territoire (étudiants en études supérieures, lycéens en professionnel et général, jeunes résidant dans quartier prioritaire de la ville, jeunes ruraux) mais très peu de liens entre ces différents jeunes,
- Difficultés réelles à s'approprier leur territoire comme un lieu de vie et de travail. Les jeunes ont une vision d'un territoire "d'attente" avant de rejoindre les métropoles, ou "de passage" le temps d'un stage ou d'études,
- Déficit des politiques de proximité et concentration des politiques jeunesse sur les jeunes enfants et adolescents et non sur les jeunes adultes,
- Volonté politique de développer l'offre de formations post-bac : 1000 étudiants à ce jour, objectif de 1500 dans les 5 années à venir,
- Manque de visibilité et de liens entre les actions existantes des différentes structures.

Pour obtenir ces résultats, celle qui est aujourd'hui la coordinatrice du Parallèle a utilisé une méthode qui ne déroge pas avec les valeurs portées par la Fédé :

- Le diagnostic a été pensé et orienté pour favoriser le développement local et créer un fort travail partenarial comme cela s'observe dans beaucoup de structures associatives

²⁶ Projet jeunesse fédé 2020-2022, 12/2019

²⁷ Projet jeunesse fédé 2020-2022, 12/2019

d'éducation populaire après les années 1990 (Mignon, 2007). Dès la construction du diagnostic, un comité de pilotage a été constitué avec des acteurs jeunesse tels que la mission locale, la MAPAR (foyer jeunes travailleur), le service jeunesse de la ville de Redon. Il est également possible d'observer un fort lien avec les différents acteurs culturels, éducatifs et d'insertion du territoire²⁸. Cet ancrage dans le maillage territorial, essentiel pour le portage des projets, influe généralement sur la teinte de ce dernier pouvant tendre vers un amoindrissement des aspects sociaux et culturels au profit du développement économique et donc d'un renforcement des actions des pouvoirs publics (Mignon, 2007 : 211).

- Le second point fortement souligné documents de travail²⁹ est l'importance d'avoir une démarche participative afin de récolter la parole de multiples jeunes du territoire. Les comptes rendus appuient sur l'importance de rester flexible et de s'adapter aux besoins et demandes des publics afin de favoriser au maximum une réponse adaptée aux attentes. Une importance forte est donnée au fait de récolter la parole de personnes diverses (genres, âges, lieu d'habitation, situation socio-professionnelle) et d'utiliser des médias variés (vidéos, animations, questionnaires)³⁰. Cette dynamique s'observe dans la structure même de l'association La Fédé qui dénombre aujourd'hui 9 domaines d'activités ayant des fonctions variées (chantier d'insertion, espaces jeunes, épicerie solidaire, université de la curiosité etc.). Chaque espace a son propre fonctionnement et son autonomie. L'organisation de la Fédé ne facilite pas la transparence de ses activités et l'identification du rôle de l'association. Certaines fonctions de l'association tels que l'administratif, la gestion RH, logistique, économique et financière sont mutualisées et accompagnent chacun des domaines d'activités³¹.

²⁸ Compte rendu réunion diagnostic du 10 septembre, 12/2018 [document inédit]

²⁹ Compte rendu réunion diagnostic du 10 septembre, 12/2018 [document inédit] ; méthodologie diagnostic jeunes adultes, 01/2019 [document inédit]

³⁰ Compte rendu réunion diagnostic du 10 septembre, 12/2018 [document inédit] ; méthodologie diagnostic jeunes adultes, 01/2019 [document inédit]

³¹ *C'est quoi la Fédé ?*, La Fédé, <https://www.lafede.fr/qui-sommes-nous/>

3. Du collectif des jeunes de Redon (CJR) au Tiers-lieu jeunesse

Le collectif des Jeunes de Redon (CJR) a été créé dès décembre 2018 par celle qui est devenue par la suite la coordinatrice du Parallèle. C'est par le biais de ce collectif que plusieurs actions ont été mises en place. Ce collectif avait pour objectif de créer un espace qui pouvait être investi par chaque jeune et faciliter la création et la construction de projet. La communication donne une coloration culturelle et festive au CJR qui a organisé des soirées tels que des concerts, des événements sportifs, des *blind tests* et des *escape games*... A ce moment-là, aucune mention de la santé mentale n'est observable³² ; les actions et les temps pour les organiser sont des moments ponctuels de rencontre, de quelques heures, à l'extérieur, dans un bar, dans le logement des uns et des autres. Les lieux de rencontre ont pu mettre en lumière les inégalités sociales qui éloignaient les personnes les plus précaires. Tous les participant·e·s n'avaient pas les moyens de consommer dans un bar ou d'accueillir un groupe chez soi. Ce fait associé aux nombreux constats de l'absence de lieu identifié pour accueillir les jeunes adultes du territoire, explique que dès Novembre 2019, les comptes rendus montrent le besoin de créer "un lieu expérimental géré par les jeunes, pour les jeunes³³". Le terme « tiers lieu » est rapidement utilisé³⁴ et en cohérence avec la manière dont le diagnostic et le CJR ont été mis en place, c'est-à-dire en partant des personnes et de leurs envies ce qui permettra de créer un lieu à l'identité propre (Pignot, Saez, 2018 : 1-2). La description du projet correspond dès le début à ce qu'A. Idelon (2022), acteur du mouvement tiers-lieu et co-fondateur de Ancoats³⁵, associe à l'appellation « tiers-lieu » :

- Une gouvernance plus partagée, plus horizontale, ici décrit comme un « espace autogéré³⁶ ».
- Un modèle d'organisation plus « souple ».

³² Dans les objectifs est toutefois souligné la volonté de faciliter l'inclusion sociale et le développement de compétences (savoir-faire et savoir-être) (Bilan CJR et perspective CD 35, novembre 2019)

³³ Bilan CJR et perspective CD 35, novembre 2019 [document inédit]

³⁴ Le terme est utilisé dans le projet jeunesse 2020- 2022 de la Fédé (Projet jeunesse fédé 2020-2022 (12/219) [document inédit]).

³⁵ Coopérative qui favorise le développement de tiers-lieux culturels et d'alternatives urbaines.

³⁶ L'autogestion est associée aux modalités d'ouverture qui se veulent non contraignante et flexible. Les contributeurs peuvent ouvrir le lieu sans qu'un salarié soit présent.

- Un lieu qui s'adapte aux mutations des mondes du travail.
- Un espace ayant un rapport étroit avec le territoire.

Le tiers-lieu de Redon avait comme but initial d'accueillir d'autres collectifs et associations. Le projet est porté par plusieurs acteurs du territoire dont la ville de Redon. Ce tiers-lieu a pour objectif de permettre des rencontres, de faire ensemble, de s'apprendre mutuellement en favorisant le pair à pair, d'être un espace de convivialité, de création mais également d'émancipation³⁷. Le projet du tiers-lieu a pu prendre forme suite à l'obtention du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse en 2019 afin « d'expérimenter des dispositifs innovants au bénéfice des jeunes en milieu rural »³⁸.

CONCLUSION DU POINT B

Si à aucun moment n'apparaît directement la notion de santé mentale dans la mise en place du diagnostic et du projet de tiers-lieu jeunesse, les valeurs centrales promulguées telles que « faire collectif » ou tout simplement l'importance donnée aux personnes dans la construction du projet favorise l'émergence de discussions sur les conditions de vie et les souffrances de tout un chacun. L'action culturelle du projet a également pour objectif de créer du lien et donc de briser des situations d'isolement. L'importance donnée au pair-à-pair, dès les prémices du projet, favorise l'entraide et peut facilement tendre vers des actions agissant sur la santé mentale bien que celle-ci soit absente des objectifs initiaux. Quelles questions ont alors conduit le Parallèle à se poser la question de la santé mentale ? A quel(s) problème(s) a été confrontée l'équipe ? Quelles vont être les réactions ? Qu'est-ce que l'équipe va mettre en place pour prendre en charge ces problématiques ? Comment le projet va-t-il évoluer ?

³⁷ Bilan CJR et perspective CD 35, 12/2019

³⁸ Rapport final FEJ, 2023

C. D'UN COLLECTIF NOMADE À UN TIERS-LIEU JEUNESSE SÉDENTAIRE : QUELLE PLACE POUR LA SANTÉ

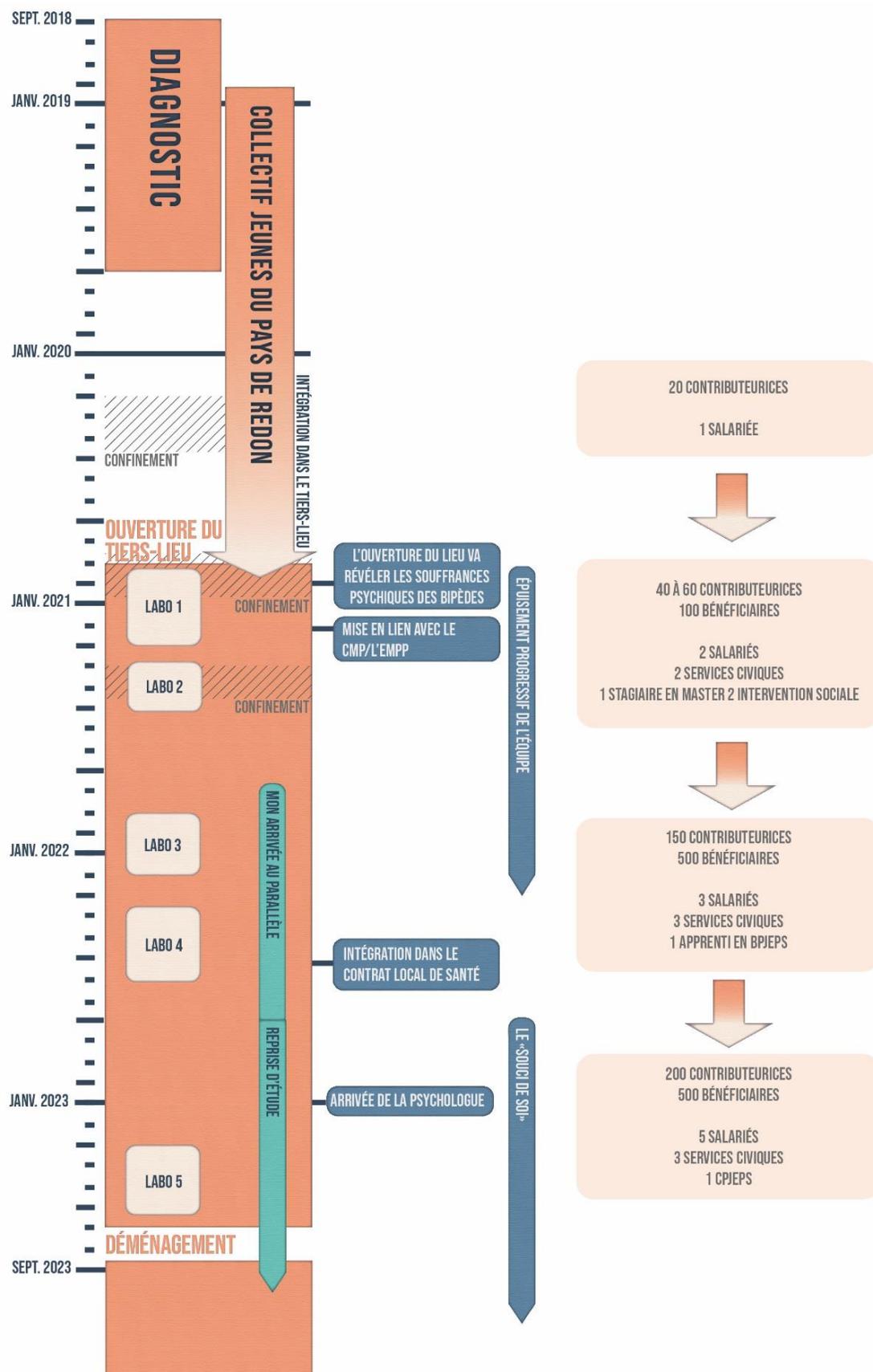


Figure 3 : frise chronologique (allard)

MENTALE ?

1. Une ouverture du lieu en pleine période COVID : Novembre 2020 à Août 2021

L'arrivée dans un lieu, dans un espace physique, est une nouvelle opportunité pour les salariés de construire avec les personnes. Des temps de travail réguliers avec les contributeurices vont permettre de définir la gouvernance et le cadre de la vie collective. La posture des salariés va rapidement tendre vers de l'accompagnement.

Les premiers temps de travail vont donc permettre une appropriation de l'espace, la sélection d'un nom : « Le Parallèle », et d'une charte graphique associée. Ces temps vont également permettre d'établir la gestion collective du lieu telle que la programmation, l'organisation, les processus de prise de décisions, la création d'une charte commune, l'organisation pour le ménage ou la passation des clefs. Le lieu étant à ses débuts, de forts enjeux financiers sont également discutés afin d'essayer de pérenniser l'existence du tiers-lieu. Cette première année en petit collectif (40 à 60 contributeurices) va permettre de développer une programmation variée avec des activités engagées, culturelles, créatives, des temps de partage, de discussion. Cette première expérience d'une vie collective s'inscrit dans une démarche émancipatrice par l'appropriation du lieu et la mise en place d'un espace d'expression libre. C'est également l'occasion de se confronter à la gestion de la vie quotidienne ou de conflits. Ces expériences vont permettre de développer une culture commune et un fort sentiment d'appartenance au Parallèle. Les contributeurices voient le lieu comme un « cocon », une « *safe place* » (Eugène-Maestracci, 2023 : 14).

Le fait de passer d'un collectif nomade à une installation dans un lieu physique va permettre aux contributeurices de passer des temps plus longs ensemble, temps qui vont s'inscrire dans le quotidien et ne plus être seulement des contacts de quelques heures. Cela va rendre visible

les situations sociales, économiques et de santé des contributeurices du Parallèle³⁹. Il est rapidement observé par l'équipe des difficultés importantes, notamment pour se nourrir ou pour se loger. 80% d'entre eux sont considérés en situation de précarité⁴⁰.

Cette première année a également été fortement bousculée par la crise sanitaire. Le lieu a ouvert en plein confinement, le 20 Novembre 2020, et un second confinement a eu lieu en avril-mai 2021. La période a fortement ralenti la mise en place du projet. Il était en effet difficile de créer des temps de rencontre et des temps conviviaux avec les différentes contraintes sanitaires. L'équipe salariée a pu observer une forte dégradation de la santé mentale des contributeurices avec l'accentuation de souffrances psychiques, l'augmentation de crises d'anxiété ou même le déclenchement d'une crise psychotique⁴¹. Face à cette situation, un accord a été mis en place avec la préfecture pour maintenir l'ouverture du lieu qui a réussi à être considéré comme un espace social⁴². Une alternante en Master 2 intervention sociale a également été intégrée dans l'équipe afin de développer la connaissance des acteurs sociaux et médico-sociaux du territoire (CCAS, AIS, APASE, CDAS, EMPP)⁴³. L'objectif était de faciliter l'accompagnement et l'accès aux droits des jeunes du Parallèle afin de favoriser l'engagement des contributeurices dans des projets collectifs ou dans des parcours d'accompagnement comme le Labo. Cette volonté de mixité sociale est toutefois questionnée, car demandant une énergie importante de la part de l'équipe qui considère devoir sortir de leur mission. Cela s'observe dans les documents en interne où les salariés peuvent y écrire leurs ressentis telle que Léa, qui remet en question l'accueil inconditionnel : *« j'ai l'impression que beaucoup de jeunes viennent ici pour se décharger de tous leurs ressentis, leurs tracés de vie perso, parce qu'ils n'ont aucun autre espace pour ça en ce moment. Iels se positionnent plutôt dans une posture de "consommateur.ice" qu'"acteur.ice" et j'ai du mal à voir leur potentielle envie de faire collectif et de réfléchir en collectif car iels ont des parcours les ayant*

³⁹ Rapport final FEJ, 2023

⁴⁰ Bilan activité tiers lieu jeunes adultes, 2020

⁴¹ Rapport final FEJ, 2023

⁴² *Ibid.*

⁴³ *Ibid.*

beaucoup éloigné.es de cela ou qu’iels n’en ressentent pas l’envie. De plus, ces jeunes nous demandent beaucoup d’énergie dans notre posture et notre écoute auprès d’eux. [...] Ils voient le tiers-lieu comme un endroit où iels peuvent surtout “se livrer” à nous, équipe. Je ne sais pas comment insuffler un autre “cadre” pour que cela colle plus à l’idée qu’on se faisait de base du tiers-lieu. »⁴⁴. Les situations auxquelles est confrontées l’équipe va créer une disparité de positionnement entre ceux qui veulent accueillir tout un chacun, ceux qui considèrent nécessaire d’avoir un cadre d’accueil différent selon les problématiques d’un-e contributeurice et ceux qui pensent que le lieu n’a pas pour objectif d’avoir un accueil inconditionnel. La posture de ces dernier-e-s entraînait généralement une forte injonction à la mise en projet et refusait de voir le lieu comme un espace où il est possible de vaquer, de ne rien faire.

⁴⁴ Ressenti et intuition, 03/2020 [document inédit]

2. Septembre 2021 à Mars 2022 : une horizontalité questionnée

Lors du mois d’Août, les clés ont été laissées à des contributeurices. En septembre 2021, au retour des vacances des salariés, ils découvrent que leur absence a causé des problèmes. Un groupe de teufeurs⁴⁵ a occupé l’espace et a créé petit à petit un entresoi masculin rendant insécurisant le lieu, notamment pour les femmes. Ce groupe n’a également pas respecté les règles de vie quotidiennes du lieu⁴⁶. Cet incident va questionner sur le seuil de liberté et d’autogestion possible au Parallèle, car des incidents trop importants pourraient remettre en cause l’existence du lieu. Il est alors rappelé par l’équipe le cadre structurel de l’association la Fédé⁴⁷ et les contraintes des financements⁴⁸. Un fort questionnement porté par l’équipe apparaît sur le fonctionnement et le cadre d’accueil lorsqu’elle n’est pas présente. L’équipe reste garante du cadre, même absente. Les premières réactions consistent dans le fait de reposer le cadre et de proposer des temps de réflexion et de discussion. Les clés sont également récupérées et prêtées seulement aux personnes connues de l’équipe et investies dans le lieu⁴⁹.

La rentrée va également permettre l’arrivée de nombreux nouveaux et nouvelles contributeurices. D’une cinquantaine de jeunes, le Parallèle finira par en accueillir une centaine en fin 2021 et début 2022⁵⁰. Un fort travail sur l’accueil développé par l’alternante en Master 2 intervention sociale va permettre la mise en place d’un accueil inconditionnel, inspiré du ”bas seuil“ tout le long de la journée (Buedo, 2021). Il n’est pas nécessaire d’avoir l’accord d’un parent pour les mineurs ou d’avoir une pièce d’identité pour venir. Le travail sur l’accueil va favoriser un bouche-à-oreille qui va permettre l’arrivée de nombreux jeunes en souffrance et en grande précarité (Chobeaux, 2015).

⁴⁵ Personnes participant à des événements de musique techno tels que les free party

⁴⁶ Retour été, 2021 [document inédit]

⁴⁷ Une liberté très importante a été laissée à la coordinatrice par la Fédé. Une tension entre les risques et les bénéfices peut toutefois s’observer et peut créer des évolutions des seuils de liberté dans le lieu.

⁴⁸ Comme décrit auparavant, les contraintes structurelles et les appels à projet peuvent contraindre les activités du lieu. (Blairon, 2015)

⁴⁹ Ces personnes sont nommées contributeurices².

⁵⁰ Bilan Le Parallèle 2021, 2022

COMMENT ARRIVE-T-ON AU PARALLÈLE ?

Les raisons pour lesquelles les contributeurices passent pour la premières fois la porte du Parallèle sont rarement dues au hasard. Le bouche à oreille est principalement mentionné lors des entretiens. Ces personnes vont ramener dans le lieu leur entourage proche. Cela semble s'observer surtout pour les publics les plus jeunes qui ont plus d'espace de socialisation (lycée) et sont moins isolés que les plus de 18-20 ans. Le second moyen qui permet de connaître l'existence du Parallèle sont les partenaires et principalement les structures de formation, de service civique ou d'insertion (partenaires où le Parallèle est particulièrement identifié). D'autres structures ou individus comme la MAPAR, l'infirmière scolaire du lycée, peuvent avoir aussi été cités en entretien. Le dernier moyen qui permet de connaître l'existence du Parallèle est lié à la communication, que ce soit par internet, la devanture ou la mobilisation de rue.

Les contributeurices du Parallèle restent un public hétérogène dont la majorité est en situation d'extrême précarité sociale, économiques et sanitaires pouvant être parfois alarmantes (problématiques psychiatriques, jeunes sans logement etc.) (Eugène-Maestracci, 2023 : 17). La forte présence de ce public vulnérable va entraîner la gestion de nombreuses situations complexes qui vont entraîner un épuisement progressif de l'équipe. De nombreuses remises en question des modalités créées par le premier collectif vont également apparaître dans les temps de réflexions, ce qui va créer des tensions entre les plus anciens contributeurices et les nouveaux arrivant·e·s, les premier·e·s ayant l'impression de perdre leur "cocon"⁵¹. Ces remises en question perpétuelles sont également vues par l'équipe comme nuisant à l'opérationnalité et « l'efficacité » du lieu⁵² ce qui manifeste l'envie d'un cadre qui se stabilise, au risque qu'il se fige à la remise en question du fonctionnement du lieu et de sa gouvernance⁵³. Que ces questionnements soient pertinents ou non, c'est un moyen, une porte d'entrée à la participation citoyenne, à l'engagement et donc à l'émancipation. Cette évolution va créer un

⁵¹ Terme utilisé par les contributrices selon la coordinatrice du lieu (Eugène-Maestracci, 2023 : 16)

⁵² Eugène-Maestracci, 2023 : 19

⁵³ Je précise que j'ai participé en tant que contributrice à ces temps de réflexion et à la remise en question de certains fonctionnements du lieu ainsi que de la manière dont l'accompagnement en santé mentale pouvait être fait.

décalage entre le discours présenté aux nouveaux arrivants et la réalité de ce qu'il est possible de faire dans le lieu.

« A l'origine le parallèle c'est un Hôtel à projets, un tiers-lieu pour accueillir les initiatives du territoire et des projets d'accompagnement. Un espace pour s'exprimer et s'expérimenter. Tout l'aspect « espace de vie partagé » (Je sais pas trop comment l'appeler). C'est venu dans un autre temps sans vraiment anticiper. J'ai l'impression que pour certain c'est devenu l'objectif principal »

Coordinatrice du Parallèle (observation)

Ces points de tension vont également révéler une manière d'investir le lieu qui est différente : certains le voient comme un hôtel à projets, d'autres comme un espace de vie (Eugène-Maestracci, 2023 : 16). Certains ne souhaitent pas s'investir dans la gouvernance, d'autres le voient comme un espace essentiel à investir. L'accompagnement proposé par les salariés devient de plus en plus individualisé. L'objectif n'est pas de faire que tous les contributeurices soient actifs dans la gouvernance ou dans des instances politiques ou porteur de projets, seul celles et ceux qui le souhaitent ou le désirent y participent⁵⁴. Les temps de réflexion vont s'amenuiser au fil du temps ; en contrepartie, des contributeurices vont être intégré-e-s de plus en plus dans des instances politiques avec des financeurs, des partenaires ou des chercheurs.

Toutes ces situations complexes et remises en question récurrentes des décisions prises par l'équipe entraînent une fracture dans la confiance entre les contributeurices et les salariés qui atteindront leur paroxysme en février 2022, lors d'un conflit entre les mandatés de la commission gestion du lieu⁵⁵ et l'équipe salariée. Les causes du conflit étaient liées à la gouvernance, la place de l'équipe, les questions de pouvoir et de confiance. L'accompagnement des jeunes en fortes difficultés a été contesté par certain-e-s

⁵⁴ Nous pouvons toutefois nous questionner sur ce qui crée ou non l'envie et ce qui fait qu'un salarié considère qu'une personne souhaite ou non l'intégrer.

⁵⁵ La commission gestion du lieu a été mise en place afin de réfléchir au cadre collectif, à la gestion du lieu dans laquelle les salarié-e-s ne peuvent être présents. Cet espace était construit afin de discuter des mécontentements et frustrations entre contributeurices et de questionner des fonctionnements du lieu. J'ai été présente dans ces commissions en tant que contributrice.

contributeurices. Ce conflit a amené à réfléchir et à refonder toute la gouvernance du lieu et à redéfinir la place et le rôle de chacun-e.

GESTION DE SITUATION COMPLEXE, L'EXEMPLE DE DIANE

Diane était en grande souffrance psychique depuis un certain temps mais sa situation s'aggravait au fur et à mesure des mois. En rupture avec sa famille, elle n'avait plus de logement et devait dormir chez les uns et les autres ce qui provoquait de fortes tensions entre les contributeurices qui pouvaient avoir des difficultés à prendre des décisions pour lui apporter de l'aide. Face à cette situation d'urgence, l'équipe a cherché des solutions (hébergement d'urgence, appartement à la MAPAR), solutions qui n'ont jamais duré dans le temps, provoquant un épuisement progressif et un fort sentiment d'impuissance dans l'équipe. Cette situation s'est répercutée sur tout un chacun et a provoqué de la violence psychologique envers Diane qui devenait en quelque sorte la cause de la souffrance de tous. Des phénomènes d'entraide entre pairs sont devenus, en premier lieu, nocifs pour les aidants (épuisement, souffrance psychique, sentiment d'impuissance) (Mollard, 2009). Puis dans un second temps, ce qui était de l'entraide s'est retourné contre Diane jusqu'à provoquer des comportements de surveillance (garder sa carte bancaire, surveiller ses déplacements) voire des comportements de harcèlements envers elle.

Diane s'est retrouvée d'autant plus isolée, en souffrance, et tiraillée entre le sentiment de redevabilité envers ceux qui avaient tenté de l'aider et la culpabilité de ne pas avoir su aller mieux suffisamment rapidement aux yeux de ses pairs.

Certaines personnes de l'équipe, dépassées par la situation, voulaient conditionner l'accès de Diane au Parallèle au fait qu'elle soit suivie en CMP, comme si cette prise en charge allait instantanément changer les problèmes de logement et les souffrances vécues. L'argument était toutefois utilisé pour remettre en question Diane et sa manière de gérer la situation (Goffard, 2016). Une posture motivationnelle⁵⁶ était également énormément utilisée, posture reçue par Diane comme reflétant une minimisation de la situation voire une infantilisation car ne faisant que révéler son incapacité à améliorer sa situation.

⁵⁶ J'ai pu entendre des réactions de ce type : « ça va aller ne t'inquiètes pas. »

Cette situation montre le besoin, pour l'équipe, de monter en compétence dans l'accompagnement en santé mentale et du pair à pair afin de mieux appréhender les situations auxquelles elle est confrontée et de pouvoir réagir plus facilement, tout en gardant de l'énergie sur le long terme.

3. Avril 2022 à Aout 2022 : la temporisation

En réaction aux différentes tensions, la coordinatrice a décidé d'opter pour une posture verticale en endossant la responsabilité des prises de décisions pour l'accompagnement des personnes en grande vulnérabilité. C'est elle qui prenait les risques, enlevant ainsi la charge mentale et la responsabilité du reste de l'équipe qui était épuisée et en quête de légitimité (Eugène-Maestracci, 2023 : 17).

« Je prends la place d'une coordinatrice voire d'une directrice, dans un premier temps pour protéger l'équipe et garantir la sécurité physique, morale et affective des contributeurices. »

coordinatrice du Parallèle (Eugène-Maestracci, 2023 : 18)

Une réflexion est menée afin d'identifier le rôle de chacun-e au Parallèle et les instances existantes. Il est également décidé de figer certaines grandes idées du projet : c'est la fin de l'expérimentation (Eugène-Maestracci, 2023 : 19). Les grandes lignes du projet sont fixées par l'équipe, la charte et les règles de vie collective sont écrites avec tous-tes. Les différentes évolutions sont présentées lors de réunion collective afin d'avoir des retours. Une volonté d'être plus transparents sur les rôles de chacun peut s'observer.

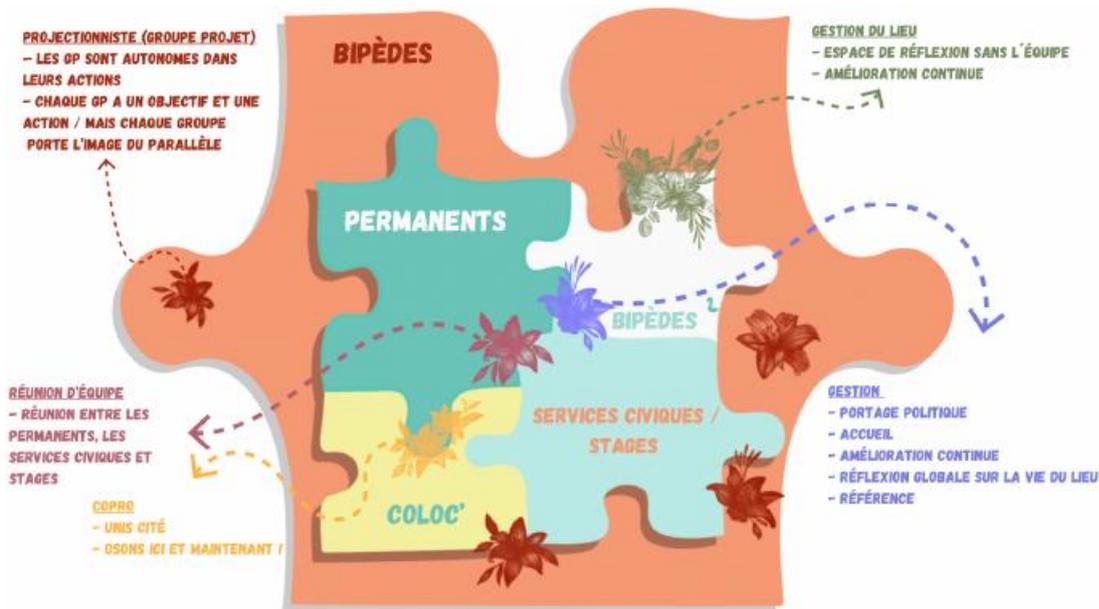


Figure 4 : illustration représentant les différents statuts au Parallèle (Briand)

Malgré ces évolutions le schéma qui en découle pour les présenter ne visibilise pas les asymétries de statuts qui sont pourtant maintenant établis dans les responsabilités attribuées à chacun. Cette organisation est vue initialement comme une solution temporaire dans l'attente de financement pour se former et à cause d'un manque de moyens humains, notamment l'absence d'un-e psychologue.

Les seules solutions actuelles en réaction aux souffrances psychiques sont d'appeler l'infirmier psychologue de l'équipe mobilité précarité psychiatrique avec lequel est développé un fort partenariat. Il est très réactif et conseille l'équipe sur le cadre d'accueil. Il peut faciliter la prise en charge de certain·e·s jeunes en grande souffrance. Cela ne change toutefois pas le fait que ceux-ci passent la grande majorité de leur temps au Parallèle. Il est alors décidé de créer temporairement un cadre d'accueil différent, pouvant nécessiter la présence d'un membre de l'équipe pour que la personne puisse venir ou une obligation de participer à des temps d'ateliers, les temps d'errance dans le lieu étant vus comme néfaste.

4. Le Parallèle, de septembre 2022 à aujourd'hui : la mise en place d'un accompagnement en santé mentale

Un renouvellement d'une partie de l'équipe peut s'observer à la rentrée de septembre 2022, c'est à cette période que je la rejoins. Toute l'équipe se retrouve en accord sur la gestion de la santé mentale et l'accueil d'un public très vulnérable. Toutefois, la rupture de confiance avec les bipèdes et les conflits importants qui ont affecté fortement la santé mentale de l'équipe vont avoir tendance à freiner la rupture avec le cadre mis en place dans les derniers mois. La faible présence d'instances de gouvernance en est un révélateur. Guilhem, ancien contributeur aujourd'hui salarié du tiers-lieu, critique l'hésitation de l'équipe à laisser les contributeurices gérer le lieu lors de leur absence⁵⁷:

« Le truc de confiance : « on ne peut pas leur faire confiance », mais en fait, de quoi on parle ? Faire la vaisselle, fermer le lieu, faire en sorte que rien soient volés. C'est les trois échelles de confiance qu'on peut avoir dans les gens, c'est juste ça. Donc si tu veux pas que les gens ils volent, tu t'achètes un coffre-fort. Là, on est sûr que personne ne va voler. Pour moi, il y a un enjeu de, si on veut vraiment sécuriser le matos, on investit dans un truc qui sécurise le matos et où il y a zéro degré de liberté dans sa gestion. On ne dit pas que tout est utilisable par tout le monde, tout le temps. On s'en fout qu'on se fasse voler un canap' ou que quelqu'un pète une vitre, ça coûtera moins cher, ça coûtera ... ça fait partie du jeu. C'est le bordel, tant pis, ça en deviendra un enjeu collectif. »

Guilhem (31 ans, salarié, extrait d'entretien)

Cela n'empêche pas la présence de relations de proximité entre l'équipe et les contributeurices qui révèlent toujours autant de souffrance. La moindre présence d'instances de réflexion collective et la difficulté de pouvoir avoir accès aux clés peuvent expliquer que celui-ci est alors moins fréquenté par un public plus âgé et autonome et davantage par des lycéens.

⁵⁷ La passation des clés a été peu investie cette année, seul Guilhem a fait vivre la possibilité de prêter les clés du lieu à des bipèdes.

Le projet “Le souci de soi”, financé par la fondation de France, débute à la rentrée et a pour objectif de développer un espace opérationnel de coopération entre les équipes du tiers-lieu et de l’EMPP⁵⁸. Le rapprochement conceptuel entre l’éducation populaire et l’éducation à la santé prend ici une forme concrète. Faire une passerelle entre le secteur de la psychiatrie et l’animation socio-culturelle se fera par l’hybridation des savoirs et pratiques, ici entre deux cultures professionnelles, et non entre des groupes d’individus comme cela s’observe classiquement dans l’éducation populaire. Un·e psychologue intégrera l’équipe du Parallèle et permettra de faciliter les échanges avec l’EMPP et l’organisation du pair-à-pair dans le tiers-lieu. Des formations seront également proposées aux salarié·e·s.

CONCLUSION DU POINT C

Les valeurs développées par l’éducation populaire favorisent les prises de paroles des personnes vulnérables, en souffrance. Cette vision politique des savoirs, qui favorise l’interaction entre des savoirs sociaux expérientiels et des savoirs plus abstraits comme ceux des sciences sociales, permettent de créer des échanges, de créer des connaissances partagées et de favoriser la conscientisation des rapports de domination et donc de sa condition (Freire, 2021 : XXIII). Les personnes sont ainsi au centre, chaque parole est écoutée, ce qui favorise le pair-à-pair. Cela constitue en partie les bases de l’éducation à la santé qui s’en est inspirée, bien que les liens entre les deux modèles pédagogiques restent sporadiques (Lemonnier, Le Grand, 2014).

Ces valeurs et ce cadre ont permis de donner une place à l’expression de la souffrance de nombreux·ses contributeurices. Souffrance qui est rapidement devenu pesante pour l’équipe créant des désaccords sur la manière de prendre en charge ces thématiques. Malgré une forte réactivité, l’équipe s’est rapidement rendu compte que malgré la mise en place d’un lien avec l’EMPP ou la création d’espaces pour échanger, la situation de ces *bipèdes* ne va pas changer spontanément et leur venue quotidienne dans le lieu aura un impact sur tout un chacun. Si l’écoute a été présente dès le début, les réactions et l’accompagnement révèlent un manque

⁵⁸ Soutien des jeunes en souffrance psychique – fondation de France – Le Parallèle, 2022

de connaissance sur les thématiques de santé mentale qui ont pu entraîner des réactions qui tendaient vers ce que le psychiatre M. Bellahsen appelle du santé-mentalisme⁵⁹ (Bellahsen, 2014) mais également vers de la psychophobie (Chamberlin, 1979)⁶⁰. Le cadre laissant place à la contestation et aux initiatives, des bipèdes ont également investi cet espace ce qui a pu mener à des excès et des mises en danger.

Toutes ces raisons ont poussé la coordinatrice à tendre vers une posture plus verticale afin de se laisser le temps de pouvoir former l'équipe et d'intégrer dans le travail d'accompagnement la notion de santé mentale et de souffrance psychologique. Cette verticalité est difficile à quitter malgré l'arrivée du projet "le souci de soi" qui a permis d'intégrer une psychologue dans l'équipe et de réfléchir à l'accompagnement de personnes en vulnérabilités psychiques au Parallèle. Ainsi il va être possible de réfléchir à notre rôle en tant qu'équipe et en tant que structure, ce sur quoi il est possible d'avoir effet et les limites de nos pratiques.

⁵⁹ Critique de l'usage d'un certain vocabulaire, notamment de celui de "santé mentale" qui, selon l'auteur, "agit comme une négation de la condition humaine". Il critique de cette manière la pathologisation de la souffrance qui est intégrante d'une vie (Bellahsen, 2014 : 99)

⁶⁰ forme d'oppression à l'encontre des personnes ayant une vulnérabilité psychique.

II. LA PRISE EN COMPTE DE L'ESPACE PHYSIQUE POUR AGIR SUR L'ESPACE RELATIONNEL ET LA CRÉATION D'UN ESPACE À SOI

Le cadre d'accueil facilite la venue de personnes vulnérables ; nous allons maintenant nous questionner sur la manière dont le Parallèle agit sur ces personnes et ce que ce lieu leur apporte. La manière d'orienter mes réflexions a été beaucoup influencée par mon expérience dans le lieu et ce que décrivent les contributeurices lors des entretiens, par exemple par les raisons de leur venue dans le lieu :

« Je suis restée au Para parce que, bah j'étais dehors, j'avais besoin d'un endroit safe. [...] il y a des trucs à disposition, il y avait des gens, il y avait... du sens ».

Ilena (17 ans, contributrice, extrait d'entretien)

Cette contributrice centre son discours sur le lieu, le matériel à disposition, les relations sociales et le fait qu'il y ait du sens et que cela concordait avec ses valeurs. Cette deuxième partie va reprendre ces différentes thématiques et ainsi développer l'importance de l'organisation de l'espace physique, la fonction que son organisation a sur tout un chacun et l'impact que l'espace physique a sur la proxémie entre les individus et également sur soi.

A. UN LIEU COMPOSITE ET MODULABLE POUR FACILITER L'ACCÈS AUX JEUNES

1. Un lieu visible et en accès libre : entre lieu public et lieu privé

Le Parallèle, situé en plein centre-ville, dans une rue passante, a tout pour être visible de l'extérieur. L'accès libre et gratuit ne font qu'en faciliter l'accès. Toutefois, le visuel du bâtiment, avec ses grandes vitres teintées et sa cour à l'arrière ne rend pas visible ce qu'il s'y passe. Ces vitres sont parfois critiquées car trop opaques, notamment par Rayane, salarié du Parallèle, car elles ne facilitent pas le premier pas dans le lieu et empêchent la lumière de rentrer. Certain·e·s contributeurices peuvent trouver cela rassurant car accentuant l'effet cocon du lieu. Lorsque le temps le permet, Rayane est le premier à ouvrir ces baies vitrées en grand pour faciliter le premier contact et rendre visible à la rue ce qu'il se passe au Parallèle, dynamique initiée dès l'ouverture du lieu avec des micros-trottoirs, des vidéos, des visites (Eugène-Maestracci, 2022).

“ON EST PAS UN PMU”

Ritournelle régulièrement entendue dans le lieu depuis mon arrivée car il est habituel de voir des personnes rentrer et commander un verre ou une grille de loto pensant être dans un PMU. Cela peut s'expliquer en grande partie par le fait que l'enseigne de l'ancien PMU n'a pas pu être enlevée. L'appropriation progressive de l'extérieur du lieu par la mise en place d'une devanture, la décoration des vitres teintées et la mise en place d'un support extérieur avec le programme des activités a sans doute pu permettre une meilleure identification du lieu.

L'identification d'un lieu sur un territoire peut prendre d'autant plus de temps quand il a une empreinte passée qui peut influencer la représentation de sa fonction actuelle (Cariou, Ferru, Rallet, 2018). Il n'est donc pas étonnant que lors de l'ouverture du Parallèle, de multiples personnes y passaient pour simplement raconter l'histoire du lieu. Ces confusions peuvent amener un certain étonnement des personnes qui fréquentent actuellement le lieu qui considèrent que « ça se voit que c'est pas un bar ».

Si l'équipe salariée a investi beaucoup d'énergie pour être visible par leur public ou les partenaires, l'ancrage dans la ville et le repérage par les habitants du pays de Redon a pris plus de temps à être investi. Des événements ouverts sur l'extérieur comme la fête de la musique ou la Teillouse⁶¹ ont permis de faire remarquer le lieu dans la ville. L'identification du lieu sur *google map* a également facilité la venue des personnes qui initialement se rendaient au siège de la Fédé.

Bien qu'accessible, et ouvert, le lieu semble et isolé. Si les gens rentrent dans le lieu par hasard, ils ne passent que rarement la pièce principale et n'ont qu'une vision tronquée du lieu.

⁶¹ Grande foire aux marrons et fête foraine qui rassemble tout le pays de Redon.

2. Un cadre d'accueil qui en facilite l'accès

Les horaires d'ouverture étalés, que ce soit en termes de plage horaire sur une journée (9h30-18h) ou sur la semaine (du mardi au samedi), avec des ouvertures régulières le soir ou le week-end, rendent le lieu très accessible. Ces horaires d'ouverture sont ceux où l'équipe salariée est présente. Il est également possible de prendre les clés pour permettre à un groupe de gens de se retrouver dans le lieu les soirs de fermeture ou le dimanche. Le lieu n'est pas en accès libre le lundi car l'association OIM utilise l'espace commun.

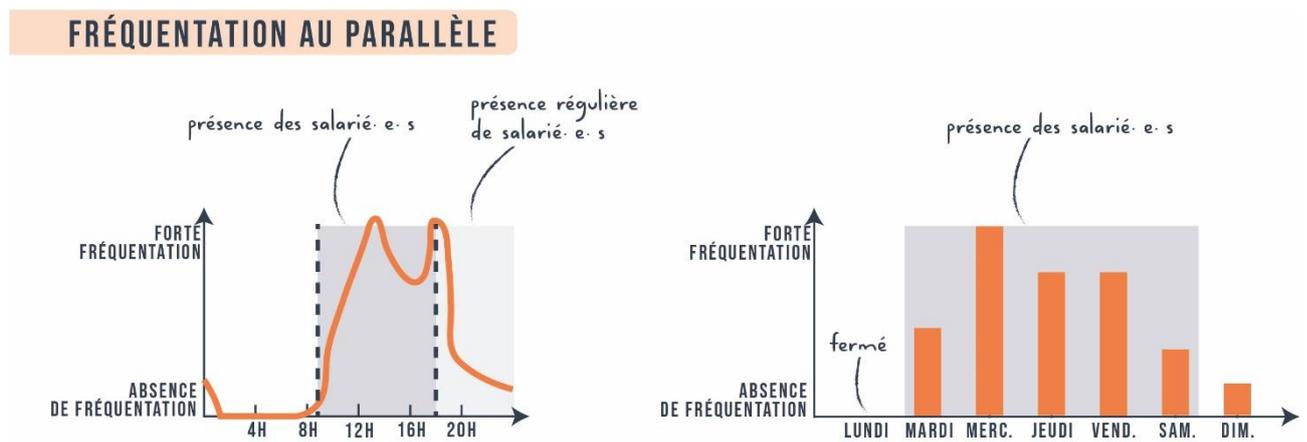


Figure 5 : Fréquentation du Parallèle, schémas basés sur des observations (Allard)

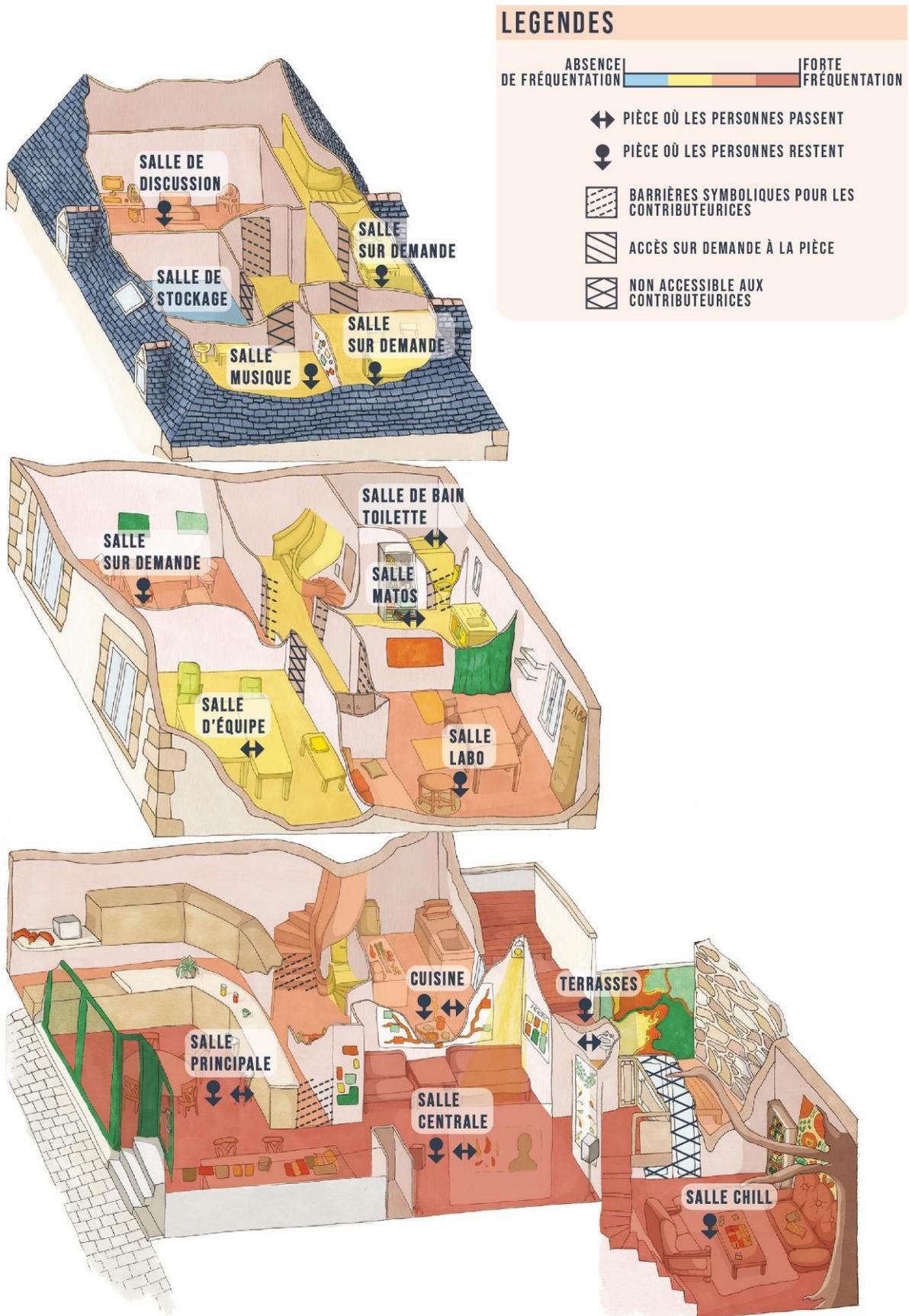


Figure 6 : Fréquentation des pièces du Parallèle, schéma basé sur des observations (Allard)

Selon les moments de la journée et les jours de la semaine, le lieu est occupé différemment. Le matin, le lieu est plus calme. Petit à petit, les personnes arrivent. C'est généralement un public lycéen. Parfois quelques contributeurices plus agé·e·s passent dans le lieu. Il est régulier que le premier membre de l'équipe retrouve, devant la porte, à attendre, des lycéens ou mineurs déscolarisés arrivés à Redon par le bus scolaire à 7h du matin.

Vers 12h30, un fort afflux de personnes arrivent pour déjeuner au Parallèle, principalement des lycéens, ainsi que quelques contributeurices qui viennent sur leur pause de midi. Le lieu est fortement occupé, ce qui peut amener quelques critiques, notamment des habitué·e·s du lieu qui trouvent le lieu trop bruyant à ces heures. C'est un temps où beaucoup de nouveaux lycéens viennent sans connaître le lieu et occupent une salle pour manger avec leur groupe d'ami·e·s.

« Ça se voit que le lieu veut dire quelque chose pour les gens même s'ils en comprennent pas tout. Tu vois juste ils l'occupent et ils ont envie de s'y investir d'une manière très différente. Il y en a juste non. Ils savent pas ce que c'est. C'est juste un espace, c'est juste un ... c'est juste une salle neutre, close, sans aucun truc.

Ça pourrait être autre part, ça les dérangerait pas. »

Guilhem (31 ans, salarié, extrait d'entretien)

C'est toutefois une manière régulière d'intégrer le lieu, de venir et d'utiliser le lieu sans s'y investir, de venir en groupe pour se mettre en confiance. Même si cela ne facilite pas le premier contact et la mise en place d'une relation avec les individus. Ce temps de forte fréquentation va généralement s'atténuer à la reprise des cours et du travail vers 14h. L'après-midi, l'espace reste fortement occupé, surtout le mercredi. Une majorité des personnes présentes appartiennent à un public lycéen ou de personnes mineures déscolarisées. Après un pic de lycéens entre 17h et 18h⁶², le public du Parallèle va généralement être plus âgé lors des

⁶² Les lycéens viennent en attendant le départ des bus qui se situent au Parc Angers, juste à côté du Parallèle.

soirées et ce qui permet un échange transgénérationnel⁶³. Le samedi, le lieu accueille un public d'âges mixte, généralement d'habitué·e·s.

Il est possible d'observer des intensités de fréquentation différentes selon les contributeurices, pouvant aller d'une venue une fois par semaine à cinq fois par semaine. La plupart viennent plusieurs fois par semaine au Parallèle et sur des plages horaires importantes (plusieurs heures minimum). Certain·e·s contributeurices viennent tous les jours, et peuvent y rester toute la journée. Le Parallèle est donc un lieu dans lequel les bipèdes passent du temps.

Ces changements d'occupation des lieux et de publics créent des ambiances différentes. Les contributeurices vont s'adapter à la manière dont est investi le lieu pour venir aux périodes qui les met le plus en confiance. Il est toutefois possible d'entendre des critiques de certains contributeurices ou salarié·e·s sur la manière dont certaines personnes occupent le lieu, notamment lorsque c'est pour une utilisation uniquement utilitaire. Nous allons par la suite réfléchir à pourquoi ces usages sont critiqués et à l'importance de l'espace physique dans l'intégration dans le lieu.

⁶³ Le public majoritaire a entre 25 et 30 ans. Il est régulier d'avoir lors d'ateliers ou d'événements des personnes de plus de 30 ans.

3. Un lieu qui permet de répondre aux besoins fondamentaux

En plus d'une facilité d'accès par son positionnement géographique et ses horaires d'ouverture, le lieu permet également d'avoir à disposition des espaces physiques et du matériel. Ces espaces sont inégalement accessibles. Malheureusement le lieu n'est globalement pas accessible pour les personnes à mobilité réduite. Un groupe accessibilité avait été mis en place mais aucune solution n'a été trouvée (Bouedo,2021 : 47). Sans parler de difficultés physiques pour atteindre les espaces, de nombreuses barrières symboliques limitent les accès et la circulation dans le lieu. Le bar crée un premier cloisonnement. Il est généralement nécessaire de préciser qu'il est autorisé de guider les nouveaux et nouvelles arrivant·e·s. Les escaliers créent une seconde barrière. Beaucoup de personnes ont également des difficultés à se sentir légitime à entrer dans une pièce si cette dernière est fermée. Les salarié·e·s doivent répéter régulièrement ce qu'il est possible de faire et les espaces accessibles afin de favoriser l'appropriation du lieu et du matériel par les contributeurices. Certaines pièces sont fermées à clé, car elles conservent du matériel couteux (instruments de musique, vidéoprojecteur). Il est donc nécessaire de passer par un membre de l'équipe pour y avoir accès. Le reste du matériel mis à disposition est en accès libre et ne nécessite aucune contribution financière. Je parle ici du matériel de création ou des outils pour bricoler mais également des kits d'hygiène comme des savons, des serviettes, des rasoirs, des protections hygiéniques, des brosses à dents et dentifrice ... Du matériel de réduction des risques comme des préservatifs. Il est également possible de trouver au Parallèle de la nourriture, fournis par l'épicerie solidaire de la Fédé. Un prix libre peut parfois être proposé, notamment pour la nourriture, mais peu de personnes y contribuent La mise en accès libre d'une grande partie du matériel permet d'accueillir un public en difficulté, en grande précarité et ainsi de leur faciliter la possibilité de répondre à leurs besoins vitaux. Leur usage du lieu crée du quotidien et en fait un espace de vie quotidienne. Certaines personnes vont se faire à manger pendant qu'une autre utilise la salle de bain tandis crée une vie dans le lieu, vie qui n'est pas contrainte par des horaires. Il est possible de faire à manger à toute heure, d'utiliser les outils disponibles etc. Vivre ce quotidien ensemble, notamment avec l'équipe, crée de la proximité qui favorise

l'accompagnement et la confiance entre les individus. Bien que n'ayant pas une volonté de prendre en charge les vulnérabilités psychiques, le fonctionnement du Parallèle rappelle les cliniques de psychothérapie institutionnelle, où il n'est pas concevable, comme le dit le psychiatre M. Bellahsen de faire un accompagnement thérapeutique en psychiatrie sans ce partage du quotidien. (Borel, 2009). Cela donne accès à ce que F. Tosquelles appelle la « déconniatrie » car toutes les conditions sont présentes pour que l'humour et la poésie émergent malgré les situations difficiles et de souffrances de tout un chacun (Guerra, 2021). Cela permet de rire avec les personnes et non contre elles, minimisant ainsi la stigmatisation d'autrui.

4. Un lieu difficile à définir

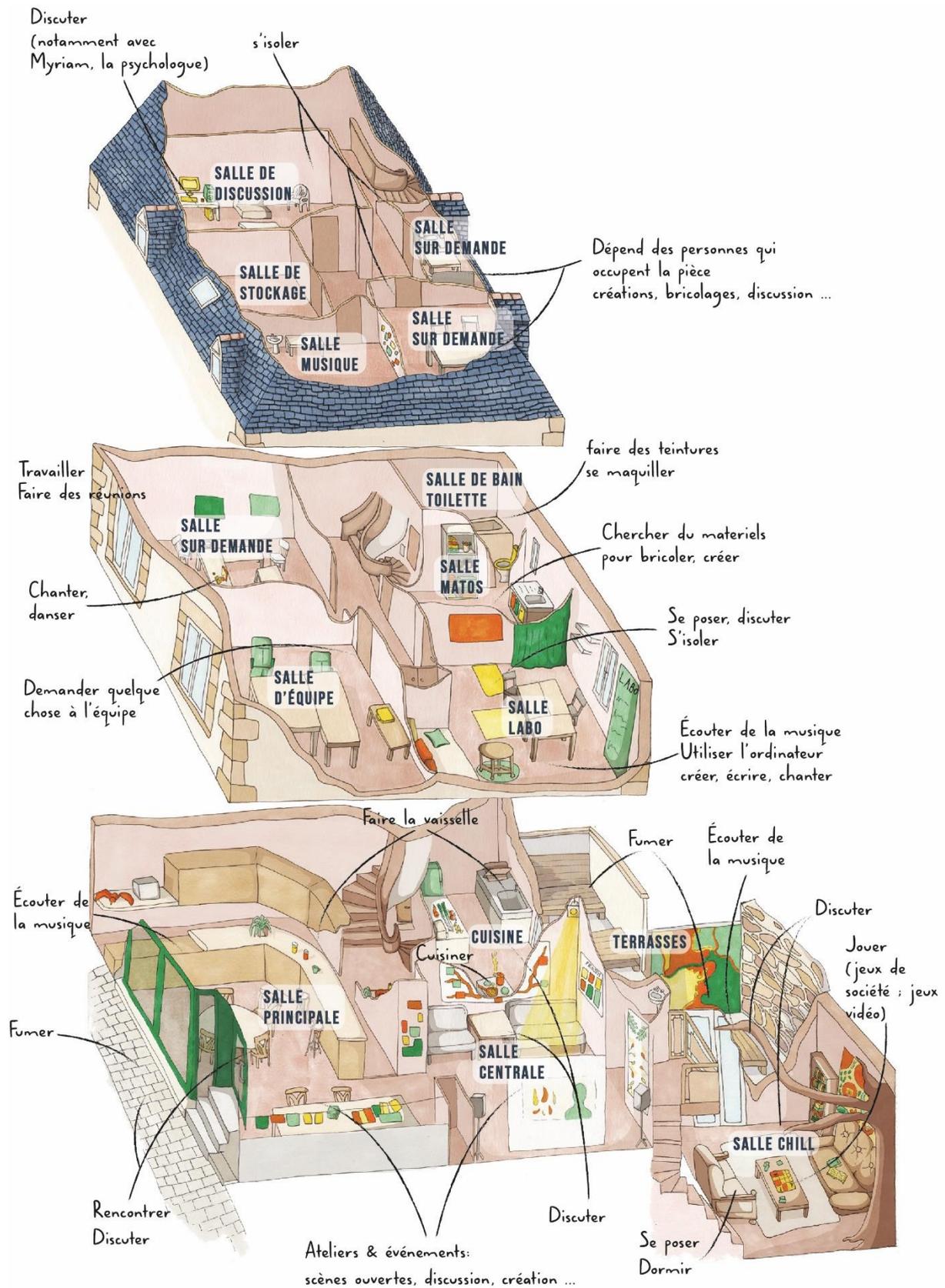


Figure 7 : La vie au Parallèle, illustration basée sur des observations et les entretiens (Allard)

Le Parallèle est un lieu modulable aux multiples activités. Ce lieu hybride au mode de gouvernance “horizontale” et au modèle d’organisation adaptable (Idelon, 2022) ne facilite pas son identification et rend opaque son rôle et son impact. Comme la plupart des tiers-lieux, Il est difficile de le rattacher à un référentiel connu (Saez, 2018). Une blague régulière est d’ailleurs énoncée aux nouveaux et nouvelles arrivant-e-s : « Si tu as compris ce qu’était le Parallèle après une présentation du lieu, c’est que tu te trompes ». De nombreuses réflexions ont fait évoluer l’accueil dans le lieu, une mise à distance a été prise avec une présentation précise et formelle de son activité, présentation qui pouvait être faite aux partenaires. Le fait de vouloir tout décrire ne facilitait pas l’inclusion et la compréhension du lieu. C’est une des raisons pour laquelle Ilena me dit « d’expliquer de la bonne manière le lieu ».

« Parce que, tu vois, genre, des fois c’est expliqué en mode “c’est un lieu associatif créé par les 16-30 ans.” Et en fait, certes mais, mais faut surtout dire ... En fait, le premier truc à dire c’est pas ça a été créé par. C’est concrètement, c’est un lieu qui est safe. C’est un lieu où si t’as envie de faire une roulade, tu peux faire une roulade. C’est un lieu où si t’as envie d’être tout seul et que personne l’ouvre vis-à-vis de toi, Bah personne l’ouvre vis-à-vis de toi. C’est comme ça qu’il faut présenter le lieu. Parce que toutes ces notions là dont je te parle, on l’a pas direct quand on te dit que c’est un lieu associatif. »

Ilena (contributeurice, 17 ans ; extrait d’entretien)

La vision du lieu dépend de l’usage que chacun en fait, raison pour laquelle une description formelle n’a pas forcément de pertinence. Les différences de perception s’observent également dans l’équipe où la mise en place d’ateliers autour de la santé mentale a valu plusieurs rappels de la coordinatrice du Parallèle afin de “garder un équilibre dans les activités, il faut que ça reste un lieu culturel ». Ce n’est toutefois pas la manière dont le lieu est perçu. Si certains viennent pour des pratiques artistiques (musique, dessin, écriture), d’autres pour militer ou diffuser des idées, la plupart renvoient plutôt l’importance de rencontrer des personnes ou de passer du temps avec leur cercle affinitaire.

Aujourd'hui, est généralement proposé aux curieux·ses, une visite du lieu avec la volonté d'y faire ressentir l'ambiance globale. Il est également régulier de laisser les contributeurices présenter le lieu, chacun le décrit selon son expérience. Moins contrôler cet accueil est un moyen de favoriser l'autonomie et l'horizontalité entre les différents statuts (équipe, bipède, bipède²).

CONCLUSION DE LA PARTIE A

Le Parallèle, par ses caractéristiques (horaire, gratuité, distance) est un lieu ouvert et accessible mais, par son fonctionnement et ce qu'il renvoie, reste un lieu fermé ou du moins privé qui nécessite du temps pour comprendre ses fonctions, son fonctionnement et ses usages. La liberté d'action dans le lieu et l'accès à du matériel permettent d'expérimenter et de subvenir plus facilement à ses besoins, surtout dans le cas de grande précarité. L'accueil inconditionnel (gratuité, pas de demande de pièce d'identité) favorise l'accès à tout un chacun⁶⁴. Toutes ces caractéristiques peuvent être liées à la notion de proximité qui n'est pas seulement liée à des facteurs objectifs (distance, horaire, prix) mais aussi à la perception que les individus ont de la structure⁶⁵. Nous allons maintenant décortiquer la manière dont les contributeurices investissent le lieu et ainsi observer l'impact que cela peut avoir sur l'espace relationnel et l'espace à soi.

⁶⁴ Chobeaux, 2015

⁶⁵ Cariou, Ferru, Rallet, 2018

B. UNE ORGANISATION DE L'ESPACE PHYSIQUE QUI FACILITE L'INTÉGRATION

1. Premier accueil : se rendre compte qu'il est possible d'être soi

Lorsque je demande lors des entretiens ce qui fait qu'ils ou elles sont revenu-e-s au Parallèle, c'est généralement l'ambiance perçue qui est abordée.

« Quand tu rentres, tu sens tout de suite que même si t'es pas à l'aise, tu sens qu'il y a un truc qui fait que c'est une bonne idée d'avoir passé la porte. »

Miléna (service civique, 21 ans ; extrait d'entretien)

Lorsque je demande des précisions, elle me répond :

« Je sais pas il y a un truc où tu as l'impression que tu es déjà à la maison quand tu rentres. Je sais pas comment expliquer. [...] C'est peut-être parce que les gens ils ont ... il y a tout le monde qui a dit bonjour. Enfin du moins les gens qui ont vu que j'étais rentrée, ils m'ont dit bonjour. Peut-être, je sais pas, le fait que tout le monde se parle entre eux, tout le monde sourit, tout le monde rigole. Enfin je sais pas comment dire il y a un truc qui fait que l'ambiance du lieu elle est vraiment, vraiment apaisante. »

Miléna (service civique, 21 ans ; extrait d'entretien)

Le premier contact, l'accueil, le fait d'être salué, de voir des gens rire et interagir sont des éléments qui lui permettent de définir ce que Miléna nomme « l'ambiance du lieu ». Terme régulièrement utilisé, par exemple par Flore qui va également lier le comportement des personnes du lieu, la facilité de faire du contact, les multiples occupations possibles à « l'ambiance » du lieu.

« Parce que le fait que je sois à l'aise avec les gens, que les gens soient super ouverts d'esprit que personne ne juge et que c'est plus... les gens ils mettent à l'aise socialement ici et même l'ambiance en général et tout ce qu'on pouvait y faire. »

Flore (contributeurice, 17 ans ; extrait d'entretien)

Dès le premier contact, les personnes rentrant au Parallèle semblent ressentir une ambiance qui les rassure, les apaise. Ressentir une ambiance peut être lié à des sons, des odeurs, la

chaleur ou fraîcheur, la lumière, l'air mais c'est également influencé par les objets entreposés ou les individus et la manière dont ils circulent, se comportent ou interagissent (Foucault, 2004). L'ambiance c'est l'association d'un espace aux sensibles (Tallagrand, Thibaud, Tixier, 2021). Nous ne vivons pas dans des espaces vides (Foucault, 2004), ceux-ci sont habités et cela est déjà une expérience en soi. L'ambiance est donc une synthèse de plusieurs facteurs, « c'est un sensible partagé, enacté et situé » (Tallagrand, Thibaud, Tixier, 2021) et le sentiment qui revient le plus souvent pour parler du Parallèle est la sécurité. Cet espace est considéré comme « safe » ou « apaisant » notamment parce qu'il permet une grande liberté d'action et aussi parce que les personnes qui occupent le lieu ont une posture de non-jugement.

« Le fait d'être à l'aise dans le fait d'être dans le lieu en faisant ma life. C'est à dire que je venais et je faisais pas grand chose. Je faisais beaucoup de trucs dans mon coin au départ, enfin juste j'étais présent, je faisais la vaisselle, des trucs comme ça quoi et les gens ils faisaient « Ah bonjour Guilhem, bla bla bla » et après ils faisaient leur life. Ça faisait un truc de considération de chaque personne. Ça me donnait envie de rester vu que je pouvais pas trop, j'avais pas trop à faire semblant et pas forcément de full interaction sociale à faire. Très rapidement je me suis senti à l'aise et je venais avec mes écouteurs sur les oreilles en rentrant. »

Guilhem (ancien contributeur, 31 ans ; extrait entretien)

Le sentiment de sécurité est ici corrélé au fait d'être, en premier lieu, tout simplement vu et reconnu puis, dans un second temps, considéré dans sa manière d'être. L'ensemble des règles censé être respecté pour ne pas perturber l'ordre social est ici plus permissif (Goffman, 1973(2) : 332). Selon E. Goffman, aller contre les règles d'un groupe peut être considéré comme une « souillure » ou une « autocontamination » par les membres de ce groupe qui vont discréditer l'identité sociale d'un individu. Cet écart avec les attentes normatives entraîne un stigmatisme et donc potentiellement le rejet et l'isolement. Au Parallèle, le fait d'avoir un espace plus permissif permet aux personnes de se sentir elles-mêmes et de pouvoir sortir du cadre exigé dans les interactions sociales (Goffman, 1973(1)). L'effort de rester dans le cadre, de devoir faire semblant n'est pas nécessaire ici, à partir du moment où le collectif ne pâtit pas

du comportement d'autrui. C'est toutefois un cadre dont il est nécessaire de prendre soin car arrivent rapidement des remises en question de la place de telle ou telle personne dans le lieu suite à des comportements par des contributeurices. Rayane, membre de l'équipe, s'en étonne et pointe la rapidité avec laquelle les comportements oppressifs « presque réactionnaires ou conservateurs, d'exclusions » apparaissent. C'est à l'équipe de garder ce cadre ouvert pour qu'un maximum de personnes puissent se sentir acceptées et accueillies. Comme le souligne F. Chobeaux, les règles et cadres du lieu seraient beaucoup plus durs si l'équipe écoutait les moindres retours et les demandes de chaque contributeurice (Chobeaux, 2015). Ce dépassement de cadre peut aller jusqu'à des comportements agressifs qui pourraient être rédhibitoires dans d'autres contextes.

« Parce que si je fais une roulade en plein milieu du Para, tout le monde ici va dire : c'est Ilena. Si je crie en plein milieu du Para tout le monde va me dire ici : c'est Ilena. Si je veux me faire une omelette, bah au pire des cas, je demande s'il y a quelqu'un d'autre qui en veut une. Si j'ai envie de me poser sur le canapé, je me pose sur un canapé. Si j'ai envie de parler à des gens, Bah je parle à des gens. Si j'ai envie de tous vous dire d'allez-vous faire foutre, bah je vais le faire et je trouve ça hyper safe. »

Ilena (17 ans, contributrice ; extrait d'entretien)

Pour Ilena, savoir qu'il lui est possible d'être agressive, de dépasser ces cadres est rassurant. Elle se décrit comme une personne « hyper impulsive » et « hyper sensible », ayant une « rage indescriptible qui arrive à des moments pour pas grand-chose, [...] une empathie énorme et qui prend beaucoup d'énergie ». Il lui est donc régulier lors de moments de fragilités de provoquer des conflits qui peuvent s'avérer violents.

Il est toutefois possible d'observer des limites à l'ouverture de ce cadre, limites qui ont pu provoquer des ruptures de lien avec certains jeunes qui venaient dans le lieu. Cela est d'ailleurs souligné par une contributrice qui pense « qu'il faudrait ouvrir le Para vis-à-vis des gens dit « *street* » ».

« Moi tu vois à Redon, on connaît plus la Street que les gens qui fréquentent le Para. Tu vois ? Et ben ça va être jugé. Du coup tu crées une catégorie pour arrêter toi-même de te catégoriser, mais tu catégorises les autres, c'est pas hyper cohérent. »

Ilena (17 ans, contributrice ; extrait d'entretien)

Ilena critique ici les reproductions d'oppression et de stigmates de personnes différentes aux profils visibles au Parallèle qui sont eux même des personnes stigmatisées mais dans d'autres contextes. Ce jugement et les comportements oppressifs, qu'elle considère surtout venir de certain·e·s contributeurices, ne sont pas non plus absents de la posture de l'équipe⁶⁶, ce qu'elle finit d'ailleurs par me dire « Je pense aussi sincèrement mais après si t'as pas les cartes, tu peux pas jouer au jeu, enfin c'est évident. Je suis... je suis laxiste là-dessus, c'est juste que 'fin, vous faites quand même des efforts ».

Lors d'une réunion, nous avons discuté d'une situation où replacer le cadre du Parallèle, c'est-à-dire un cadre ne favorisant pas les comportements oppressifs de tout type pouvaient être excluant envers une population masculine généralement de milieu populaire, privés de ressources économiques, culturelles, sociales et valorisant la masculinité hégémonique⁶⁷. Ces derniers se retrouvent à utiliser une « domination de derniers recours » pour se valoriser (Vuattoux, 2013) et ainsi produire des actes sexistes.

2. Adapter son occupation de l'espace pour se sentir bien

Il est possible d'observer différentes manières de s'appropriier le lieu et de s'intégrer dans l'espace du Parallèle. Plusieurs modèles d'intégrations peuvent s'observer. Deux grands types opposés peuvent être analytiquement distingués :

Celleux qui ont besoin de se sentir très libres dans leurs actions et de vivre le quotidien du lieu pour, petit à petit, s'investir (ou non) dans des ateliers, s'inscrire à un labo, puis potentiellement porter des initiatives, investir des espaces politiques etc. Comme nous avons

⁶⁶ Il y a de fortes chances qu'Ilena réduise notre part de responsabilité lorsqu'elle s'adresse à moi, étant donné mon statut au Parallèle.

⁶⁷ Concept issu des travaux de R. W. Connell (Connell, Messerschmidt, 2015)

pu le voir précédemment, ce sont généralement des personnes donnant de l'importance à pouvoir être soi et au fait d'avoir une importante liberté d'actions. Le cadre pouvant être vécu rapidement comme oppressif, l'équipe le réintègrera au fur et à mesure, par le biais des besoins du collectif. Ces contributeurices vont généralement venir dans le lieu et vaquer à leurs occupations, vivre le lieu et c'est par cette vie quotidienne qu'ils vont s'intégrer petit à petit et donc venir à des ateliers et des temps plus encadrés.

D'autres ont, à l'inverse, besoin d'un cadre défini pour s'intégrer. C'est le cas de Gabin, qui a mis 6 mois à passer la porte, à cause de sa timidité. Pour faciliter son arrivée dans le lieu, il venait à des temps collectifs comme des repas ou des ateliers afin d'échanger dans un cadre connu au préalable.

« C'est ça qui me faisait peur aussi de venir, c'est de venir pour rien et du coup de pas maîtriser un sujet du coup d'être timide quoi. A parler avec plein de D'imprévus quoi. J'aime bien le cadre, de savoir ce que je fais et que ce soit limité. Enfin, je pense que s'il y avait eu le labo, j'aurais pu intégrer comme ça aussi »

Gabin (25 ans, contributeur ; extrait d'entretien)

C'est pourquoi, une discussion avec des membres de l'équipe a été établie afin de construire avec lui un objectif qui facilite sa venue dans le lieu. Le travail des salariés est de s'adapter aux besoins de chacun-e afin de rendre l'accès au lieu le plus facile possible. Si la personne ressent le besoin d'avoir plus de cadre, de temps formel, ces temps seront posés.

La formalisation du cadre peut aller jusqu'au besoin d'avoir un statut spécifique pour se sentir légitime à venir dans le lieu et pour sortir de sa zone de confort. C'est ce que décrit Marion qui ressentait le besoin d'avoir un statut (stagiaire, service civique) pour pouvoir revenir régulièrement.

« Genre moi je suis quelqu'un qui a.... j'ai peur de déranger. Quand je connais pas les gens, j'ai du mal à trouver ma place et du coup c'est vrai que c'était un peu l'excuse d'avoir mon stage pour pouvoir me permettre de revenir. Je pense que je serais revenue mais, tu sais, très très peu enfin très... à des temps bien

particuliers où je me serai préparée alors que là, bah tu as un stage tu es obligée de faire ça, du coup t'y vas, t'as pas le choix. »

Marion (24 ans ; service civique/stagiaire ; extrait d'entretien)

Il est également possible d'avoir également un engagement progressif dans le lieu avec le fait de s'installer dans une salle sur demande⁶⁸. Cela permet de tester, de voir la vie du lieu sans s'engager trop rapidement, sans se brusquer ou se dépasser au risque de se mettre en échec.

« Je sens que je vais être bien même si ça va me mettre un peu en difficulté le temps que ça se met en place. »

Miléna, (21 ans ; service civique/stagiaire ; extrait d'entretien)

Ce temps laissé aux personnes pour s'intégrer permet apprendre à l'équipe salarié de les connaître, de connaître leurs besoins et limites, de construire une relation de confiance et de les aider à faire qu'ils se sentent bien dans le lieu. Cela a été le cas de Miléna, qui a investi une salle sur demande avant de commencer un service civique.

« J'avais une salle, du coup au 3ème⁶⁹, et du coup je revenais pour travailler. J'étais vraiment un fantôme. Une fois, Guilhem, il avait fait le tour du lieu, il est monté en haut, il fait « ah j'allais fermer, j'avais complètement oublié que tu étais là quoi » vraiment on me voyait jamais, je descendais de temps en temps » (Miléna, 21 ans ; service civique/stagiaire)

Le système des salles sur demande permet d'être dans le lieu, d'être connu mais en s'y intégrant à sa manière et en ayant un contrôle sur le cadre d'accueil. La contrainte d'avoir une salle incite à revenir régulièrement et peut empêcher de retourner vers l'isolement. La progression de l'occupation de l'espace s'observe sur le plan de Miléna⁷⁰ où elle a noté (et elle n'est pas la seule) une occupation différente selon des périodes définies.

⁶⁸ Salle disponible gratuitement pour quelques heures, jours ou mois.

⁶⁹ Voir le plan n°1 en annexe. Miléna était dans une "salle sur demande" située au deuxième étage.

⁷⁰ voir annexe, document 1

3. Un espace physique qu'il est possible de s'approprier, de personnaliser

L'espace physique du lieu a une grande place dans la phase d'appropriation du Parallèle, cela passe par une personnalisation des espaces et notamment de sa décoration.

« À ce moment-là, je pense, même si elle [ma légitimité] n'était pas top mais je pense que... je pense un truc que j'ai très bien compris, que je pouvais foncer dedans et j'ai foncé dedans. Et c'est pas qu'un enjeu de légitimité parce que bon je me sentais pas légitime de faire grand chose mais ... Ou pour moi, je voyais que, bah, je pouvais dessiner sur les murs, je pouvais faire des trucs à la con, juste je le faisais quoi. Il y avait pas un enjeu de "ah je me sens ..." enfin tu vois, c'était tellement un enjeu nul, que je suis passé par là au départ quoi. »

Guilhem (31 ans, ancien contributeur ; extrait d'entretien)

LE LABO, UN ESPACE CADRÉ FACILITANT L'INTÉGRATION AU PARALLÈLE

Le parcours artistique sur trois mois du labo regroupe une quinzaine de personnes qui vont se voir de 6 à 10 heures par semaine. Le fait d'être dans un petit groupe et de se voir régulièrement facilite les relations de proximité et le développement du pair à pair. Cet espace est conçu pour permettre d'intégrer de nouvelles personnes au collectif du Parallèle plus facilement. Le salarié qui accompagne le labo crée un cadre favorisant l'expérimentation. Une pièce est attribuée à ce groupe. Lors de chaque labo, il est proposé aux participant·e·s de se réapproprier l'espace et de le personnaliser.

« Moi, j'ai l'impression que quand on parle d'appropriation par le collectif, enfin du lieu pour l'émancipation, je suis carrément rentré dans le schéma. Mais parce que le labo quoi. C'est le labo, Léa, elle a posé le cadre au début de « ah ça c'est votre salle. Vous pouvez enlever des trucs si vous avez enlevé des trucs, vous pouvez mettre des trucs. »

(Guilhem, 31 ans, ancien contributeur ; extrait d'entretien)

Le labo permet de pouvoir s'approprier le fonctionnement du Parallèle dans un cadre plus sécurisant et facile à intégrer. Il est régulier que des personnes ayant participé au labo se sentent plus facilement légitimes à personnaliser le reste du Parallèle.

Avoir un impact sur la décoration permet aux personnes ne se sentant pas légitimes et en manque de confiance en soi, de faire un premier pas vers une reconsidération d'eux-mêmes. « Laisser une trace », dessiner, marquer, « produit de l'identité » (Bulot, Veschambre, 2006). Il est plus facile de s'autoriser à s'inscrire visuellement et symboliquement dans le Parallèle, car beaucoup le font et de nombreux s'y inscrivent et le décorent. Le geste reste suffisamment futile pour être accessible. Cela participe à créer un environnement personnalisé, rassemblant des individualités et apportant une identité au collectif (Junger Aghababaie, Junger, 2018). Comparable aux graffitis, les murs du Parallèle sont emplis de dessins, de mots, qui sont autant de moyen de faire vivre les valeurs de chacun, de décorer ou de simplement se rendre visible (Junger Aghababaie, Junger, 2018). Décorer le lieu est également un jeu, un jeu qui est investi par de nombreuses personnes qui cachent des énigmes, des dessins humoristiques ou simplement des clins d'œil que seul une personne ou un petit groupe aient conscience de leurs existences. Je pense par exemple à Flavie qui s'amuse à écrire dans le moindre recoin « Flavie est partout », marquant ainsi son passage, affirmant son identité et son intégration dans le collectif (Junger Aghababaie, Junger, 2018). À l'inverse, certain-e-s y inscrivent des messages dans l'objectif qu'ils soient vus sans que jamais leur identité soit révélée, se fondant ainsi dans les autres participations. Marquer le lieu, c'est une forme de communication qui fait vivre l'identité de l'auteur (Junger Aghababaie, Junger, 2018). Elle permet également de montrer son appartenance au lieu, de s'inscrire dans l'histoire du lieu et donc d'associer son histoire à celles des autres ce qui facilite son intégration dans un territoire (Arverlant, Sabatier, 2008). Lors du déménagement, Alexandre, un contributeur a cherché tous les dessins qu'il avait cachés afin de voir ceux qui n'ont pas été enlevés. Le fait de voir que certains n'avaient pas été trouvés et qu'en plus ils allaient survivre au départ du collectif l'a beaucoup satisfait. Cela montre une manière d'occuper un espace, un espace qui a une histoire, histoire qui se réveille dans son occupation. Bien que les espaces aient été aménagés et personnalisés, les traces de l'ancien bar PMU sont, par exemple, toujours présentes. Cela s'observe dans les articles et reportages sur le Parallèle qui précisent à chaque fois que le collectif s'est installé dans un

ancien PMU⁷¹. Cette manière d'occuper les espaces est typique des tiers espaces. Cela a pu être observé lors du projet TELA⁷² qui a permis de visiter plusieurs lieux d'occupation temporaire où il a été observé que petit à petit, les espaces occupés prennent l'identité des personnes qui s'y investissent tout en s'adaptant aux contraintes imposées par les anciens usages du lieu (Bouedo, 2021 : 20).

Il est toutefois possible d'observer qu'une fois décoré, il est difficile d'exploiter de nouveau les espaces. Cela peut être critiqué, notamment par Guilhem, membre de l'équipe du Parallèle :

« Il y a eu zéro appropriation du lieu cette année, tous les espaces, tous les espaces, ils ont été cimentés toute cette année, il y a rien qui a bougé »

Guilhem (31 ans, salarié ; extrait d'entretien)

Le fait de rester figé dans la décoration ou dans l'aménagement d'une salle semble poser problème car cela peut limiter le sentiment d'appropriation des nouveaux et nouvelles arrivant·e·s. Recouvrir les projets et décorations déjà présentes peut parfois être mal vécu et les plus anciens du lieu peuvent freiner ces changements. Cela a pu s'observer lorsque les décorations des vitres teintées ont été effacées où plusieurs contributeurices ont souligné le fait que « c'était bien comme c'était » que « ça avait quand même été fait lors du premier labo » et même si personne ne va spécialement empêcher ces modifications, des freins sont toutefois présents. Seul·e un·e salarié·e ou une personne très intégrée peut se sentir suffisamment en confiance pour passer par-dessus ces réactions. La mise en place de chantiers collectifs, comme celui développé cette année dans la salle sur demande du premier étage, dans la salle discussion et la salle principale, facilite cette réappropriation de la décoration.

⁷¹ Eugène-Maestracci, 2023 ; reportage sur les jeunesses du milieu rural et sur le Parallèle (<https://www.instagram.com/p/CpR822co9nd/>)

⁷² Tiers-Espaces : Lieux & Appropriations, c'est groupement de tiers-espaces bretons qui se sont mutuellement rencontrés pour construire des outils d'interpellation politique et de dialogue avec les pouvoirs publics.

CONCLUSION DU POINT B

Dès l'arrivée au Parallèle, l'ambiance est décrite comme rassurante, sécurisante, donnant un attrait au lieu dès les premières venues. Les descriptions des contributeurices rappellent ce que E. Goffman (1973) appelle « la mise en scène de la vie quotidienne ». La personne est témoin du Parallèle à un instant T : l'environnement, la décoration, la posture des personnes, leur interaction transmet déjà quelque chose qui facilite l'accès au lieu. Ce « quelque chose » peut être le sentiment des bipèdes à pouvoir être soi, Ilena va jusqu'à me dire « je me sens authentique » ce qui contraste avec son sentiment d'être en permanence en décalage.

« Je me sens pas à ma place, nulle part parce que j'ai un caractère assez spécial et que tout le monde essaye de me le rappeler. »

Ilena (17 ans, contributrice ; contributrice)

Au Parallèle, elle peut faire partie d'un collectif. Elle fait partie d'un groupe tout en laissant exprimer son individualité. Le collectif n'incite pas à un comportement uniformisé, c'est un ensemble d'individus uniques (Dardot, 2011). Au Parallèle, l'individuel ne s'oppose pas au collectif, les deux sont en interaction et sont travaillés simultanément avec comme seule contrainte qu'un espace individuel n'empêche pas l'épanouissement d'un autre. Et pour ce faire, le lieu est un outil parmi d'autres. Modulable, personnalisable, les outils proposés permettent de donner un sentiment de contrôle aux contributeurices tout en montrant que leurs spécificités sont considérées. Maintenant que nous avons développé ce qui facilite l'intégration des nouveaux venus et s'y sentent bien, nous allons nous questionner sur la place que prend le lieu dans leur vie et sur la manière dont ils perçoivent le lieu.

C. DE POUVOIR ÊTRE SOI À EXPÉRIMENTER UN CHEZ-SOI

1. Le Parallèle, une deuxième maison

Il ne faut pas rester très longtemps au Parallèle pour entendre que cet espace est une « deuxième maison » pour beaucoup de contributeurices, de services civiques ou même de salarié.e.s⁷³. C'était d'ailleurs la première chose que Miléna m'a dit lorsqu'elle me décrit son arrivée au Parallèle : « *tu as l'impression que tu es déjà à la maison quand tu rentres* ». Cette comparaison revient régulièrement dans les conversations entre contributeurices qui le constatent, en rigolent ou le revendiquent⁷⁴.

« - Où sont mes affaires dans cet endroit qui est presque chez moi ? (Baptiste, 25 ans, contributeur)

C'est un peu la maison de tout le monde ici » lui répond Erwan (17 ans, contributeur ; observation)

« - Toi aussi le Para c'est ta seconde maison ? (moi)

C'est plutôt la première » (Théo, 20 ans, contributeur ; observation)

Mais c'est également arrivé que des personnes extérieures au Parallèle, telle que la mère d'une contributrice vienne nous voir pour visiter le lieu car elle « *aimerait savoir ce qu'il se passe ici car Maissa voit le Parallèle comme sa deuxième maison* ».

Ce sentiment d'appartenance au lieu peut également s'observer lorsqu'une contributrice, Iléna qui, malgré ses difficultés diverses (à la rue, en manque d'argent, sans nourriture), ne peut concevoir de voler quelque chose au Parallèle. Elle m'explique cela en réaction à un fait de vol récent d'un ami à elle dans le lieu. Acte qu'elle a pris « pour une trahison personnelle » de sa part.

⁷³ C'est ce qui a été retenu par Mathilde Hignet, la députée de notre circonscription lors de sa visite au Parallèle. <https://twitter.com/MathildeHignet/status/1664344899326451716>

⁷⁴ Il suffit d'observer les nombreux témoignages récents des contributeurices face à la vente du lieu : <https://www.instagram.com/stories/highlights/17855771834931535/>

« Je lui avais déjà dit que tu pouvais faire de la merde que de toute façon j'étais pas ta mère, mais pas au Para, pour les lieux qui comptent pour moi, tu peux pas faire ça. Tu ferais pas ça dans ta maison. »

Ilena (17 ans, contributrice ; extrait d'entretien)

Si ce sentiment d'être à la maison peut être lié aux espaces et matériels mis à disposition, la possibilité de se l'approprier et notamment de le décorer a une forte place dans cette perception.

« Savoir qu'on pouvait la décorer du coup c'était un peu ... et ça fait un peu genre notre chambre quoi »

Guilhem (31 ans, ancien contributeur ; extrait d'entretien)

Toutefois, cette association à la chambre, à la maison, n'est pas anodine et ne se suffit pas à la personnalisation du lieu. Le fait que le lieu soit modulable permet de facilement se créer un espace à soi, un espace qui préserve de l'extérieur (Le Bars, 2018). C'est d'ailleurs une comparaison régulière.

« T'as deux mondes, t'as l'intérieur du Parallèle et t'as l'extérieur »

Miléna (21 ans, service civique/stagiaire ; extrait d'entretien)

2. Expérimenter un espace à soi

La création de cet espace à soi peut s'observer dans la manière d'habiter le lieu. Beaucoup de personnes parlent de leur manière d'investir les espaces physiques du lieu et notamment les espaces communs où la fréquentation est la plus importante. Chaque personne a sa manière de trouver son équilibre pour se sentir protégée dans son espace tout en restant au contact du groupe.

« Je pense que moi, j'aime bien, j'aime bien cet espace commun. J'aime bien cet espace [voir plan] parce que bah voilà quoi, c'est la porte d'entrée donc il y aenfin tout le monde est là quoi, donc c'est intéressant d'être là pour discuter avec les gens. Voilà, moi je m'assois souvent dans le coin ici là sur un petit tabouret

*et puis voilà que je regarde mon téléphone et puis je fais de la guitare et puis après
je dis des bêtises avec les gens quoi. »*

Noan (19 ans, contributeur ; extrait d'entretien)

Il est également régulier que des tables soient déplacées ou qu'une personne se place derrière des éléments pour le séparer physiquement d'autrui afin de se sentir plus en sécurité dans l'espace commun. Le bar, permet par exemple de « se sentir plus dans le contrôle » (Gabin). L'important est de pouvoir garder une vue sur ce qu'il se passe dans le lieu, de pouvoir y réagir, écouter, tout en se sentant en confiance.

*« Je me mets juste, tu sais sur les genoux. Comme ça j'ai une vue vis-à-vis du para
mais il y a personne qui a l'accès à me faire la bise. Je suis près de la bouffe, j'suis
près du café. J'suis près de la cuisine. Les escaliers sont pas loin, là c'est parfait. Là
on est pas mal. »*

Ilena (17 ans, contributrice ; extrait d'entretien)

Créer son espace à soi peut également s'observer dans l'équipe salariée. Rayane apprécie de se placer dans la salle principale, dos au mur et face à la porte d'entrée afin de pouvoir facilement accueillir tout en pouvant avoir une vue globale sur l'espace principal.

*« La table est devant moi, elle me protège, parce qu'il y a besoin d'être protégé ici, il
y a du monde. L'important c'est de pouvoir déplacer des choses, chacun peut
déplacer les choses pour s'approprier l'espace et se sentir bien. »*

(Rayane, 27 ans, salarié ; extrait d'entretien)

Si pouvoir déplacer les meubles facilite son intégration dans les espaces communs, cela n'est parfois pas suffisant et certaines personnes peuvent ressentir le besoin de s'isoler. La salle de discussion est généralement choisie, que ce soit pour son emplacement au deuxième étage, qui implique une plus faible fréquentation, que par l'aménagement de la pièce.

« Quand ça va moins bien, tu vois, j'ai un peu d'envie de m'isoler d'être toute seule. Bah, je monte en haut et du coup j'ai plus de facilités à me concentrer, à reprendre un peu mes esprits quand je suis pas le top top quoi. »

Marion (24 ans, service civique/stagiaire ; extrait d'entretien)

La possibilité de s'isoler et même de simplement savoir qu'il est possible de le faire limite l'anxiété sociale. Personne ne fera de remarque. Il est possible d'utiliser le lieu comme bon vouloir tant que ça ne dépasse pas les limites d'individus ou conteste le cadre collectif. Ce modèle de fonctionnement facilite l'accès du lieu à des personnes pouvant avoir des vulnérabilités psychiques et des difficultés sociales. Beaucoup de contributeurices du Parallèle ont vécu des expériences négatives dans des collectifs ou de proches comme par exemple du harcèlement.

« J'étais pas à l'aise socialement et puis j'avais vraiment ce truc de me dire: on m'a toujours rejetée avant quand j'entrais dans des groupes qui étaient déjà formés. Du coup, je me voyais pas.... Enfin, j'avais encore cette image très "on a des groupes d'amis, on se mélange pas" et même si ça se voyait que le lieu il était pas comme ça, inconsciemment vu que c'est toujours les schémas qu'on t'a appris et tu as toujours vécu comme ça bah en fait, j'avais trop du mal à me dire que j'allais sociabiliser et tout avec des gens. [...] Et au final j'avais fait un tea time à un moment de temps donc et du coup c'est la première fois que, que par exemple j'ai rencontré Romuald et tout ça et tout de suite, ils m'ont mis à l'aise et j'ai discuté avec des gens et là ça m'a mis un peu plus à l'aise à me dire que je pouvais, du coup des fois, je descendais genre pour prendre juste mon goûter et après je remontais et genre du coup petit à petit, je me suis vraiment sentie à l'aise de discuter avec les gens. Au début, c'était vraiment le fait de me dire "les gens, ils se connaissent déjà, toi, tu te rajoutes. »

Miléna (21 ans, service civique/stagiaire ; extrait d'entretien)

Le lieu est alors un moyen de se réapproprier les relations sociales progressivement dans des conditions plus favorables. Le lieu favorise le sentiment de légitimité individuelle et favorise

le contact. L'usage concret du lieu favorise la mise en contact et la création d'espaces relationnels (Doyon, 2007: 41).

Le Parallèle est un lieu collectif dans lequel le respect de l'individu et des besoins individuels est extrêmement central. L'accompagnement par les salarié-e-s permet même d'explorer ses limites et ses besoins, dans un cadre sécurisant, comme c'est le cas pour Ilena.

« C'est beaucoup moins le cas maintenant, mais j'y ai passé beaucoup de temps quand j'avais besoin vraiment d'être seule, c'était cette pièce-là dans laquelle je m'enfermais, tu sais il y a une clé.⁷⁵ »

Ilena (17 ans, contributrice ; extrait d'entretien)

Ce qu'elle décrit met en valeur son sentiment d'insécurité, la difficulté pour cette personne d'avoir eu accès à un endroit à soi. Discours qui s'observe chez de nombreuses personnes sans domicile fixe, ce qui est son cas, qui, tout en désirant avoir un lieu où on se sent chez soi et en sécurité, associe le domicile au lieu de tous les dangers (Gardien, 2022). Cela s'explique par la forte présence de victimes de violences intrafamiliales qui ont fui ce qui est perçu socialement comme un espace de protection⁷⁶. Le Parallèle peut également accueillir des personnes ayant un domicile mais vivant dans des milieux conflictuels voire violents⁷⁷. Il est alors difficile de concevoir ce qu'est un « chez-soi » quand on n'en a jamais fait l'expérience. Le Parallèle est donc également un lieu qui permet de découvrir, d'expérimenter ce qu'on souhaite avoir chez soi, et pour soi permettant ainsi de créer un « lieu à soi » (Woolf, 2016), un « chez-soi », qui se définit par la sécurité et le fait d'être en confiance et qui par sa faculté d'adaptation tend petit à petit à devenir un prolongement de soi (Dreyer, 2017). Il n'est donc pas étonnant que plusieurs contributeurices, dont Ilena fait partie, y laissent leurs affaires

⁷⁵ Voir le plan en annexe, Ilena parle de la pièce au deuxième étage.

⁷⁶ Je fais ici référence à la politique qui peut être qualifiée de familialiste/parentaliste (Debord, 2022, p.149) de l'Etat, qui confie aux parents le rôle de protection des enfants. Si des problèmes sont observés, des instances viennent pour corriger et compenser. Confier ce rôle à une telle structure tend à rendre difficile l'insertion de services sociaux qui sont rapidement vu comme invasif. De plus, ce positionnement politique part du principe que l'enfant a besoin d'être protégé et est fragile, association critiquée, notamment par T. Piterbraut-Merx qui considère que cela facilite l'apparition des violences, crée une dépendance aux adultes et aux parents et légitime les abus de pouvoir des adultes sur les jeunes. (Piterbraut-Merx, 2022, p. 71)

⁷⁷ Violences qui peuvent être physiques (coups, blessures, bousculades), des violences morales et psychologiques (injures, exclusion ...), des violences sexuelles (incestes) ou de la négligence.

(vêtements, chaussures, cahiers d'écriture, papiers administratifs...), y passent beaucoup de temps, notamment de vie quotidienne, et participent aux tâches qui incombent au lieu⁷⁸.

L'accompagnement va généralement révéler ces violences par le lien de proximité créé ou simplement par la remise en place de cadres qui peut être vécue comme violente, rappelant à ces personnes des conflits traumatisants due à une utilisation abusive de l'autorité. Cela a pu s'observer avec une contributrice, Diane, qui pouvait facilement avoir des contacts tactiles avec autrui (mettre la main sur l'épaule, enlacer quelqu'un pour demander du soutien) qui posaient problème à certaines contributrices. Poser des limites a provoqué les pleurs de Diane et lui renvoyait une mauvaise image d'elle, de nombreuses discussions avec elle ont été nécessaires afin de faire entendre la limite sans que cela remette en question sa personne et sa valeur. L'idée, selon l'équipe, est de réguler, de rappeler le cadre et d'éviter au maximum de passer par l'autorité et la punition (Aviv, Thomas, 2022). L'accompagnement se fixera sur le fait d'empêcher que cet espace à soi envahisse les espaces des autres. Le risque est que le collectif en pâtisse avec par exemple des affaires ou des restes de nourritures disposées un peu partout et de la vaisselle non faite. Généralement, il va être proposé à la personne d'investir un espace et d'essayer de s'y tenir. Ces arrangements informels permettent de favoriser la création d'un cadre qui reste peu contraignant mais favorise l'autonomie, la mise en place d'un espace à soi tout en gardant à l'esprit la place de l'espace des autres.

Le Parallèle peut également être utilisé comme un chez soi temporaire, le temps de s'habituer à un espace qu'on investit ou va investir.

« J'ai plus beaucoup d'appart et en ce moment je suis en desh de lieu pour chill. Du coup je suis en manque d'espace pour pouvoir chiller et comme il y a un accès internet ici et un ordinateur, j'y passe du temps juste pour ne pas être officiellement dans le nouvel appart que maintenant je squatte parce que je peux squatter un nouvel appart. Du coup ça c'est ok mais où je suis pas encore hyper à l'aise et j'ai

⁷⁸ Comme le ménage qui est la seule injonction de participation au lieu.

pas trouvé d'habitude. Du coup, je viens ici pour zoner mais j'ai pas tant envie de faire ça parce que c'est juste que je peux pas faire mieux. »

Camille (27 ans, contributrice ; extrait d'entretien)

Camille ne se sentant pas encore chez elle dans le logement qu'elle vient de trouver, préfère temporairement vivre ses temps pour soi au Parallèle. L'accès au matériel et à une pièce isolée favorise son choix, qui reste un choix de circonstance. Nous pouvons toutefois observer dans son discours l'importance de ce moment de transition qui favorise son adaptation et l'appropriation de son logement qu'elle considère pour l'instant seulement comme un squat, un lieu où elle se voit comme une intruse.

Les personnes ayant un domicile peuvent explorer et investir différemment l'espace du Parallèle. Certain·e·s ont théoriquement un chez soi, mais n'ont jamais expérimenté un espace à soi. Ils ne savent généralement pas ce que cela peut impliquer et n'y trouvent pas forcément de sens. L'intégration de ces personnes se fait généralement par le biais du collectif et c'est la considération de leur individualité dans ce collectif qui leur permet de trouver leur place et de s'approprier le lieu. Il est régulier que le lieu ait plus un statut de chez-soi que leur logement. C'est ainsi que lors d'une discussion avec Guilhem, habitant un logement ne lui convenant pas car trop petit et bruyant, je lui propose de déménager dans un logement dans lequel il se sentirait bien afin de faire son cocon, cela le fait réagir en rigolant :

« Je vois pas de quoi tu veux parler, j'ai jamais eu de chez moi. »

Guilhem (31 ans, ancien contributeur ; observation)

Ces personnes vont généralement avoir une occupation massive du lieu, être présentes régulièrement et fortement s'investir pour le bien du collectif. C'est seulement à travers les autres que leur espace à soi se construit. Il est donc difficile de pouvoir s'approprier un espace qu'ils sont les seuls à investir. Leur engagement au Parallèle est généralement très important et va généralement révéler un surinvestissement dans l'intendance du lieu. Le travail d'accompagnement va nécessiter de le limiter en valorisant leur appartenance au lieu, leur

implication voir leur (sur)investissement afin de favoriser une considération de leur individualité dans le collectif.

Il peut également arriver que la manière dont le lieu est occupé soit un prolongement de leur manière d'investir leur espace relationnel. C'est par exemple le cas de Théo, qui lors de son arrivée dans le lieu, se retrouvait à faire le ménage, la vaisselle de tous les contributeurices tout en prenant beaucoup de temps pour écouter autrui et les aider, quitte à se nier. Rappeler l'importance de prendre soin de lui entraînait généralement de la colère. Il n'est pas important, selon lui, de penser à lui, de se considérer, d'avoir besoin de parler ou d'être écouté. Aller contre cette posture est complexe et il est important de ne pas s'opposer frontalement à ses propos. C'est donc par le biais de son (sur)investissement dans le lieu que nous, l'équipe, l'avons accompagné en lui faisant remarquer avec humour afin de favoriser la « réhabilitation d'un soi qui a déjà été pensé comme mort » (Tourette-Turgis, Thievenaz, 2012). Le Parallèle devient alors un chez soi collectif dans lequel il est possible d'exister. Prendre soin du lieu, prendre soin du collectif pour finir par prendre soin de soi sont trois notions interconnectées travaillées de concert.

CONCLUSION DU POINT C

Le Parallèle est un lieu où les bipèdes les plus investies habitent ce dernier, ils ne font pas que passer C'est à dire que l'espace est organisé, personnalisé collectivement afin d'inciter à une occupation durable. Habiter c'est prendre part à l'espace, y appartenir mais également le partager avec les autres produisant une interaction entre ce qui est public et ce qui est de l'ordre du privé (Averlant, 2008). Cette manière de pouvoir s'investir dans le lieu favorise l'élaboration d'un espace à soi et donc de prendre conscience de soi. Beaucoup de personnes, notamment celles ayant vécu·e·s dans un milieu violent ou du moins ne favorisant pas la création d'un espace intime, prennent conscience de leur individualité. Le collectif n'est pas un espace oppressif nécessitant de répondre à des demandes créant un dépassement de ses propres limites, c'est ici un support, une source d'entraide, que l'équipe tend à rendre le plus sécurisant, bienveillant et compréhensif possible. Beaucoup de personnes ne se rendent pas

compte de leur situation et de quelle manière elles se considèrent. C'est par le collectif qu'elles prennent conscience de leurs difficultés. Comment un individu pourrait en effet estimer exister, aller mieux, si à aucun moment il n'a fait l'expérience de la bienveillance, si à aucun moment cela ne lui a été renvoyé comme possible (Tourette-Turgis, 2012) ? Le Parallèle est un lieu où nous [les contributeurices et l'équipe] habitons différemment⁷⁹ : le partage de temps quotidiens, la liberté dans le lieu, la culture du « care » et d'entraide créent un espace pour que "des choses inimaginables et non attendues se produisent, un espace pour la surprise et l'invention, pour que les personnes qui se trouvent là ensemble inventent un autre moyen, aussi infime et local soit-il, pour réinventer le monde" (Bellahsen, 2014 : 129). Nous [l'équipe] reprenons sans que cela soit initialement l'objectif, les concepts et fonctionnements de la psychothérapie institutionnelle qui utilisent tout ce qui peut servir à soigner : la possibilité de circuler, de partager du quotidien et tout simplement le collectif (Oury, 1970).

⁷⁹ C'est une inscription concrète du positionnement politique du Parallèle. Cette manière d'habiter oriente l'accompagnement et la manière d'impacter la santé mentale des contributeurices. Il n'est donc pas étonnant que lors de témoignages, c'est le lieu qui est cité comme agissant sur soi et non une personne ou un individu. Cela s'observe par exemple dans cet article de M. Villaverde regroupant de nombreux témoignages recueillis en réaction à la vente du bâtiment abritant le Parallèle (Villaverde, 05/2023).

III. LA PLACE DU PARALLÈLE ET DU TRAVAIL D'ACCOMPAGNEMENT DANS UN ESPACE DONNÉ (SOCIAL, FAMILIAL, GÉOGRAPHIQUE)

Nous avons pu observer comment le lieu, son organisation peut avoir un effet sur la santé mentale de l'équipe comme des contributeurices, nous allons maintenant nous questionner sur la manière dont cela est encadré et réfléchi. Quel est le rôle que l'équipe se donne et quelle place prend le travail développé au Parallèle. Quelle place a ce travail dans la vie des personnes ? Quelle place a le Parallèle sur le territoire, dans un réseau partenarial ? Quelle place lui est-il laissé ? Quelle place a-t-il souhaité prendre ?

A. LA POSTURE D'ACCOMPAGNEMENT AU PARALLÈLE : QUELLE PLACE LAISSÉE AUX INDIVIDUS ? QUELLE PLACE LAISSÉE AUX VÉCUS ?

1. Un accompagnement qui met au centre les individus

A l'image du lieu et de ses fonctions multiples, les salariés font un travail qui recoupe de nombreux secteurs : l'animation socio-culturelle, l'accompagnement social et un travail d'écoute. La raison au fait d'avoir des multiples rôles est simple : en mettant les personnes au centre, tous les outils et moyens sont utilisés pour faciliter l'élaboration de leurs besoins et désirs. Si différents types d'accompagnement peuvent être mis en place, le cadre de celui-ci est large et adaptable.

« Il n'y a pas l'idée du parcours d'accompagnement comme une personne qui viendrait dans le lieu et qui ensuite après un certain temps, ferait ensuite un stage, un service civique puis trouverait un emploi, une formation. C'est juste les faire aller mieux. [...] Nous notre travail c'est d'être à l'écoute, c'est d'être au service des gens, leur faciliter les choses. »

Rayane (27 ans, salarié ; extrait d'entretien)

Les objectifs d'accompagnement sont ici centrés sur la santé mentale, ce que confirme le coordinateur du volet culturel du Parallèle :

« Pour moi la posture d'accompagnement c'est faire parler les gens, c'est tout. Faire parler les gens, que nous on prenne en compte ce qu'ils disent et qu'après on ait un

travail réflexif sur ce qu'ils viennent de dire. Pour moi tout ce qu'on fait, c'est pour faire ça. »

Guilhem (31 ans, salarié ; extrait d'entretien)

Et pour faire cela, des outils multiples sont utilisés. Cela peut être la mise en place d'espaces créatifs, des temps de partages, de discussions, des temps collectifs, l'important est « de laisser à la disposition des espaces pour que les gens, ils fassent des choses qu'ils ont envie de faire et qu'ils ont pas la liberté de faire autre part » (Guilhem). Une grande partie du travail d'accompagnement est de faire que les personnes tentent. Ainsi les personnes découvrent des activités, expérimentent, ouvrent leurs réflexions qu'ils n'auraient pas forcément initiées d'eux même.

« Je comprenais pas trop ce que c'était, moi, un truc artistique et tout. Je crois que c'était pas pour moi à la base. J'aime pas trop ce enfin, je croyais que j'aimais pas trop ça. »

Gabin (25 ans, contributeur ; extrait d'entretien)

Activités qui sont généralement tournées pour parler de soi et ainsi favoriser un processus de biographisation, c'est-à-dire une action réflexive dans lequel la personne est actrice. Ces espaces permettent de réélaborer et « travailler son expérience », d'élaborer leur espace à soi, leur singularité et d'inscrire leurs expériences dans l'espace social (Delory-Momberger, 2019).

« Depuis, je me pose beaucoup plus de questions. Je me pose des questions sur plein de choses même des choses qui me concernent pas forcément. Mais par exemple, c'est comme la relation à plusieurs, bah je me pose des questions pour me dire : est-ce que ce genre de chose peut me convenir ou pas parce qu'en fait, je suis, je suis né comme je suis et j'étais éduqué d'un papa une maman. Une relation, c'est une seule personne. Donc moi actuellement, je suis vraiment en mode, c'est une relation, pour toi je préférerais limite mourir que de tromper ma partenaire et du coup je me dis : est-ce que c'est bien ? Est-ce que ... est-ce qu'il faut travailler là-dessus ? Est-ce que ça me va ? Est-ce que .. bref je me pose beaucoup de questions. »

Romuald (26 ans, contributeur ; extrait d'entretien)

Ces réflexions permettent de choisir en connaissance de cause ce qui leur convient tout en développant leur empathie, la compréhension d'autrui, de ce qui les traversent et donc de développer leurs compétences psychosociales⁸⁰.

Ces pratiques individuelles peuvent être associées à du collectif par le biais d'ateliers d'écriture mais aussi de scènes ouvertes. Elaborer et réfléchir sur ses expériences, écrire en faisant apparaître et en cachant ce qui est souhaité par l'auteurice et, si la personne le souhaite, le présenter aux autres pour faire vivre ses souffrances, les visibiliser, en faire un sujet d'échange. « Au moins je l'ai fait exister » me dit Camille lorsqu'elle a parlé à ses amis de souffrances qui la traversaient dans sa relation avec eux. Bien que la situation ne soit pas satisfaisante, elle s'est positionnée, elle a ouvert la discussion sur une situation tue et non discutée. Le Parallèle fait régulièrement office d'espace premier pour parler de soi. L'écoute, le non-jugement en réaction favorise la rupture du silence.

Au vu des retours des contributeurices et de la manière dont nous [l'équipe salariée] construisons nos pratiques professionnelles, nous avons un impact sur la santé mentale des personnes. Le soin selon F. Worms est un « souci moral et une construction technique humaine visant à résoudre les maux concrets et moraux de l'humanité, les souffrances mais aussi les injustices qui l'affectent dans son histoire » (Worms, 2010 : 19) et tout ce que nous avons pu développer jusqu'ici répond à cette définition. Nous sommes un élément parmi d'autres qui ont un effet sur la santé mentale et comme l'a conceptualisé le psychiatre et psychanalyste J. Oury à travers ses expériences dans des cliniques de psychothérapie institutionnelle, toutes les personnes travaillant dans la clinique et les patients participent aux soins et ont un certain « coefficient thérapeutique » (Oury, 1970). L'ami, Le pair, la personne concernée par des problématiques approchantes, l'accompagnateur, la psychologue, les rôles divers et variés permettent d'avoir différents effets, de nourrir les réflexions et les échanges. Et qu'est ce qui agit le plus sur la personne ? Est-ce l'atelier de relation affective ou la

⁸⁰ Il est important de souligner que visibiliser la subjectivité des cadres et choix de chacun peut créer de l'anxiété et décontenancer la personne en rajoutant de la complexité dans de nombreux aspects de sa vie et en remettant en question des choix qui semblent évident et non contestable initialement.

discussion informelle d'une dizaine de minutes développée dans un couloir ? Est-ce le fait de jouer ensemble à un jeu de société, une rencontre ou simplement un « bonjour » chaleureux ? Comme le dit J. Oury, tous ces éléments comptent dans la mise en place d'un mieux-être et ne sont pourtant pas retenus et perçus à la hauteur de leur impact⁸¹.

2. Un accompagnement qui nécessite adaptation et de prendre le temps

Accompagner nécessite du temps, en premier lieu pour créer un lien de confiance et dans un second temps pour que la personne reste motrice dans les prises de décisions. Le lieu est moins soumis aux pressions de performance comme il est possible de le voir dans le travail social institutionnel où la mesure quantitative (de signalement, de la mise en place de dispositif) prend de plus en plus de place, mettant en concurrence les travailleurs sociaux et nuisant à l'accompagnement (Serre, 2011). Prendre le temps favorise une relation de proximité et limite l'asymétrie relationnelle entre l'équipe et les contributeurices ce qui permet de suivre le rythme de chaque individu. Temps qui peut être nécessaire de prendre, même dans des situations où la personne nécessite la mise en place d'aides pour répondre à une situation d'urgence (Chobeaux, 2011). Rayane en parle lors de l'entretien : la première fois qu'il a croisé Ilena, une mineure avec une information préoccupante, à la rue avec des problèmes d'addiction, il était dans une dynamique de répondre à tous ces problèmes, ce à quoi Ilena lui a répondu « là pour l'instant, je suis pas là-dedans, là, j'ai juste envie de trainer ». Cette injonction à mettre en action est selon lui délétère et peut favoriser la défiance et même les échecs :

« Elle a dû avoir besoin de se retrouver au moins un an avec elle-même, de savoir ce qu'elle voulait faire, de ce dont elle avait envie, de ses besoins, de ce qu'elle voulait pas faire. En fait, tu te rends compte que toutes ces questions-là, elle a été empêchée toute sa vie. Elle a été empêchée d'aller à son rythme »

Rayane (27 ans, salarié ; extrait d'entretien)

⁸¹ *ibid.*

Accompagner en mettant au centre le bénéficiaire c'est aussi accepter son rythme, ses volontés ce qui nécessite de déconstruire, en tant que professionnel, ce qui paraît être le plus opportun pour l'autre sans même savoir ce qu'il ou elle traverse, ce qui l'a construit et l'anime. Prendre le temps nécessite également de s'adapter afin de mettre en confiance petit à petit la personne dans ce qu'elle veut entreprendre. Thabisa souhaitait créer des temps pour se retrouver entre victimes de violence. Créer et encadrer ces temps créait chez elle une lourde responsabilité qui rendait la mise en place du projet difficile. Nous nous sommes retrouvées plusieurs fois toutes les deux, à faire de la couture pour discuter, notamment des violences que nous avons vécues. Le fait de créer ensemble, de discuter a permis de renforcer sa confiance et permis au bout de quelques mois la mise en place de temps ouverts à tous et toutes. Afin de favoriser l'encadrement de ces temps, j'ai proposé à Thabisa de diviser l'encadrement entre trois personnes : la psychologue du Parallèle, moi-même pour la pair-aidance et Thabisa en tant que référente couture. Le fait de pouvoir encadrer seulement sur le plan technique la rassurait. Cela permettait d'avoir la responsabilité sur quelque chose qui l'engage moins émotionnellement sans lui enlever la possibilité, si elle le souhaite, que petit à petit, elle puisse prendre plus de responsabilités dans l'encadrement et transmettre son savoir expérientiel. Ainsi chaque accompagnement nécessite de créer des espaces où les personnes se sentent bien et ainsi les faire prendre confiance en leur capacité, en leurs savoirs pour développer leur légitimité à essayer. S'essayer c'est aussi devoir gérer l'après, parler de la manière dont la personne a vécu l'activité, parler de ce qui fonctionne ou non. Être là pour écouter, soutenir, ne pas rentrer dans une vision binaire d'échec et de réussite mais sur ce que ça a permis d'apprendre, de retenir. Ce travail d'accompagnement nécessite une posture d'*empowerment* qui doit rester articulée avec les conditions structurelles et institutionnelles qui impactent directement sur sa condition de possibilité et la capacité de mise en œuvre (Bacqué, Biewener, 2015).

L'adaptation continue demande une grande flexibilité de la part de l'équipe ce qui peut entraîner un engagement personnel fort et impacter la vie personnelle des salariés. C'est le

cas de Guilhem qui s'est retrouvé régulièrement à prêter les clés du Parallèle les *week-ends* ou le soir, hors de ses horaires de travail.

« Alors des fois ils [les contributeurices] s'y prenaient à l'avance, mais des fois, pour leur apprendre l'autonomie, on peut pas leur dire « Bah non, vous revenez lundi ». Des fois, il y a des enjeux de : ils veulent l'utiliser, il faut leur donner et après on leur dit : « bah là non ». Un truc de cadre souple qui permet de ... en fait qui chie dans la colle mais qu'ils aient quand même accès à. Sinon je trouve c'est punitif, ça peut être punitif de pas être présent ou de pas faire de permanence, sur l'utilisation du lieu. »

Guilhem (31 ans, salarié ; extrait d'entretien)

Guilhem sort du cadre de travail pour répondre aux mieux aux besoins des contributeurices. Cette situation s'est reproduite un certain nombre de fois sans que cela soit établi formellement dans les réunions et discussions d'équipe. Un début de réflexion a toutefois été mis en place et l'idée de la mise en place d'astreinte⁸² a été proposée afin d'éviter que cela repose sur des motivations individuelles, cette solution n'a toutefois pas aboutie. Cette flexibilité a déjà permis la prise en charge de situation à risque telle que la découverte d'une situation de violence, la prise en charge de personnes avec une addiction. Ces écarts avec le droit du travail sont des dynamiques classiques dans le secteur associatif où l'engagement personnel et militant, la pression due aux surcharges de travail doivent se combiner avec le salariat (Cottin-Marx, 2021 :53-54). La souplesse sur les horaires facilite généralement sa propre exploitation et nécessite une vigilance constante (Zalzett, Fihn, 2022 : 54).

3. Une forte interaction entre l'individuel et le collectif

Comme nous l'avons déjà vu, la pratique professionnelle développée au Parallèle intègre une dimension individuelle mais également collective. L'accompagnement individuel nourrissant le collectif et inversement. Les échanges informels peuvent tendre vers la mise en place

⁸² Pour donner des clés, pouvoir réagir à ses situations d'urgence, pour proposer des temps d'écoute.

d'ateliers collectifs si la personne le souhaite⁸³. Par exemple, un atelier sur la médication a été mis en place suite aux échanges avec une contributrice, Miléna, concernée par les souffrances psychiques et sous médication. Son souhait de partager son expérience du soin et de la prise d'un traitement a grandi au fil du temps. Elle ne souhaitait pas que ce temps soit sous forme d'une simple discussion. Un jeu, mixant le cadavre-exquis et le jeu du « téléphone arabe », a été utilisé comme outil. Ce temps a permis d'ouvrir le sujet au collectif et a motivé la contributrice à vouloir le renouveler. Cet atelier a permis de valoriser son expérience de vie et ses réflexions ce qui a accentué son envie de les partager. Contrairement à l'accompagnement dans le travail social qui est majoritairement individuel, le Parallèle est un lieu qui crée du lien à une période où le lien, selon P. Menchi, est en crise. Le travail social a tendance à répondre à des besoins directs mais ne permet pas de créer et de développer le collectif, l'entraide (Menchi, 2011). Les personnes suivies sont pourtant régulièrement en rupture avec le contrat social, ce n'est donc pas par l'individuel qu'ils pourront refaire société mais par le groupe, la sociabilité (Tosquelles, 2021 : 169). D'autant plus qu'il n'y a « pas de soin sans un processus d'échange fabriquant de nouveaux problèmes communs », ce que J. R. i Orra (2022 : 10) baptise de « communisme de la guérison ». Avoir une dimension collective implique un développement et un échange des savoirs expérientiels de tout un chacun qui peuvent être articulés avec des savoirs plus abstraits, par exemple issus des sciences sociales⁸⁴. C'est ce que décrit P. Freire qui annonce que : « quand j'arrive pour travailler dans un contexte d'oppression, de répression et d'exploitation des personnes, je comprends que, y compris pour des raisons de survie collective, il soit parfois nécessaire à ces personnes de croire que Dieu-même soit le responsable de toute cette misère » (Masselli, Vieira, Oliveira, Smeke, 2013). Ce mélange des savoirs vécus avec des « savoirs froids » remet dans un contexte les situations de chacun et favorise la prise de consciences des oppressions et contraintes structurelles, donnant ainsi du sens à l'insupportable (Freire, 2021 : XXIII). Cette manière de travailler implique de ne pas transposer sur les contributeurices la nécessité de les faire rentrer dans un

⁸³ Tous et toutes ne souhaitent pas faire un enjeu collectif de ce qu'ils vivent et les traversent.

⁸⁴ Je précise que ces différents types de savoirs ne s'opposent pas, les savoirs dit formels étant empreints également de leur subjectivité (Andrieu, 30/05/2023 ; Gardien, 30/05/2023).

cadre normatif, encore moins de viser à leurs adhésions à ces normes, qui écrasent leurs individualités et leurs désirs (Paul, 2012 : 16 ; Tourette-Turgis, 2012). C'est ici un « travail du sens » et non un « travail du deuil » qui est recherché favorisant ainsi l'émancipation et une prise de décision en connaissance de cause (Tourette-Turgis, 2012). Les personnes aménagent ainsi un cadre gérable et en accord avec eux même leur permettant de trouver leur place dans un espace (social, familial, amical, etc.). Omettre le collectif dans l'accompagnement conduit les individus à considérer que seul eux-même peut vraiment les aider.

“En fait, c'est pas quelqu'un d'autre qui va m'aider. Sincèrement. De toute façon, même si en fait la psychologue c'est une oreille, c'est pas une aide, enfin c'est pas une aide, c'est une aide une oreille. Enfin t'as compris ce que je veux dire. C'est moi qui vais m'aider, c'est moi qui vais faire les démarches, c'est moi qui ... tu vois.”

Ilena (17 ans, contributrice ; extrait d'entretien)

Et bien que la place de l'individu dans son évolution et sa prise en charge soit centrale, Ilena m'explique sa difficulté à accepter l'aide de quelqu'un d'autres, par méfiance mais également car cela doit venir d'elle, c'est à elle de faire.

4. Du vécu aux savoirs expérientiels, du savoirs expérientiels à la mise en place de savoirs communs

La place du vécu est centrale au Parallèle, que ce soit pour créer, favoriser la prise de recul sur soi, que pour transmettre et échanger nos expériences. Il est commun de penser que chaque expérience est personnelle et unique. Cette expérience est toutefois intégrée dans une culture, ici occidentale, elle est inscrite dans un groupe social donné, cette expérience peut donc s'associer à celles d'autrui (Gardien, 05/2023). L'écoute et les discussions permettent de mettre en lien des personnes ayant des expériences approchantes, créant de la résonance entre leur vécu et celui d'autrui, ce qui permet de se sentir moins seul et isolé (Masselli, Vieira, Oliveira, Smeke, 2013).

“Je pense quand la personne elle a un peu vécu aussi les mêmes choses que moi, je pense ça aide beaucoup à se sentir. Bah déjà tu te sens moins seul et tu dis la

personne, elle a certes elle a pas mon vécu parce qu'on est différent mais elle a vécu certaines choses qui font qu'on a des ressemblances du coup tu te sens vraiment compris”

Miléna (21 ans ; service civique/stagiaire ; extrait d'entretien)

Créer des groupes de paroles favorise l'échange de pratiques et de réflexions qui font avancer tout un chacun dans l'élaboration d'un récit de soi tout en brisant l'isolement.

« Je pensais que j'allais être plus affecté, que ça allait être difficile [de participer à un groupe de parole pour les victimes de violence], en fait ça m'a fait du bien. Je me répétais tout le temps, je suis seule, je suis seule, mais non, samedi, j'ai bien vu, même si on le raconte tous à notre manière et si on a toutes nos différences, je me suis sentie entourée, j'ai vu qu'on était un groupe, qu'on était ensemble. »

Thabisa (30 ans ; contributrice ; observation)⁸⁵

Dans ces deux citations, nous voyons la force d'avoir un vécu approchant à partager qui produit ce que j'appelle une « résonance », c'est à dire le sentiment de compréhension mutuelle due à une description approchante de sensations vécues.

GARDER SON INDIVIDUALITÉ MALGRÉ LA RÉSONNANCE

Si cette sensation de résonance peut être un atout pour briser l'isolement et élaborer ensemble des solutions que chacun va s'approprier, il peut également y avoir le risque d'y perdre son individualité. C'est ce qui a été pointé par Maelle, la psychologue du Parallèle, avec qui nous avons travaillé sur un équilibre entre collectif et individuel. Nous avons été confrontés à l'exemple de Marion qui avait tendance à beaucoup se comparer à moi, à dire que nous étions pareilles. Cette personne, qui pouvait avoir la tendance à s'adapter aux atteintes et besoins des autres, se retrouvait à voir dans nos similitudes des « signes ». Deviner une réaction que j'allais avoir face à une situation ne faisait que nourrir ces croyances. Il a alors été nécessaire d'appuyer sur nos différences. Je soulignais le fait que nos discussions permettaient de bien nous connaître et donc de prévoir certaines de nos réactions. Garder cette distance permet de favoriser l'appropriation des discours, de garder un regard critique essentiel pour s'émanciper et non reproduire un parcours qui nous éloigne de nous-même.

⁸⁵ Son retour après avoir participé à un groupe de paroles pour les victimes de violence.

La résonance permet d'élaborer des savoirs expérientiels individuels qui vont s'affiner au fil du temps et permettre d'élaborer des savoirs expérientiels communs, d'échanger sur des « solutions » pour rendre le quotidien plus gérable. Ces savoirs et solutions peuvent évoluer au fil du temps et se construire différemment selon les groupes d'individus (Gardien, 05/2023). Des similitudes peuvent toutefois s'observer et permettre la construction de savoirs intersubjectifs qu'E. Gardien nomme savoirs expérientiels pairjectif (Gardien, 05/2023). Ces savoirs permettent de partager l'expérience à tout un chacun et de favoriser l'élaboration de savoirs et de sens communs (Gardien, 05/2023), favorisant ainsi la compréhension de ces expériences rares pour des non-concernés. Cela permet de développer l'empathie d'autrui, de déstigmatiser des comportements et donc de rendre plus inclusif un collectif.

« La thérapeutique est toujours une traversée des mondes singuliers des communautés, parfois un passage, et ce passage est transmission. Il n'y a pas de thérapeutiques sans transmission : la thérapeutique est l'actualisation des mondes des communautés. Si la question des collectifs de soin doit être posée, c'est que les collectifs soignent en se soignant »

J. R. i Orra (2022 : 37)

L'équipe salariée utilise également son vécu et participe aux échanges et à la construction de savoirs expérientiels. L'engagement personnel et émotionnel peut être important, car la singularité de chaque individu est visibilisée également par ses expériences vécues. C'est ainsi qu'un salarié peut parler de sa dépression ou de son addiction à l'alcool pour nourrir les discussions. Cependant, cet engagement accentue l'horizontalité entre l'équipe et les contributeurices. Certains collègues vont jusqu'à dire que les contributeurices nous apportent autant que nous pouvons leur apporter. Ce discours peut être associé à une confusion dans les rôles et les statuts qui montre que les enjeux hiérarchiques et les asymétries relationnelles peuvent être sous-estimés.

« On est un peu comme des amis pour eux »

Rayane (27 ans, salarié ; observation)

Cette relation de proximité est un atout pour l'accompagnement proposé mais cela peut également le complexifier lors de conflits qui se retrouvent parfois invisibilisés. Il est parfois difficile de différencier la relation amicale de la relation professionnelle, ce qui rend de potentielles confrontations plus difficiles si les deux cadres ne sont pas bien séparés.

Lors des entretiens, l'équipe est bien identifiée différemment des autres statuts du lieu ; nous sommes aussi perçus comme ceux définissant le cadre et son respect, que cela soit jugé comme juste ou non. Sans parler des asymétries relationnelles liées à des rapports de force potentiels, la manière d'investir le savoir expérientiel est différent pour l'équipe.

« J'ai pas à moi faire le taff de parler de moi avec des gens quoi, du coup je parle moins de moi sauf quand c'est pertinent dans une discussion où les gens ça peut résonner sur certains trucs. Dans certaines discussions je parle de moi parce qu'en fait c'est pertinent de se dire qu'on est similaire bla bla bla. » Guilhem (31 ans , salarié ; extrait d'entretien)

Notre position ne nous permet pas certains comportements, ne nous met pas dans une posture où nous allons nous confier pour que l'autre nous aide. Lorsque nous utilisons nos savoirs expérientiels, c'est pour répondre à une situation où nous jugeons pertinent de développer un sujet donné. Chacun des professionnels va faire vivre des sujets qui les animent et qu'ils considèrent comme importants ce qui renvoie une forte sincérité et spontanéité aux contributeurices qui parlent de chaque membre de l'équipe pour ce qu'iel dégage ou ce dans quoi iel s'engage. Cet engagement dans la posture professionnelle a posé question à Maelle, notre psychologue lors de son arrivée.

« J'ai mis du temps à trouver une place, enfin à trouver une place... à en prendre une. Je pense que, ici, il y a de la place pour tout le monde mais de prendre une place et d'avoir une patte professionnelle, un style, j'ai mis plus de temps à le faire que quand je suis dans des lieux plus institutionnels, étonnamment, parce que dans les lieux plus institutionnels, je sens bien que des fois, je suis un peu en décalage. Mais du coup, ça me dérange pas. Et là vu que le lieu lui-même est décalé, et ben, il y avait un truc où j'arrivais pas à faire trop la frontière limite entre, je parle au

passé mais je pense que c'est encore le cas, entre ta patte professionnelle, ton cadre professionnel, de posture et tout ça, et juste ton travail »

Maëlle (27 ans, psychologue ; extrait d'entretien)

Car contrairement à tous les autres membres de l'équipe, elle ne pouvait pas, à cause de sa fonction, parler d'elle et de son vécu et pouvait vivre son rôle comme étant « encombrant ».

CONCLUSION DU POINT A

Le Parallèle est un lieu combinant l'individuel et le collectif, un travail d'action réflexive sur soi, inscrivant son expérience dans l'espace social tout en échangeant avec ses pairs de son vécu et de ses apprentissages. La structure et les salariés se retrouvent en interface, ce qui rappelle les propos de P. Menchi qui décrit l'origine du travail social comme se plaçant entre l'État, la société civile et l'individu, espace d'entre-deux entre l'espace public et l'espace privé (Menchi, 2011). Espace où la « zone d'incertitudes » crée quelque chose (Le Gall, Rougé, 2014). M. Foucault en parle comme des « hétérotopies ». Les hétérotopies ont « la curieuse propriété d'être en rapport avec tous les autres emplacements mais sur un mode tel qu'ils suspendent, neutralisent ou inversent, l'ensemble des rapports qui se trouvent, par eux, désignés, reflétés ou réfléchis. » (Foucault, 2004). Ces lieux inscrits dans la société, sont des sortes de contre-emplacements qui fonctionnent comme des « utopies effectivement réalisées, des lieux hors de tous les lieux mais localisables » (Foucault, 2004). M. Foucault établit que les hétérotopies ont une fonction qui se construit en relation avec les autres espaces. H. Doyon voit en l'hétérotopie un espace qui peut être communautaire, producteur d'identités politiques, un lieu pour des modes de vie autres (Doyon, 2007 : 54). Ces sous-catégories d'hétérotopies rassemblent par des valeurs communes, qui permettent d'être « ce que je suis, ce que je pourrais être et ce que je voudrais être » (Doyon, 2007 : 48-49) favorisant ainsi la création d'un espace à soi, de son individuation par l'expérimentation et l'exploration de ses propres limites.

B. QUELLE EST LA PLACE D'UNE HÉTÉROTOPIE DANS LA SOCIÉTÉ ?

1. Un lieu en interface avec d'autres espaces

Le Parallèle a une forte empreinte sur le territoire et a un large réseau partenarial qui représente la multiplicité de ces activités. Les structures partenariales appartiennent à des milieux très variés (culturels, médicaux, sociaux, militants etc.). Cette inscription dans le territoire fait que le lieu est au contact de milieux en marges autant qu'institutionnels. Des collectifs sont d'ailleurs régulièrement accueillis tels que les organisateurices de la Pride de Redon ou de la sécurité sociale alimentaire. Le lieu voit donc des individus issus de structures et d'organisations très différentes passer le pas de la porte. Cette façon de faire est représentative de la manière dont le travail est développé au Parallèle. Le lieu peut être un outil, un espace qui permet de se regrouper. L'accompagnement proposé est également un moyen d'être mis en lien avec d'autres structures selon les besoins et envies de chacun·e. L'accompagnement peut agir sur tous les espaces d'une personne et ainsi faire qu'un salarié se retrouve entre l'individu et son travail ou sa formation, entre l'individu et un soignant ou un acteur social, entre un individu et sa famille ou son groupe d'ami ou son/sa conjoint·e. La structure permet donc de construire des ponts entre un individu et un espace, qu'il soit social ou intime. Le/la professionnel·le se retrouve généralement dans les espaces où il peut y avoir des tensions. Selon les contributeurices, l'équipe n'abordera pas les mêmes sujets et donc s'inscrira dans des espaces différents. Cet accompagnement permet de maintenir un suivi, de favoriser l'accès à ses droits et aux soins, de refaire société pour des personnes en rupture avec les institutions, de créer d'autres espaces intimes (famille de substitution, cercle amical). C'est le cas par exemple de Flore qui régulièrement allait au Parallèle pour éviter le lycée qui lui provoquait de fortes crises d'angoisse.

« Vu que j'allais mal à cause des cours et que du coup ma mère, elle savait que je venais ici et que c'est vraiment le seul endroit où j'allais bien. Du coup elle en parlait des fois à Rayane pour essayer de leur demander comment ça se passait et tout ça enfin comme il me voyait en dehors des cours. Parce que ça la rassurait de savoir que j'étais là et pas au lycée à être mal. »

Flore (17 ans, contributrice ; extrait d'entretien)

Des échanges entre l'équipe et sa mère ont été réguliers, ce qui a permis de rassurer sa mère sur la situation et aussi de limiter l'impact sur sa vie, car lors de crises d'angoisse, Flore pouvait appeler sa mère pour lui demander d'aller la chercher. L'accompagnement proposé par l'équipe a favorisé les échanges entre Flore et sa mère et entre Flore et l'équipe permettant ainsi de maintenir son parcours scolaire. Ainsi Flore a obtenu son bac et a été acceptée dans sa formation qui lui permettra de poursuivre ses études. Le lieu a ici eu le rôle d'espace transitionnel, comme le décrit D. Winnicott (2013), fonction régulièrement observée dans les tiers-lieux (Liefoghe, 2018). Le tiers-lieu devient alors une « zone intermédiaire d'expériences » qui autorise le jeu et la créativité pour « y prendre plaisir » (Winnicott, 2013). L'équipe du Parallèle s'est donc retrouvée en interface entre Flore et l'école et également avec sa famille. Le fait d'avoir pu être entre ces deux espaces en tension ont permis à Flore d'aller mieux. Le fait d'être entre deux espaces peut également être initié par des professionnel-le-s qui suivent des bipèdes. Cela peut être vu comme un atout par certains partenaires, généralement les organismes de formation et de services civiques qui trouvent que cela permet de maintenir les personnes dans leur projet. C'est le cas par exemple de Gaëlle, coordinatrice d'un service civique qui⁸⁶ « trouve qu'on travaille pas mal ensemble dans le suivi de jeunes. ». Elle suit par exemple Ilena et trouve qu' « au tiers lieu elle [Ilena] va pas trouver la même chose qu'à l'espace jeune, que ici. Je pense qu'elle a besoin de cet équilibre entre tout le monde. Ça permet de faire tampon. Si une situation lui convient pas, elle peut en parler chez un autre interlocuteur ».

⁸⁶ Gaëlle me parlant à moi qui suis salariée au Parallèle, j'ai bien conscience qu'elle ne critiquera pas nos postures d'accompagnement, ce qui rend son discours probablement très biaisé.

Cette reconnaissance n'a pas toujours été aussi simple comme par exemple avec les collectivités territoriales qui ont remis en question le projet de tiers-lieu, bien qu'aujourd'hui elles soient favorables à son existence.

« Mais n'empêche qu'on a conventionné avec ce partenaire et aujourd'hui force est de constater, en tout cas, on a eu raison de leur faire confiance »

Coordinatrice du Plan Éducatif Local, Ville de Redon⁸⁷

Certains acteurs locaux peuvent également avoir une posture critique avec l'instauration de rivalités. Il nous est alors reproché notre posture et la place prise par l'équipe du Parallèle. « *Il n'y a que vous qui parlez de co-accompagnement* » me dit la directrice d'une structure d'insertion professionnelle des jeunes, personne qui nous renvoie régulièrement que nous dépassons nos fonctions et que cela nuit à l'accompagnement proposé par leur structure. La remise en question de la structure s'est plus observée lors de l'arrivée du projet « Le Souci de Soi » où le recrutement d'une psychologue dans une structure jeunesse a été très critiquée, par exemple, par le groupe d'entraide mutuelle qui considérait que cela faisait partie de leur champ d'intervention et percevait cet appel à projet comme une intrusion. Les critiques pouvaient également considérer notre pratique comme dangereuse. Critique qui pouvait être également issue d'une impression que ces pratiques constituaient une remise en question sous-jacente des pratiques habituelles, provoquant en réaction une volonté de montrer notre manque de légitimité à prendre cette place (Souchard & al., 2012).

« Tu vois typiquement, quand les partenaires, certains partenaires ont commencé à dire ouais qu'est-ce qu'ils foutent au Parallèle, c'est de la magie. Enfin, en gros, un peu remettre en question ma présence et bah, tu sais que c'est aussi parce que eux, ils ont une image du psychologue qui est comme ça. Et du coup, d'un côté, je trouve ça, j'avais envie de leur dire, bah non mais en fait c'est vous qui avez un problème avec le cadre et que c'est vous que ça angoisse, enfin le fait que ça soit de l'informel et tout ça. C'est vous qui trouvez ça dérangeant, pourquoi, ça vous appartient. Et en

⁸⁷ synthèse, 2022

même temps, ça me remettait vraiment en question : « mais en fait ça se trouve ils ont raison » et juste ça serait quoi la particularité de mon poste ici et en quoi est-ce possible qu'un psy soit dans ce genre d'espace. »

Maëlle (27, psychologue ; extrait d'entretien)

Toutes ces réactions pèsent sur le sentiment de légitimité de l'équipe et peut nuire à la manière dont nous travaillons. Il est par exemple facile de retourner vers un accompagnement plus individualisé car réintégrer le collectif dans les différents projets prend du temps et nécessite d'avoir confiance dans les actions proposées.

Ce manque de légitimité peut expliquer pourquoi l'appel à projet demande l'embauche d'un-e psychologue et non d'un pair-aidant ou d'un art thérapeute comme cela avait été conseillé par un diagnostic développé par l'EHESP (Chanet & al., 2022). Le besoin de l'équipe d'avoir une personne qui a une légitimité par sa fonction et sa formation, que ce soit pour se sentir plus à même de gérer les situations en interne ainsi que pour l'image renvoyée aux partenaires. Cela a donné l'impression à Maëlle que son arrivée allait produire un changement radical notamment dans la vie des contributeurices.

« C'était comme s'il y avait un soulagement, et que comme il y avait un soulagement, c'est bon, c'est ok ça va rouler [...] J'ai pas autant de pouvoir moi »

Maëlle (27 ans, psychologue ; extrait d'entretien)

Arrivée qui a été d'autant plus difficile pour elle, car elle se retrouvait confrontée à des cultures professionnelles très différentes et ne savait pas quelle place devait avoir ses propres interrogations. Son arrivée a permis de questionner notre cadre d'intervention, la confidentialité et tout ce qui est lié à la projection des membres de l'équipe sur les parcours des contributeurices.

Le Parallèle, par sa position en interaction avec d'autres structures et espaces, est un lieu modulable, ce qui est favorable pour l'accompagnement mais incite à la méfiance et à la défiance des partenaires. De fait, la structure donne l'impression de s'immiscer dans de

nombreux secteurs d'activités, ce qui entraîne beaucoup de critiques et renvoie aux intervenants une remise en question de leur travail.

2. la violence institutionnelle

Pourquoi le Parallèle a-t-il fini par avoir cette place ? Initialement, le lieu avait pour objectif de favoriser la mise en projets, de créer un espace de rencontres et d'émancipation. L'accompagnement social est venu dans un second temps. Si le Parallèle est nécessaire pour permettre à un public vulnérable d'avoir accès à leurs droits et aux soins, c'est parce que les fonctions, l'organisation, le cadre et le manque d'accessibilité des institutions créent des expériences violentes pour les usagers.

« J'en ai marre, ils le savent pourtant que je suis à la rue mais ils arrêtent pas de me demander un justificatif. C'est aberrant je dois avoir un justificatif de domicile pour avoir une carte d'identité et avoir ma carte d'identité pour avoir un logement. Je me suis barrée du rendez-vous, si jamais on vient me chercher, dites que je suis pas là. »

Ilena (17 ans, contributrice ; extrait d'entretien)

Les contraintes administratives empêchent la bonne mise en place des démarches et entraînent des réactions de fortes colères d'Ilena qui trouve cette situation "aberrante". Situations qu'il est nécessaire de vivre pour pouvoir avoir accès à ses droits, aux soins, à des formations etc. Dans de nombreux secteurs, tel que le travail social, les professionnels se retrouvent entre vouloir aider tout en ayant des missions qui s'inscrivent dans les limites d'un cadre précis pouvant avoir une dimension normative légitimant un certain ordre social. Qu'ils le veuillent ou non, ils sont pris entre ses injonctions contradictoires qui peuvent nourrir la défiance d'une partie du public notamment ceux en rupture avec les institutions. Cette rupture s'est d'autant plus accentuée depuis la seconde moitié des années 1990 où beaucoup de structures notamment sociales et d'insertion sont rentrées dans une dynamique de contrôle et de punition face à ce qui est considéré comme des « écarts » (Dubois, 2021 : 9). Il n'est donc pas étonnant que les personnes les plus en rupture avec les institutions soient des

personnes⁸⁸ qui ont déjà été au contact de structures sociales ou médicales⁸⁹ pendant leur enfance.

« La dernière psychologue que j'ai vu, elle m'a dit que à ma place il y a plein de gens qui se seraient suicidés. Et du coup je lui ai dis "bah j'y pense tous les jours salope" [gorge qui se sert]. Et mon père, il m'a forcé à y retourner. C'était la 4e séance. Du coup, j'y suis retourné une 5e séance. C'était horrible. Du coup, j'y suis pas retournée entièrement, au bout d'un moment je me suis cassée, je suis allée fumer, j'étais en 3e. »

Iléna (17 ans, contributrice ; extrait d'entretien)

Ainsi se développe une méfiance et une défiance de ceux qui contrôlent. Cela se répercute à tous les codes associés à ces structures : les modalités d'accueil, le cadre⁹⁰, l'organisation des pièces, les postures professionnelles, créant une ambiance globale vécue comme violente.

« Tu peux me faire un câlin ? » demande Ilena qui arrive vers Rayane. Elle semble être tendue.

Elle rajoute : « c'était pas Séverine, il y avait plein de monde, je me suis barrée [de son organisme de formation] »

« Pourquoi t'es partie ? » demande Rayane

« Je sais pas, je me sentais pas bien, le lieu, l'ambiance tout ça. Je me sens oppressée, encore maintenant »

L'EXEMPLE D'ILENA, SUIVI PAR UNE STRUCTURE DE SERVICE CIVIQUE ET PRÉSENTE AU PARALLÈLE

Le cadre d'accompagnement du service civique et les contraintes structurelles (contrat d'engagement) de cette structure accueillant des services civiques accentuent les risques de conflits et nécessitent régulièrement une prise en charge des situations par la coordonnatrice car les altercations ont pu mettre à mal des partenaires et mettre dans une position complexe Gaëlle.

⁸⁸ Par exemple les enfants de l'ASE.

⁸⁹ comme la protection de l'enfance ou la psychiatrie.

⁹⁰ Tel que le fait de devoir prendre rendez-vous.

« Ilena a des postures qui, parce qu'elle a pas appris étant petite, en fait, de ce qui se fait et de ce qui se fait pas. Et la vulgarité, avec des enfants...⁹¹ »

Gaëlle (coordinatrice, accompagnatrice de service civique ; extrait d'entretien)

Cette conversation finit par la constatation que « les jours où elle [Ilena] était là, j'étais en stress toute la journée pour savoir qui va m'appeler pour dire qu'elle a dit quelque chose ». L'échange de Gaëlle fait ressortir la nécessité qu'Ilena fasse « un petit effort de changement de façon de faire habituelle » bien qu'elle ait « énormément progressée ». Cette perception rappelle en sous-texte ce que développe B. Geremek dans *La potence ou la pitié*, l'auteur met en valeur les attentes des institutions et des individus vis-à-vis des personnes pauvres, qui se doivent d'intégrer le respect des convenances et des normes et d'adapter leurs discours et leurs comportements (Geremek, 1987). L'accompagnement de ce service civique qui tend vers une autonomie « juridique » à visée responsabilisante (Paul, 2012), rappelle les propos de F. Chobeaux qui parlent de la présence sous-jacente dans les discours professionnels du bon et du mauvais usager, de l'idéal de bonne insertion entraînant une forte projection du professionnel de ce qui est bon pour lui, entraînant un accompagnement paternaliste (Chobeaux, 2011).

« Moi dans le cadre du projet de [cette structure], on est dans le faire, [...], moi j'estime qu'un volontaire occupé est un volontaire heureux. »

Gaëlle (coordinatrice, accompagnatrice de service civique ; extrait d'entretien)

Ce cadre est fortement critiqué par Ilena qui conteste le manque d'inclusivité de leur démarche. « Tu sens qu'il y a beaucoup de volonté d'accompagner [dans cette structure de service civique], mais ils ont pas les cartes, pas du tout. Tu sais, chaque service civique s'est recréé un environnement avec plein de différentes personnes et en fait, il y a plein de personnes différentes, mais il y en a certaines qui ont plus le droit d'exister que d'autres, niveau personnalité. Et c'est chiant. ». Selon Ilena, certains comportements qui lui sont inacceptables ne sont pas réprimandés alors que les siens sont toujours contestés. Son discours montre bien que le fonctionnement d'un service social « classique » pour répondre à un besoin n'est pas critiqué voire valorisé mais c'est la manière dont le relationnel se construit qui lui pose question. Ce que pointe Ilena, c'est également les limites d'un dispositif d'accompagnement dont les objectifs sont définis avant même de rencontrer les individus afin de

⁹¹ Gaëlle fait référence à une scène où Ilena a fait des menaces de mort à des enfants lors d'une de ses missions ce qui a failli entraîner une plainte de parents contre Ilena et une rupture de contact avec les partenaires.

« lutter contre » ce qui « fait problème » pour la société, ce qui provoque, comme le dit M. Foucault « par la contrainte » à « viser le contrôle des corps et des esprits » (Foucault, 1975). C'est ce qui ressort des discussions avec Ilena qui met en valeur la différence entre la relation avec Gaëlle avant son service civique et pendant ce dernier : « J'en avais marre parce que Gaëlle je la connais très bien⁹² et que en fait 'fin, je peux pas.... Je l'aime bien cette meuf, mais au quotidien comme ça, en tant que patronne, c'est mort. ». Il est complexe pour Ilena de respecter la hiérarchie et l'autorité, d'autant plus quand elle connaît initialement la personne et qu'elle a tissé un lien de proximité avec celle-ci. C'est ce qu'elle dit également pour les salariés du Parallèle « ça me ferait vraiment chier, tu vois qu'il y ait cette relation-là, hiérarchique [...]. J'ai besoin de quelqu'un que je connais pas s'il y a un supérieur. J'ai pas besoin de quelqu'un que je connais avec qui j'ai eu des discussions hyper profondes en buvant une bière, ça marche pas ». Car tisser une relation ça nécessite une réciprocité et si cette dernière n'est pas respectée, seul ressort alors le statut d'autorité qui a été accordé structurellement à Gaëlle et dont cette dernière appuie la légitimité : « Moi je vais être ta tutrice sur le contrat avec l'État quoi. Tu te rends pas compte des responsabilités que je prends, t'es mineure en plus ». Mais pour que cette autorité puisse s'exprimer, il faut que ce statut soit reconnu des deux personnes (Arendt, 1972) et cela ne semble pas compatible pour Ilena avec la relation de proximité qui permettait la réciprocité. « J'ai l'impression qu'elle se permet vachement d'être notre amie à tous, mais par contre que nous à l'inverse, quand on fait des remarques sur son travail parce que c'est un avis personnel ou X, elle va très mal le prendre ». Sa réaction montre l'importance d'être considérée, de pouvoir avoir un impact sur ce qui l'entoure ce qui évite un accompagnement qui tend vers le fait de reconduire les jeunes dans les normes plutôt que de développer ce qui les anime (Chobeaux, 2011). La posture d'autorité de Gaëlle va même jusqu'à renvoyer à Ilena le fait qu'elle ne peut pas être elle-même ce qui ne fait que confirmer son ressenti personnel d'être incomprise et différente. « Je me sens pas à ma place, nulle part parce que j'ai un caractère assez spécial et que tout le monde essaye de me le rappeler » entraînant une accentuation de son isolement et de sa marginalité. Ilena a fini par abandonner son service civique. Gaëlle considère que c'est une sortie positive « elle a pu faire la différence entre ce qui lui convenait et ce qui ne lui convenait pas. Le collectif, ce n'est pas fait pour elle ». Discours intégré et repris par Ilena qui me l'a également confié. Ilena est pourtant au Parallèle,

⁹² Ilena et Gaëlle se sont connues au Parallèle. Unis-Cité a été pendant un an dans les mêmes locaux que le Parallèle.

structure où le collectif est central, depuis maintenant deux ans et participent activement à la structure. Est-ce le collectif ou cette manière de faire collectif qui n'est pas faite pour elle ?

Les contraintes administratives, les cadres structurels et la pression de résultats tendent à rendre difficile l'accompagnement des personnes vulnérables. R. Guihard l'a d'ailleurs démontré par le fait que la pression d'obtenir des résultats en termes de réinsertion a un impact sur la relation des conseillers des missions locales avec les jeunes. Cela entraîne indirectement des sélections des jeunes, mettant de côté les plus vulnérables (Guihard, 2020 : 129). Tout ce public délaissé entraîne pour les salariés l'impression de prendre des risques lorsqu'ils décident de les accompagner⁹³ ou ces jeunes vont tout simplement être mis de côté pour éviter les situations difficiles ou "explosives"⁹⁴. Cette mise à l'écart n'est pas sans conséquence et est intégré par les individus qui se voient eux-mêmes comme des poids.

« L'équipe, si grandement, m'ont pas mal aidé pour que ce soit, pour trouver ce que j'ai envie de faire, pour m'aider, pour m'accompagner avec des projets [...] parce que en fait c'est accompagnement pro, accompagnement de vie associatif, vie perso et aussi mental parce que du coup, ils m'ont pas mal aidé, ils m'ont pas lâché. Ils auraient pu me lâcher à des moments et tout me dire "bah tu te débrouilles". Si, tu vois, il y a des moments où ils auraient pu me dire "bah tu te débrouilles, tu dég... tu sors du Para', on veut pas parce qu'on a pas envie de perdre de temps" et je suis pas le seul. »

Romuald (26 ans, contributeur ; extrait d'entretien)

Que ce soit par la pression de résultats ou par confort, l'évolution du travail social a accentué la création d'un espace non exploité, qui se retrouve investi par des lieux comme le Parallèle.

3. Aller mal dans une société capitaliste et productiviste

Cette violence institutionnelle se retrouve également dans les structures de santé et notamment en santé mentale. Selon E. Goffman, l'asile, aujourd'hui l'hôpital psychiatrique,

⁹³ C'est ce qui ressort par exemple de l'échange avec Gaëlle.

⁹⁴ Terme utilisé pour justifier les refus de certains jeunes par un responsable d'un programme accueillant des services civiques.

est une institution totale, c'est « *un lieu de résidence et de travail [...] où un grand nombre d'individus, placés dans la même situation, coupés du monde extérieur pour une période relativement longue, mènent ensemble une vie recluse dont les modalités sont minutieusement réglées* » (Goffman, 1968 : 41). Aujourd'hui, l'hôpital psychiatrique peut avoir un fonctionnement qui cherche à faire lien avec le reste de la société, notamment dans une volonté de réinsertion et de reprise du travail (Borrel, 2009). Plutôt que d'ouvrir la structure, de nouveaux secteurs ont été créés pour faire lien avec la société civile telle que l'hôpital de jour ou la mise en place d'équipes mobiles psychiatrie précarité. Est gardé en tête le fait que l'hôpital psychiatrique doit rester un espace inconfortable par peur que les personnes veuillent rester plus longtemps⁹⁵, discours qui malheureusement détruit ce qui pourrait servir à soigner (Bellahsen, 2014 : 130). Des instances sont alors créées pour occuper les espaces entre l'institution totale et la société civile afin de rendre possible la prise en charge en santé mentale, malgré les contraintes. Le Parallèle se retrouve à être au contact de ces différentes instances et à tenter de favoriser une prise en charge quand cela est nécessaire. Un des moyens trouvés pour favoriser la mise en place de rendez-vous est de pouvoir les faire directement au Parallèle. Les contributeurices se retrouvent « chez eux », et c'est aux professionnels de s'adapter aux modalités de fonctionnement du lieu. Ce sont eux qui sortent de leur zone de confort⁹⁶. Accompagner les usagers peut également se faire, mais c'est parfois très mal pris par les professionnels qui ne comprennent pas notre rôle et pourquoi nous sommes présents. C'est généralement les contributeurices qui demandent à ce que l'on soit présent. C'est la raison pour laquelle j'ai accompagné Diane à son rendez-vous de psychiatre. Psychiatre qui m'a demandé pourquoi j'étais présente et qui j'étais. Ma présence a suscité son étonnement et à aucun moment une mise en contact n'a été favorisée. Même si nous discutons avec Diane de ses rendez-vous, ces derniers ont été de moins en moins respectés jusqu'à ce qu'un des

⁹⁵ Question qui nous a d'ailleurs été posée lors de la restitution des deux ans du Parallèle. La personne pointait le risque d'avoir un cadre trop sécurisant qui entrainerait une dépendance au lieu. Pour l'instant, les personnes qui se sont investies dans le lieu ne restent pas, y passent. Une réelle question se pose sur le départ, qui peut être complexe et entrainer des conflits dues à un fort engagement des individus.

⁹⁶ Certains professionnels ont trouvé ces modalités ingérables et insupportables. Le cadre et l'organisation de l'espace en institution les aident à mettre une distance avec leur interlocuteur bien que cela peut nuire à la prise en charge.

professionnels nous appelle pour dire que « ce n'était pas une solution pour elle actuellement » entraînant un abandon de prise en charge de la personne. Le manque d'adaptation du cadre de prise en charge ne pouvait que mener à une diminution de son investissement au fil du temps, malgré nos tentatives de maintenir celle-ci. Cet exemple montre, que malgré la mise en place, depuis les années 1970, d'une approche globale de la santé mentale, incluant des professionnels issus de secteurs variés (Lopez, Turan Pelletier, 2017 : 18), la déssectorisation de l'accompagnement n'est pas réellement effective. Les contacts entre les structures sont complexes et peuvent rapidement créer de la méfiance ou de l'incompréhension. Chaque secteur travaille dans son cadre professionnel et il est rapide d'être perçu comme sortant de nos fonctions ou empiétant un secteur déjà occupé. Pourtant l'accompagnement est actuellement en grande partie dysfonctionnel, la multiplication des interlocuteurs pour les patients entraînent des incompréhensions et un manque de cohérence dû à des différences dans les modalités d'interventions (Moreau, 2022). L'équipe du Parallèle se retrouve alors à faire le lien, à écouter les frustrations et ingérences pour favoriser l'accès aux droits et pérenniser une prise en charge bien que dysfonctionnelle. Le travail d'accompagnement développé au Parallèle est généralement mal perçu et rarement utilisé par les partenaires pour favoriser la prise en charge. Il m'a été reproché, dans le cas de Diane, de l'accompagner à ses rendez-vous au CMP, lors des analyses de pratique avec l'EMPP dans le cadre du projet "Le Souci de Soi", disant créer une dépendance avec la contributrice. Bien que consciente de la faible pertinence de ma venue dans le rendez-vous pour la mise en place du travail du psychiatre, la présence d'une personne de confiance permet de faire la transition, de favoriser le premier contact pour ainsi faciliter la pérennité du suivi⁹⁷. Les professionnels attendent que des personnes ayant perdu le total souci de soi-même se considèrent suffisamment pour se prendre en charge : être à l'initiative de demandes, accepter les propositions et participer à leur mise en place (Furtos, 2003 ; Tourette-Turgis, 2012).

⁹⁷ Cette contributrice avait d'ailleurs demandé la venue de personnes de confiance du Parallèle lors de son hospitalisation. Cela a entraîné de nombreuses négociations car son psychiatre refusait, préférant voir sa famille.

LA SOUFFRANCE D'ELLIOT

Elliot est suivi par de multiples soignants (psychologues et psychiatre) car il a une forte souffrance psychique. Ses parents, inquiets de sa situation, multiplient les rendez-vous avec des spécialistes, ce qui le « soule ».

*« J'arrête pas d'en voir, déjà la semaine dernière j'ai eu un rdv de 2h et là j'en ai encore vu une. Elles sont gentilles hein, mais moi j'aime pas trop raconter ma vie. »
(Elliot). Lorsque je lui demande ce qui le soule, la discussion se centre rapidement sur les contraintes de mobilité.*

« Quand j'y suis ça va, mais le fait d'y aller ça me soule. » Elliot (17 ans ; contributeur ; observation)

Car y aller nécessite une organisation familiale importante dont il est dépendant. Son père doit prendre une demi-journée, ce qui lui crée un fort sentiment de redevabilité⁹⁸ qui est d'autant plus accentué par le fait que « ça m'aide pas, voire même, ça empire la situation ». Situation qui a fortement impactée sur la relation entre son père et lui, ce qui l'affecte beaucoup.

« De base mon père et moi on était comme des amis mais depuis qu'il y a tous mes problèmes on se parle plus, on fait plus rien ensemble. »

Elliot (17 ans, contributeur ; observation)

Maintenant leur relation est centrée sur ses problèmes. Son père l'incitant à faire des choses, malgré les demandes de la psychologue de le laisser. Une prise en charge s'inscrit dans un contexte (familial, social) qui impacte sur la personne en situation d'aide. Ici, nous pouvons observer la tension chez les parents d'Elliot, tension provoquée par sa souffrance psychique. Tous et toutes veulent qu'ils aillent mieux, mais cela demande du temps (Borrel, 2009). Les sentiments d'impuissance et de culpabilité qui découlent de cette situation sont difficiles à gérer et peuvent entraîner une posture interventionniste qui va finalement amplifier le problème plus que l'atténuer. Ici, le père prend de multiples rendez-vous, que son fils le veuille ou non et le manque d'évolution de la situation a pu entraîner des reproches à ce dernier sur son manque d'implication. Le Parallèle est un espace où il peut se permettre d'aller mal et de prendre le temps. Elliot fait partie des personnes qui faisaient des siestes dans la salle chill. Il prenait également le temps d'écouter d'autres personnes en souffrance,

⁹⁸ Amsellem-Mainguy, 2021 : 175

pour lui-même se confier en retour. Il est arrivé que des contributeurices prennent rendez-vous les uns avec les autres pour prendre le temps de discuter. Des échanges comme celui décrit ci-dessus permet de pouvoir parler des tensions liées au rendez-vous, à sa famille. Échanges qui permettent d'aborder, par exemple la médication, qui lui a été proposée et qu'il refuse de prendre « parce que j'ai vu des gens en prendre et du jour au lendemain, ils étaient différents ». La discussion permet d'aborder ce que peut faire un antidépresseur (médicament proposé dans son cas) et les limites de ce dernier. Je lui partage mon expérience de la médication, en parlant des points où cela m'a aidé et des effets secondaires plus difficiles à gérer. Elliot a discuté avec plusieurs des membres de l'équipe, notamment après l'établissement d'un diagnostic (dépression) qu'il a vécu comme violent et l'a mis dans un état critique. Il a été nécessaire de le rassurer et de beaucoup parler avec lui sur le fait que sa situation n'était pas figée.

L'expérience d'Elliot est représentative de la psychiatrie actuelle, qui a un discours qui donne de plus en plus d'importance au biologique. Cela provoque la mise en place de procédures qui peuvent être vécues comme violentes (Foucault, 2003) car invisibilisant les causes du mal-être et pathologisant un vécu. La dépression ne devient qu'un taux de sérotonine faible qu'il faut compenser, empêchant ainsi d'en faire une expérience qui lui soit propre (Bellahsen, 2014 : 57) et faisant disparaître les causes des souffrances. Vision qui va également à l'encontre de ce qu'avait pu développer M. Foucault (1976), T. Szasz (1975) ou même E. Goffman (1968 ; 1975) sur le fait que la folie est une construction sociale, une visibilisation de la différence qui est pointée comme une déviance et entraîne le stigmatisé. Et lorsque cette déviance est nommée maladie, il faut alors la soigner, limiter son impact sur l'insertion de l'individu dans la société. C'est aux déviants de s'adapter, d'apprendre à gérer sa souffrance tout en participant à la société⁹⁹. L'institution a ainsi créé de nombreux outils, dont le diagnostic fait partie. Ce dernier est pratique, notamment pour l'administration qui peut ainsi mieux comptabiliser et donc prévoir les coûts et les moyens à mettre en place, favorisant d'autant plus une non-individualisation des suivis et accentuant la place de l'organisation bureaucratique (Goffman,

⁹⁹ La réinsertion et la reprise du travail sont devenues centrales en psychiatrie. L'objectif est de rendre apte, le plus rapidement possible, un individu pour le sociabiliser et faire qu'il puisse travailler (Borrel, 2009). L'important n'est plus d'isoler un individu déviant de la société comme l'a démonté M. Foucault (Foucault, 1976) mais ce n'est toujours pas la souffrance des individus et leur individualité qui est mise au centre.

1968 : 48). Processus aberrant et critiqué par une psychiatre du CMP qui nous parle du fait de devoir poser rapidement des diagnostics pour permettre la mise en place d'un suivi régulier prévu par l'administration. Cette politique gestionnaire¹⁰⁰, observée en premier lieu dans le travail social, conduit aux mêmes dérives dans le secteur psychiatrique et exclue une partie du public jugée trop complexe et pas assez investie dans la prise en charge.

La manière de faire est très différente au Parallèle. La liberté de parole permet à l'inverse de :

« dépathologiser certaines choses » car « tu peux vite avoir l'impression que olala je suis seule à penser ça comme ça ou à ressentir ça comme ça. Le fait d'avoir plein de façons différentes de voir les choses, de les vivre, de les penser, de les questionner et ben, ça enlève une certaine norme en fait et du coup ça rend plus facile de parler des choses aussi. »

(Maelle, 27 ans, salarié ; extrait d'entretien)

L'approche biomédicale de la souffrance et l'institutionnalisation du travail du soin en santé mentale participent à la stigmatisation des personnes vulnérables, car délimitant d'autant plus celui qui est fou du « sain d'esprit ». Celles-ci favorisent l'impression d'être surveillé et contrôlé entraînant une défiance globale des métiers qui y sont associés. C'est la raison pour laquelle l'intégration de Maelle, la psychologue du Parallèle, a pris du temps et a entraîné de la méfiance de la part de certain·e·s bipèdes.

« J'ai compris que mon statut de psychologue, faisait que les gens ils avaient une image. Enfin de toute façon, c'est propre à n'importe quel métier mais en particulier celui-là, les gens en ont une représentation, ils ont une image, toi aussi, tes collègues, enfin tout le monde et du coup d'essayer de faire avec ça. Pour certains contributeurs, contributrices essayer de les décaler de ça aussi. C'est encore plus important d'avoir sa patte et en tout cas d'avoir sa personnalité de professionnels »

Maelle (27 ans, salarié ; extrait d'entretien)

¹⁰⁰ Politique qu'il faut associer à une forte précarité du secteur psychiatrique entraînant diminution du nombre de postes et des dispositifs ne favorisant pas de bonnes conditions de travail. (Chobeaux, 2018)

Ce que Maelle appelle « personnalité du professionnel » est fortement critiquée par Lou qui voit dans le psychologue une posture « neutre », impersonnelle, manquant d’engagement et ne donnant pas l’impression d’être écouté.

« J’arrête pas de voir des psychiatres qui me disent d’aller voir des psy. Moi je m’en fiche, je vais voir une psy elle va me répondre “oh oui” [imite quelqu’un qui sourit béatement] “c’est terrible”, “on reprend rendez-vous ? »

Lou (17 ans ; contributrice ; observation)

Cette posture empêche l’implication de verbaliser ce qui anime et angoisse, de parler de soi, de parler de l’intime. Cette image de la santé mentale, de la folie mais également de la psychiatrie et de la psychologie ne facilite pas la prise en charge des souffrances de tout un chacun. L’intime se retrouve à devoir s’exprimer ailleurs, espace difficile à trouver voire inexistant pour la plupart des personnes qui n’ont pas un entourage le permettant et ne pouvant avoir accès aux professionnels. Nous pouvons alors aboutir au questionnement suivant : Où est-il possible de parler de soi ?

4. Travailler avec l’intime

Le travail social comme le travail en santé mentale impliquent de travailler avec l’intime. L’intime s’inscrit dans un contexte culturel et est donc une construction sociale. L’intime comme nous l’entendons aujourd’hui apparaît à partir de la fin du XVIIIème siècle avec le développement de la société civile en opposition à l’état avec l’apparition du domicile, de l’unité privative d’habitation (Artières, 2022 : 18). Ce qui est associé à l’intime évolue donc selon les périodes (Artières, 2022 : 7). L’intime n’a pas de lieu propre, et se situe entre la sphère publique et privée dont les délimitations ne sont pas franches (Hortonéda, 2010). Il est difficile de combiner une posture professionnelle avec le fait de travailler avec l’intime. Régulièrement, les travailleurs sociaux rappellent leur cadre professionnel pour poser leurs limites de ce qui fait partie de leur travail en opposition à ce qui n’est pas de leur ressort.

« Alors c'est pas mon rôle. Je peux être à l'écoute mais je suis pas psychologue. »

Gaëlle (accompagnatrice de service civique ; extrait d'entretien)

Parfois, l'accompagnateur ou la personne qui écoute considère que renvoyer vers des structures psychiatriques ou des psychologues est déjà un dépassement de leur mission. J'ai pu observer cela lors de mon diagnostic de territoire¹⁰¹ où les structures non affiliées santé ont une connaissance modérée de la psychiatrie et des dispositifs existants permettant une prise en charge en santé mentale¹⁰². Pourtant, ces structures, notamment quand elles font du premier accueil social, sont confrontées à des situations complexes et peuvent se sentir extrêmement démunies. La faible ouverture de la psychiatrie et la méconnaissance globale de la prise en charge en santé mentale a son importance, comme nous avons pu le voir auparavant. Mais il ne faut pas sous-estimer le rapport à l'intime et la sensation des salariés de s'immiscer.

RENOYER VERS : RENDRE VISIBLE CE QUI « SE DOIT DE RESTER CACHÉ »

Cette structure de premier accueil social est confrontée à de nombreuses situations complexes, ces deux agentes France Service me racontent l'accompagnement d'une personne ayant des problèmes d'alcoolisme :

« - Il venait pour sa déclaration de caf, je m'étais attachée à lui. Pendant 3-4 ans, tu vois quelqu'un qui vient. Du coup, il faisait des efforts pour quand il venait, il mettait sa petite chemise et tout ça. Je prenais le rendez-vous toujours avant 11h, comme ça j'étais sûr qu'il soit à peu près correct. Mais non, mais j'ai jamais, j'avais, j'avais discuté avec lui pour le coup, je l'avais renvoyé vers une assistante sociale. Je sais qu'il était dans la précarité, c'était compliqué. Pour ça je l'avais renvoyé à une assistante sociale. (Anaïs)

¹⁰¹ Diagnostic réalisée sur le territoire de Redon agglomération dans des structures non affiliées santé. 23 entretiens ont été réalisés à des structures sociales ou culturelles. Les entretiens étaient centrés sur la prise en charge en santé, santé mentale et problèmes psychosociaux. Je leur demandais de remplir une fiche afin de cibler les partenariats développés et de voir vers quelles structures renvoyaient-ils leur public.

¹⁰² 3 structures sociales sur 9 ne renvoient vers aucun service lié à la santé mentale (3 structures renvoient vers une multiplicité d'acteurs : associatifs, CMP, EMPP etc.). 5 structures culturelles ou liées à la jeunesse sur 10 n'ont aucune connaissance des services liés à la santé mentale. Le lien se fait principalement par le groupe d'entraide mutuelle.

- *Mais du coup, pour ces problématiques de précarité ? (Moi)*
- *Bah oui, bah oui. On n'a jamais parlé de son alcoolisme. Après quand il est mort j'ai vu son frère on en a discuté. (Anaïs)*
- *Vous vous sentez pas ... (Moi)*
- *Moi, je me sens pas de... c'est, c'est chaud, je trouve, de renvoyer quelqu'un qui a un problème psy ou alcoolique, ou de renvoyer déjà vers une assistante sociale. C'est pas toujours facile. Parce que ça veut dire qu'on a vu un truc que la personne elle a peut-être pas envie qu'on ait vu. Elle pense qu'elle cache bien son truc et toi t'es là, « tu caches rien du tout. » (Anaïs, salarié de France service)*
- *Il y a un petit côté discrétion qui est un peu difficile. (Althea)*
- *[...] et si vous étiez formées ? Vous renverriez vers les structures ? (moi)*
- *Moi je le, enfin, personnellement, je le ferai si je pouvais le faire. Si je, si je voyais un moyen de le faire de manière délicate sans mettre la personne mal à l'aise. Parce que, je me dis que c'est pas forcément une situation qui est facile à vivre. Je le vois avec mon père qui est alcoolique. Enfin. C'est, c'est très compliqué comme situation à aborder. C'est, c'est pas ... sans mettre la personne mal à l'aise sans, sans la froisser, sans, sans la faire se sentir mal dans sa peau et lui rappeler que ça va pas forcément parce qu'en général, on est rarement alcoolique parce que c'est fun. (Althea)*
- *[...] Après, je sais pas pour vous, moi j'ai des petites limites quand même, à un moment donné, c'est chouette de dire, j'aimerais être formée sur plein de trucs et tout, mais on va pas pouvoir être un couteau suisse de tout non plus. (Anaïs)*
- *[...] Ils sont marrants à la formation, ils font. Oui, vous impliquez pas trop, mais comment, donne-moi des clés, donne-moi quelque chose. C'est très gentil de dire Ouais, il faut pas trop vous impliquer, il faut faire si, il faut faire ça, mais si on me donne pas des techniques... (Althea, service civique à France service ; extrait d'entretien) »*

Cette discussion montre la difficulté pour ces salariées de se positionner, de savoir comment réagir. Le manque de formation est mis en valeur, formation qui tend vers une non implication de leur

personne et une mise à distance avec leur public. Nous pouvons toutefois observer que lorsque j'ouvre la possibilité d'inclure dans leur cadre professionnel le fait de renvoyer vers un spécialiste, les réponses sont en demi-teinte et les limites du cadre professionnel sont alors invoquées (Djaoui, 2014).

La question que nous pouvons alors nous poser, est la suivante : de qui est-ce le travail ? Comme nous l'avons vu, la psychiatrie, avec la valorisation du biomédical ne permet pas forcément la création d'espaces de parole (Bellahsen, 2014). Les psychologues sont en grande partie payants et donc inaccessibles pour une partie de la population. Les espaces gratuits de soins sont rares et rapidement submergés. Il est donc logique que le moindre espace de paroles soit rapidement investi. C'est ce qu'il se passe au Parallèle, où la forte présence de l'intime est due, selon Maelle, à l'installation d'une libre parole.

« À la fois, c'est un lieu très intime et à la fois, il y a pas d'intimité »

Maelle (27 ans, salariée ; extrait d'entretien)

S'intéresser à la place de l'intime au Parallèle permet de voir quel intime a sa place. Les sujets, perçus généralement comme intimes, comme le mal-être, la souffrance, les violences, les relations avec la famille, les amis, le couple, les aspirations personnelles sont des sujets particulièrement présents dans le lieu. Cela s'observe à plusieurs échelles, dans les ateliers, les scènes ouvertes, sur les murs. L'intime occupe le lieu, que ce soit de manière anonyme ou non. Les modalités sont nombreuses pour pouvoir parler. Que ce soit par l'humour, l'art, le témoignage ou des discussions, l'espace est régulièrement occupé par des sujets habituellement tus, ce qui est vu comme bénéfique mais également critiqué.

« J'aimerais bien que, en fait, le rapport à comment on extériorise et comment on amène son souci, il s'améliore et que, bah, les gens puissent au mieux aider et au pire juste dire que, je suis désolé mais là, je sais pas, je peux pas trop t'écouter, je suis pas dans le mood. Parce que des fois je ressortais, je me sentais cassée parce qu'il se passait tout ça et du coup je prenais moins de plaisir. »

Talia (17 ans, contributrice ; extrait d'entretien)

Certains sujets prennent plus de place que d'autres, la sexualité par exemple, est peu présente dans les discussions avec l'équipe ou dans les ateliers. Les sujets qui vivent au Parallèle sont ceux qui sont habités et animés par des personnes concernées qui souhaitent en faire un sujet collectif. Ainsi les sujets apparaissent et disparaissent selon les vécus et l'implication des contributeurices présent·e·s dans le lieu. Le départ d'Alexandre a, par exemple, amenuisé la place centrale que pouvait avoir le sujet de la transidentité dans le lieu.

Le Parallèle est globalement un lieu où l'écoute est centrale mais que faisons-nous de cette parole ? Comment est intégrée cette parole dans le travail des salariés ?

« C'est une question de jusque qu'est-ce qu'on considère comme rentrer dans la vie personnelle des gens quand on leur parle d'un truc ? Des fois tu as des ... Sur tous les trucs d'enjeux de « qu'est-ce qu'il te plaît dans la vie ou pas » en fait c'est de l'intime donc pourquoi on est pépouze avec le fait de leur demander mais par contre le fait de demander : c'est quoi ta relation avec tes parents d'un coup c'est trop. »

Guilhem (31 ans, salarié ; extrait d'entretien)

Tous les vécus et les expériences n'ont pas la même place dans l'accompagnement, ce qui crée une tension interne entre les salariés. Des désaccords peuvent s'observer sur ce qui est considéré comme de notre ressort de ce qui ne nous concerne pas. Il est régulier d'avoir ce rappel lors de réunions d'équipe qui tend à clore le sujet. Cette parole « libérée » se retrouve présente, sans être toujours travaillée, donnant l'illusion d'une considération qui n'a aucun impact et changement sur la vie des personnes. Écouter passivement est-il réellement écouter ? Ainsi, une contributeurice me confie qu'il est parfois difficile de dire certaines choses, que certains salariés « ne vont pas chercher plus loin », ce qui oblige à dire les choses directement et rend difficile la verbalisation.

« C'est difficile de le dire, rien n'est vraiment fait pour rendre la démarche facile. »

(contributeurice ; observation)

Cela se retrouve également dans la gestion de situations de violence. Croire une victime de violence sans réagir à sa déclaration renvoie-t-il à la victime qu'elle est réellement crue ? C'est

l'échange que nous avons eu en réaction à une dénonciation de violences sexuelles, où l'écoute était valorisée sans qu'une prise de position franche soit travaillée, sans que cela impacte l'accompagnement, sans que cela modifie ou impacte la place de l'agresseur dans le lieu. Au final, à quoi cela sert-il de parler¹⁰³, si c'est pour en retour ne rien proposer et ne rien faire de l'information reçue ?

« Les populations les plus vulnérabilisées ne sont en rien dénuées de capacités à formuler leurs demandes, précisément parce qu'elles vivent dans l'espoir d'être entendues par des personnes capables de répondre de ce qu'elles entendent tout en répondant comme elles peuvent à ce qu'on leur demande. [...] L'importance d'une parole qui reconnaît les dommages subis par le sujet et qui l'aide dans sa tentative de démarcation avec ce qu'il éprouve, en accueillant cette parole et en lui donnant la protection d'un lieu sûr. » (Tourette-Turgis, 2012)

L'équipe se retrouve parfois à proposer des initiatives et nourrir la réflexion, à devoir travailler avec l'intime. Toutefois, lorsque la situation va à l'encontre d'un accompagnement (départ d'une personne, remise en question de la place d'un individu ayant causé des violences) les initiatives sont alors critiquées et les mêmes arguments communément énoncés dans la société émergent. Il faut alors éviter d'ouvrir des possibilités qu'ils n'auraient pas estimés initialement¹⁰⁴. La peur du mensonge devient centrale et empêche une quelconque mise en action. Et si la victime se trompe ? et si c'est par vengeance ? Comment cela se fait-il que ça ne sorte que maintenant ? Les ritournelles visibles lors de toute dénonciation ont pris vie, malgré l'impression pour les salariés d'avoir écouté la victime. Existe alors au Parallèle

¹⁰³ Nous pouvons déjà nous questionner sur la liberté de parole ressentie par les victimes, la résistance face à la simple déclaration de fait de violence cloisonnant et empêchant toute discussion, ne favorisant pas la possibilité d'élaborer son vécu. « Des fois t'aimerais bien libérer une fois pour toute ce qu'il t'est arrivé dans les détails, de balancer des choses bien trashes pour qu'elle ne soit plus jamais là. Les gens sont pas prêts en fait. Je leur dis juste : « j'ai vécu de l'inceste » et ils sont là « oula oula » » (Rawlins-Gaston, 2022)

¹⁰⁴ Il m'a été reproché d'avoir demandé à la victime ce qui pourrait permettre de faciliter sa venue et qu'elle se sente en sécurité. Les solutions proposées pouvaient impliquer une interdiction de venir dans le lieu à la mise en place d'horaires empêchant à la victime de le croiser. Cette proposition a été vue comme trop engageante, la rupture de lien ne pouvant être envisagée. Dans ce cas, la victime ne se retrouve plus au centre de l'accompagnement comme cela peut être défendu généralement. Cela est représentative de la vision de ce statut, qui a longtemps été considéré comme un problème et non comme une raison permettant de mettre au centre l'individu. Raison qui explique que pendant longtemps, il était impossible d'être bénévole dans une association de protection de l'enfance si concernée (Aubry, 2022, p.129-132).

un étrange équilibre où le cadre permet un déferlement de paroles et une forte proximité avec les contributeurices sans que tous les sujets soient investis. C'est ce qui a étonné l'infirmier psychiatrique de l'EMPP et la personne encadrant le temps d'analyse de pratique de Coop'Eskeemm¹⁰⁵. La précision des informations apportée lors du traitement d'une situation est vue comme un problème et est représentatif d'un sur-engagement émotionnel, d'un manque de distance et d'un risque d'installation d'une dépendance. Ainsi est travaillée la mise à distance, celle qui soulage et rassure les salariés tout en gardant isolées les victimes. Les espaces de parole sont cadrés pour ne pas être dépassés, pour empêcher certaines paroles de circuler. Est alors reproduit le silence, à une époque où les politiques publiques incitent à dévoiler, à sensibiliser, donnant l'impression aux victimes que leur parole sera accueillie, alors que tout est présent dans les postures professionnelles et dans les modalités de prises en charge pour l'empêcher. Mise au silence pratique, qui peut être vue comme stratégique pour ne pas se retrouver confronté à devoir le prendre en charge dans une société où c'est un impensé (Tourette-Turgis, 2012). Lors d'une discussion avec des partenaires, l'animatrice nous questionne, Maelle et moi, du cadre qu'il est nécessaire de placer pour empêcher que des personnes puissent évoquer des sujets vus comme trop intimes. En effet, le cadre installé lors d'un précédent atelier collectif a laissé suffisamment d'espace pour qu'une participante parle des violences incestueuses et physiques qu'elle a vécues. La réaction de l'animatrice a été de lui répondre que ce n'était pas le lieu pour en parler. La participante a alors considéré qu'elle n'avait pas de raison de venir. « Elle l'a pris pour elle », nous dit l'animatrice, « ce n'était pas contre elle pourtant ». Là n'est toutefois pas la question. Cette réaction est régulière pour les victimes de violences, car les espaces de paroles sont rares et la reconnaissance de leur vécu encore plus. Cette mise au silence est globale, que ce soit dans les familles comme dans les institutions.

¹⁰⁵ Espace qui a notamment créé une tension sur la place et l'engagement possible lors d'un accompagnement. Tension qui n'a pas réellement pu être discuté, la place des personnes vues comme légitime ayant un plus grand impact que les personnes concernées sur le cadre et les limites de l'accompagnement.

« Tu ne te réveilles pas le lendemain d'un viol la bouche cousue, je me suis rendue compte qu'on vous apprend à vous taire, c'est tout un système structuré dans les familles. Et ensuite on vous apprend que si vous parlez, personne ne voudra vous entendre. » (Pudlowski, 2020)

Cette non prise de considération de la parole et l'absence de prise en charge des victimes de violences forment un déni collectif (Dussy, 2022). Si nous prenons le cas de l'inceste, plus de 2/3 des victimes disent que rien ne s'est passé après avoir parlé (Ipsos, 2019, Juin). Pourtant, 76% des français affirment savoir comment réagir si un mineur leur annonçait qu'il est victime d'inceste (Ipsos, 2009, 20 Janvier). Cette tolérance à la violence se construit dès notre plus jeune âge où quotidiennement de nombreux actes sont tolérés ou ignorés. Nous avons tous·tes grandi au contact de « *bizarrerie de son frère ou de cette camarade qui baisse sa culotte au cours de gym et demande qui veut toucher* » (Dussy, 2022, octobre, p.87). L'espace public peut être utilisé pour créer de la réaction, pour faire que les choses bougent mais seul est rappelé à l'ordre ce qui est autorisé ou non de faire dans l'espace public, sans que soit questionnées les raisons d'une telle action. Les violences doivent rester où elles se produisent dans l'intimité. Privilège inaccessible au plus précaire (par manque de moyen et donc d'espace) (Artières, 2022 : 22) mais également aux victimes de violences dont l'intimité a été transgressée ou à aucun moment un espace privé, émotionnel ou corporel a pu être élaboré¹⁰⁶. S'infiltrant dans les moindres interstices, empêchant la réalisation d'un espace à soi, entraînant des souffrances : 98% des victimes de violences sexuelles ont ressenti ou ressentent un état dépressif. 85% déclarent subir ou avoir subi des douleurs chroniques régulières. Les comportements addictifs sont également très prégnants (Mercier, 2010). Combien de victimes esseulées, aujourd'hui adultes, se retrouvent toute leur vie impactées sans qu'aucune aide ne leur soit apportée ? Il est nécessaire que la prise en charge des victimes soit améliorée et que les professionnel·le·s de tous les secteurs aient une meilleure connaissance des violences et de leurs conséquences. Il est nécessaire de s'immiscer dans tous les espaces cloisonnés, source d'une majorité des

¹⁰⁶ Je pense notamment aux violences répétées comme les violences intrafamiliales (Racamier, 2021 : 35-40) et les violences conjugales

violences tels que la famille ou le couple. Espaces privés qui cloisonnent la parole, limitent les prises en charge et favorisent les rapports de domination. Nous devons tous collectivement agir, ouvrir des espaces de parole et faire de la violence et des espaces où elle s'imisce un sujet. Le silence est la cause de la perpétuation des violences comme l'a démontré D. Dussy avec l'inceste. Le déni actif et constant de la société, la notion de tabou ne font que nourrir et faciliter leur reproduction (Dussy, 2022 : 91).

CONCLUSION

L'ouverture du Parallèle a répondu à un fort besoin des jeunes adultes du territoire d'avoir un lieu pour se retrouver, recréer du lien, partager ensemble. Le lieu a donc rapidement été investi. Ce projet s'est construit sur les valeurs de l'éducation populaire. Le cadre d'existence du lieu inscrit dans son fonctionnement l'émancipation et donne une grande importance aux individus et à leurs besoins. Il est donc logique que l'équipe se soit rapidement retrouvée à devoir gérer les histoires de vie et les fortes souffrances des contributeurices. La fréquence de ces vulnérabilités psychiques est d'autant plus prégnante sur le territoire de Redon dans lequel est présent une importante population précaire et des services de santé surchargés. Malgré la tentative d'adaptation de l'équipe, le manque de formation et de connaissance dans l'accompagnement en santé mentale va entraîner des situations de mise en danger de contributeurices comme de membres de l'équipe. La mise en place d'un accueil inconditionnel tout le long de la journée et cinq jours par semaine va attirer plus de publics en rupture avec les institutions, en situation de forte précarité et ayant des vulnérabilités psychiques. C'est la raison pour laquelle l'appel à projet « le souci de soi » a été initié, cela va permettre à l'équipe de suivre des formations, d'employer une psychologue, d'avoir des temps d'analyse de pratique avec l'EMPP. Temps qui vont permettre un meilleur accompagnement des personnes concernées par les souffrances psychiques.

Le Parallèle est également un espace dont l'accès est au maximum facilité avec la mise en place d'horaires flexibles et de prêt des clés. L'accès gratuit à des salles, à du matériel et à de la nourriture facilite la venue des publics plus précaires qui verront également le lieu comme un moyen de subsistance. L'importance du lieu se voit également dans les discours : les personnes vont citer la structure du Parallèle comme leur faisant du bien mais ne se réfèrent pas à un membre de l'équipe spécifique¹⁰⁷. C'est la raison pour laquelle je me suis intéressée

¹⁰⁷ Voir les témoignages diffusés lors de la vente du Parallèle (Villaverde, 2023)

à l'ambiance, à cet entremêlement entre une occupation spécifique d'un espace physique, à l'importance du prendre soin qui régit l'espace relationnel et constitue le collectif tout en gardant l'individualité de tout un chacun. Occuper un espace n'est pas une action neutre. L'appropriation d'un espace découle d'une socialisation et d'une intériorisation de dispositions liées à des expériences antérieures (Cayouette-Remblière, 2019). Cela s'observe d'autant plus dans les lieux qu'un individu considère comme un espace du quotidien. Nous adaptons notre comportement dans un lieu car nous savons en y rentrant qu'un cadre implicite est à respecter à la manière dont il est aménagé, décoré, occupé. Par exemple, nous nous devons d'être silencieux dans une bibliothèque. Les personnes découvrant le Parallèle sont les premières à ne pas s'autoriser à passer derrière le bar, à prendre du matériel pour dessiner, à critiquer. Le travail de l'équipe est donc d'autoriser ou de rendre autorisable tant que cela ne nuit pas au collectif. La manière dont il est possible de s'approprier l'espace permet de rendre visible nos propres constructions sociales, les propres limites que nous nous imposons ou qui nous ont été imposées. Les cadres visibles dans les autres espaces institutionnels empêchent cette appropriation car il est impossible d'impacter son fonctionnement, son usage, son visuel. Souvent, un lieu par son fonctionnement empêche au maximum cette appropriation, notamment par peur d'une dépendance de l'utilisateur à l'institution. C'est le cas par exemple d'institutions totales comme l'asile ou l'hôpital psychiatrique qui se retrouvent à détruire l'identité, l'individualité de tout un chacun tout en souhaitant soigner (Goffman, 1968). L'espace qui se retrouve à être le plus personnalisable est le chez-soi, espace intime, généralement individuel. Il n'est donc pas étonnant que le Parallèle soit vu comme une deuxième maison. C'est même parfois un chez-soi dans lequel il y a plus de liberté notamment pour les victimes de violences. Le Parallèle devient alors un chez-soi de substitution, un espace qui « a des qualités de refuge, des qualités de protection où l'homme ne va non pas tant penser que rêver », un espace dans lequel « la vie se loge, se protège, se couvre, se cache » (Bachelard, 2012). Il n'est donc pas étonnant de voir beaucoup de personnes se confier, parler de leurs souffrances, des violences vécues. Habiter un espace c'est faire corps avec ce dernier, c'est appartenir au lieu, à ses valeurs, au collectif. Faire d'un

chez-soi un espace collectif est-ce un des moyens de pouvoir repenser collectif, dans une société où le lien est en crise (Menchi, 2011), dans une société où habiter s'associe généralement à un espace individuel privatisé ? Notre société ne manque-t-elle pas d'espaces qu'il est possible de s'approprier collectivement, des espaces d'expressions ? Ne faut-il pas transformer les structures institutionnelles en espaces communs et collectifs, des espaces de tous et non des espaces de "personne", qu'il est impossible de personnaliser ? Occuper une rue, un lieu, une institution, un territoire passe également par le fait de l'impacter. Le graffiti a d'ailleurs cette fonction, personnalisant la rue, la colorant tout en donnant à la ville une teinte (Junger Aghababaie, Junger, 2018). Comme le disait M. Foucault, « il y aurait à écrire toute une histoire des espaces – qui serait en même temps une histoire des pouvoirs, depuis les grandes stratégies de la géopolitique jusqu'aux petites tactiques de l'habitat, de l'architecture institutionnelle, de la salle de classe ou l'organisation hospitalière. [...] L'ancrage spatial est une forme économique-politique qu'il faut étudier en détail » (Foucault, 1994 : 192).

Les espaces sont cadrés pour reproduire les asymétries relationnelles et les débordements alors qu'il pourrait être utilisés pour favoriser le soin ou l'émancipation. Repenser nos manières d'habiter, c'est repenser nos manières de relationner, c'est pouvoir se placer dans cet espace, dans un collectif, c'est « faire partie de ». Il est donc nécessaire de faire récits de nos expériences collectives, d'utiliser des outils variés (Roux, 2022), de se les réapproprier pour en faire des instruments de bien-être social (Zwer, 2023 : 25) pour qu'ainsi ce qui est aujourd'hui la culture commune d'un collectif devienne la culture commune d'une ville ou d'un territoire.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES & ARTICLES :

Amsellem-Mainguy, Y. (2020). Inégalités intragénérationnelles au moment de l'entrée dans l'âge adulte. Apports des sciences sociales. *Vie sociale*, 29-30(1-2), p. 37-53

Amsellem-Mainguy, Y. (2021). *Les filles du coin : Vivre et grandir en milieu rural*. Les Presses de Sciences Po, 264 p.

Andrieu, B. (2023, mai 30). *Être vif ou être à vif*. Colloque EXPAIRS, Rennes

Arendt, H. (1972). Qu'est-ce que l'autorité ? In *La crise de la culture*. Folio. p. 121-185.

Artières, P., & Verillon, V. (2022). *Histoire de l'intime* (Illustrated édition). Cnrs. 148 p.

Averlant, P., & Sabatier, R. (2008). Habiter, habitant, habitat. *VST - Vie sociale et traitements*, 97(1), 26-32.

Aviv, & Thomas. (2022). *La posture éducative, penser le pouvoir pour une éthique de l'éducation*. Éditions Cafard. 170 p.

Aubry, I. (2022). Victimes d'inceste : comment être écoutées, *Perspectives psy*, 61, p.129-132

Bachelard, G. (2012). *La poétique de l'espace* (11e édition). Presses Universitaires de France – PUF. 416 p.

Bacqué, M.-H., & Biewener, C. (2015). L'empowerment, un projet d'émancipation ? In *L'empowerment, une pratique émancipatrice ?* La Découverte. p. 139-147

Becquet, V. (2011). L'expérience des volontaires : Missions, accompagnement et vie d'équipe. *Cahiers de l'action*, 34(4), p. 39-48.

Becquet, V. (2012). Les « jeunes vulnérables » : Essai de définition. *Agora débats/jeunesses*, 62(3), p. 51-64.

Bellahsen, M., & Oury, J. (2014). *La santé mentale : Vers un bonheur sous contrôle* (1er édition). La Fabrique Editions. 192 p.

Bihel, L. (2009). Par la culture et pour la liberté : L' éducation populaire, une résistance humaniste. *Vie sociale*, 4(4), p. 47-53.

Blairon, J. (2015). Appels à projets : Le « monde » associatif, pris dans une utopie à l' envers ? *Les Politiques Sociales*, 1-2(1), p. 66-77.

Borrel, P. (Réalisateur). (2009). *Un monde sans fous ?* [Documentaire]. Betacam.

Bouedo, L. (2021). *Accueil multidimensionnel et lieu multi-activités pour des jeunes adultes sur un territoire rural*. Université Rennes 2, Collège Coopératif - Campus la Harpe. 85 p.

Bourdieu, P. (1979). *Distinction*. Les Editions de Minuit. 680 p.

Bourdieu, P. (2002). *Questions de sociologie*. Les Editions de Minuit. 288 p.

Bulot, T. (2006). *Mots, traces et marques : Dimensions spatiale et linguistique de la mémoire urbaine*. Editions L' Harmattan. 254 p.

Cariou, C., Ferru, M., & Rallet, A. (2018). Perceptions des lieux et proximités subjectives : Une analyse des dynamiques créatives franciliennes. *Revue d' Économie Régionale & Urbaine*, Décembre(5-6), p. 1121-1151

Cayouette-Remblière, J., Lion, G., & Rivière, C. (2019). Socialisations par l' espace, socialisations à l' espace. Les dimensions spatiales de la (trans)formation des individus. *Sociétés contemporaines*, 115(3), p. 5-31

Chamberlin, J. (1988). *On Our Own*. New York: Haworth Press. 236 p.

Chobeaux, F. (2011). Jeunes en errance et accompagnement social. *Journal des anthropologues*. Association française des anthropologues, Hors-série, Article Hors-série.

Chobeaux, F. (2015). Plaidoyer pour un accueil inconditionnel. *VST - Vie sociale et traitements*, 126(2), p. 63-65

Chobeaux, F., Chambrin, H., Gigou, Y., Martin, J.-P., & Rouzel, J. (2018). J' ai mal à ma psychiatrie. *VST - Vie sociale et traitements*, 138(2), p. 3-4

Connell, R. W., & Messerschmidt, J. W. (2015). Faut-il repenser le concept de masculinité hégémonique ? Traduction coordonnée par Élodie Béthoux et Caroline Vincensini. *Terrains & travaux*, 27(2), p. 151-192

Consortium COCONEL. (2023). *Impact sur la santé mentale – acceptabilité d' un futur*. UMR Vitrome. notre de synthèse 2. p. 6 <https://www.ehesp.fr/wp-content/uploads/2020/04/Etude-Coconel-Note-n2-impact-sante-mentale.pdf>

Coquard, B. (2019). *Ceux qui restent*. La Découverte. 216 p.

Coquard, B., & Amsellem-Mainguy, Y. (2022). Chapitre 8. « En avoir ou pas ». Ressources sociales des jeunes ruraux en contexte de crise sanitaire. In *Jeunesses*. Presses de Sciences Po. p. 165-178

Cottin-Marx, S. (2021). *C' est pour la bonne cause ! : Les désillusions du travail associatif*. Les éditions de l' atelier. 138 p.

Dardot, P. (2011). La subjectivation à l' épreuve de la partition individuel-collectif. *Revue du MAUSS*, 38(2), p. 235-258

Debord, R., & Neyrand, G. (2022). *Faut-il en finir avec la famille ? : Entre carcan normatif et lieu de résistance au libéralisme*. Critiques Editions. 326 p.

Delloue, V. (2017). Chapitre 8. Intimités partagées. In *Le chez-soi à l' épreuve des pratiques professionnelles*. Chronique sociale. p. 228-242

Delory-Momberger, C. (2019). Biographie / biographique / biographisation. In *Vocabulaire des histoires de vie et de la recherche biographique*. Érès. p. 47-51

Delphine, S. (2011). Gouverner le travail des assistantes sociales par le chiffre ? Les effets contrastés d' un indicateur informel. *Informations sociales*, 167(5), p. 132-139

Demoule, J.-P., Giligny, F., Lehoerff, A., & Schnapp, A. (2009). *Guide des méthodes de l' archéologie* (3e édition). La Découverte. 336 p.

Djaoui E. (2014). Le professionnel et l' intimité : un rapport problématique. In *Intervenir au domicile*. Presses de l' EHESP. p.239-255

Doyon, H. (2007). *Hétérotopie : De l' in situ à l' in socius*. Université du Québec. 168 p.

Dreyer, P. (2017). Chapitre 2. Pratiques professionnelles et chez-soi : Prendre la mesure des choses et des personnes ? In *Le chez-soi à l' épreuve des pratiques professionnelles*. Chronique sociale. p. 56-101

Dubois, V. (2021). *Contrôler les assistés : Genèses et usages d' un mot d' ordre*. Liber/Raisons d' agir. 456 p.

Dussy, D. (s. d.). Rôle des « grands hommes » dans la reconduction des pratiques d' inceste. In *La culture de l' inceste*. Seuil. 208 p.

Dussy, D. (2021). *Le Berceau des dominations*. Pocket. 416 p.

Dussy, D. (2022, octobre). *L' inceste, produit banal et tragique du patriarcat*. 271, p. 84-89.

Eugène-Maestracci, M. (2022). Le tiers-lieu Le Parallèle : Un espace modulable pour aller au-devant des jeunes. *Cahiers de l' action*, 59(2), p. 55-65

Eugène-Maestracci, M. (2023). *Quelle posture adopter en tant que coordinatrice d' un tiers-lieu jeunesse sur un territoire enclavé ?* p. 65 [Rapport professionnel].

Foucault, M. (1976). *Histoire de la folie à l' âge classique*. Gallimard. 309 p.

Foucault, M. (1993). *Surveiller et punir : Naissance de la prison*. Gallimard. 352 p.

Foucault, M. (1994). *Dits et Ecrits, 1954-1988. Tome III : 1976-1979*. Editions Gallimard. 834 p.

Foucault, M. (2003). *Le Pouvoir psychiatrique : Cours au Collège de France, 1973-1974*. Seuil. 516 p.

Foucault, M. (2004). « Des espaces autres ». *Empan*, 54(2), p. 12-19.

Freire, P., Pereira, I., Kerhoas, M., & Dupau, E. (2021). *La Pédagogie des opprimés* (1er édition). Agone. 298 p.

Furtos, J. (2003). Que signifie une demande de soins par un intervenant social ? In *Droit d'être soigné, droits des soignants*. Érès. p. 173-178

Gardien, È. (2022). Savoirs expérientiels rares : De l'importance des pairs. In *La politique du Logement d'abord en pratique*. Presses de Rhizome. p. 65-69

Gardien, È. (2023, mai 30). *En quoi l'expérience rare et les savoirs qui en découlent peuvent-ils être utiles ?* Forum EXPAIRS, Rennes.

Geremek, B., & Moricet, J. A. (1987). *La Potence ou la pitié : L'Europe et les pauvres du Moyen Âge à nos jours*. Gallimard. 330 p.

Goffard, C. (2016). Quand la relation d'aide se conjugue avec la violence. *Le Sociographe*, 56(4), p. 51-63

Goffman, E. (1968). *Asiles*. Les Editions de Minuit. 452 p.

Goffman, E. (1973a). *La mise en scène de la vie quotidienne. 1 : La présentation de soi*. Les Editions de Minuit. 256 p.

Goffman, E. (1973b). *La mise en scène de la vie quotidienne. 2. Les relations en public*. Les Editions de Minuit. 372 p.

Goffman, E., Joseph, I., Dartevelle, M., & Joseph, P. (1991). *Les cadres de l'expérience*. Les Editions de Minuit. 576 p.

Goffman, E., & Kihm, A. (1975). *Stigmate : Les usages sociaux des handicaps*. Les Editions de Minuit. 176 p.

Grafmeyer, Y. (1990). *Identités sociales et espaces de mobilité : Approche longitudinale de quelques milieux lyonnais* [These de doctorat, Paris 5]. <https://www.theses.fr/1990PA05H066>

Guerra, C., Maso, J., Michel, J., & Ténèze, A. (2021). *La Déconniatrie : Art, exil et psychiatrie autour de François Tosquelles* (Illustrated édition). Coédition Les Abattoirs/Arcàdia. 248 p.

Guihard, R. (2020). *L'identité des conseillers des missions locales à l'épreuve de la logique gestionnaire*. École des hautes études en santé publique. 138 p.

Hazo, J.-B., & Vianney, C. (2021). Confinement du printemps 2020 : Une hausse des syndromes dépressifs, surtout les 15-24 ans. *Études & résultats*, 1185, p. 1-8.

Hortonéda, J. (2010). Utopie et hétérotopie. En quête de l'intime. *Empan*, 77(1), p. 69-78

Idelon, A. (2022). Le tiers-lieu, berceau des communs ou couteau suisse des communes ? *NECTART*, 14(1), p. 96-109

Ipsos. (2019). *Les Français.e.s et les représentations sur le viol et les violences sexuelles*.

Junger Aghababaie, M., & Junger, F. (2018). Graffiti : Un processus de communication rituel. *L'Autre*, 19(1), p. 115-122

Lafond, V. de, & Mathieu, N. (2003). Jeunes ruraux en difficulté et interventions pour l'insertion. Incidence et prise en compte des spécificités liées aux contextes territoriaux. *Diversité*, 134(1), p. 31-47

Le Bars, J. (2018). Accéder à un espace à soi. Contraintes de genre, luttes de classement et résistances en situation administrative précaire. *Annales de géographie*, 720(2), p. 169-191

Le Gall, J., & Rougé, L. (2014). Oser les entre-deux ! *Carnets de géographes*, 7, Article 7

Lemonnier, F., & Le Grand, É. (2014). Éducation populaire et éducation pour la santé par les pairs, des liens intrinsèques. *Cahiers de l' action*, 43(3), p. 17-22

Liefooghe, C. (2018). Le tiers-lieu, objet transitionnel pour un monde en transformation. *L' Observatoire*, 52(2), p. 9-11

Lopez, A., & Turan-Pelletier, G. (2017). *Organisation et fonctionnement du dispositif de soins psychiatriques, 60 ans après la circulaire du 15 mars 1960* (2017-064R; p. 93). Inspection générale des affaires sociales. <https://www.igas.gouv.fr/Organisation-et-fonctionnement-du-dispositif-de-soins-psychiatriques-60-ans.html>

Masselli, M. C., Vieira, C. M., Oliveira, N. L. S., & Smeke, É. L. M. (2013). Éducation populaire et éducation pour la santé au Brésil, sur les traces de Paulo Freire... *Santé Publique*, S2(HS2), p. 167-174

Menchi, P. (2011). L' entre-deux n' est pas un juste milieu ! C' est un espace libéré. *Pensée plurielle*, 28(3), p. 123-132

Mercier, E. (2010, mai 7). *L' inceste : Un drame qui poursuit ses victimes toute leur vie*. Ipsos. <https://www.ipsos.com/fr-fr/linceste-un-drame-qui-poursuit-ses-victimes-toute-leur-vie>

Mignon, J.-M. (2007a). Les territoires de l' éducation populaire. In *Une histoire de l' éducation populaire*. La Découverte. p. 201-215

Mignon, J.-M. (2007b). Nouvelles pratiques, nouveaux mouvements. In *Une histoire de l' éducation populaire*. La Découverte. p.216-231

Mincke, C. (2014). *L' espace est-il une dimension physique ? Sociologie de l' espace ou spatialisation de la sociologie ?* (USL-B-Université Saint-Louis). Article USL-B-Université Saint-Louis. <https://dial.uclouvain.be/pr/boreal/object/boreal:144668>

Mollard, J. (2009). Aider les proches. *Gérontologie et société*, 32 / 128-129(1-2), p. 257-272.

Orra, J. R. i. (2022). *En finir avec le capitalisme thérapeutique*. éditions météores. 338 p.

Oury, J. (1970). *La psychothérapie institutionnelle de Saint-Alban à La Borde*.

Paul, M. (2012). L'accompagnement comme posture professionnelle spécifique. L'exemple de l'éducation thérapeutique du patient. *Recherche en soins infirmiers*, 110(3), p. 13-20

Piterbraut-Merx, T. (2008). 3. Oreilles cousues et mémoires mutines, L'inceste et les rapports de pouvoir adulte-enfant. In *La culture de l'inceste*. Seuil. 208 p.

Pudlowski C. (2020). « Les poupées russes du silence » [Podcast]. *Ou peut-être une nuit*. 5. Louie Media

Racamier, P.-C. (2021). Chapitre 3. L'inceste et ses violences. In *L'inceste et l'incestuel*. Dunod. P.35-40

Rawlins-Gaston, A. (2022). Inceste, Le dire et l'entendre [documentaire].
<https://www.france.tv/documentaires/societe/4084945-inceste-le-dire-et-l-entendre.html>

Rayou, P. (2005). François Dubet, L'école des chances. Qu'est-ce qu'une école juste ? *Sociologie du travail*, 47(4), Article 4

Roux, B. (2022, avril). Comment faire récit de nos expériences collectives. L'école du terrain. <https://lecoleduterrain.fr/maniere-de-faire/comment-faire-recit-de-nos-experiences-collectives/>

Saez, J.-P. (2018). Présentation. *L'Observatoire*, 52(2), p. 7-8

Szasz, T. (1975). *Le Mythe de la maladie mentale*. Payot. 284 p.

Souchard N. (coordination) avec les contributions de Bonny Y., Penven A., Munoz J. et la collaboration de Fontier V., programme de recherche ASOSc (2010-2012), la Fabrique du social, Expérimentation et innovation sociale

Tallagrand, D., Thibaud, J.-P., & Tixier, N. (2021). L'usage des ambiances. Une épreuve sensible des situations. In *L'usage des ambiances*. Hermann. P.17-23

Tosquelles, F., & Maso, J. (2021). *Soigner les institutions* (Illustrated édition). L'Arachnéen.

Tourette-Turgis, C., & Thievenaz, J. (2012). La reconnaissance du pouvoir d'agir des sujets vulnérables : Un enjeu pour les sciences sociales. *Le sujet dans la cité*, 3(2), p. 139-151

Vachée, C., Ruel, S., & Dansac, C. (2020). Invisibilité des jeunes en milieu rural, comment les « jeunes sans Cité » « s' en sortent » ? Effet des pratiques de citoyenneté sur la mobilité géographique et la reconnaissance sociale. *Vie sociale*, 29-30(1-2), p. 89-106

Villaverde, M. (2023, mai 16). Le Parallèle, un tiers-lieux en danger ? Le local abritant la structure dédiée à la jeunesse a été vendu. *France 3 Bretagne*. <https://france3-regions.francetvinfo.fr/bretagne/ille-et-vilaine/societe-le-parallele-un-tiers-lieux-en-danger-le-local-abritant-la-structure-dediee-a-la-jeunesse-a-ete-vendu-2773742.html>

Vuattoux, A. (2013). Penser les masculinités. *Les Cahiers Dynamiques*, 58(1), p. 84-88

Winnicott, D. W., Monod, C., & Pontalis, J.-B. (2015). *Jeu et réalité*. Folio essais. 275 p.

Woolf, V., & Darrieussecq, M. (2016). *Un lieu à soi*. Denoël. 176 p.

Worms, F. (2010). Chapitre 1. Les deux concepts du soin. In *Le moment du soin*. Presses Universitaires de France. p. 17-36 <https://www.cairn.info/le-moment-du-soin--9782130575160-p-17.htm>

Zalzett, L., & Fihn, S. (2022). *Te plains pas, c' est pas l' usine : L' exploitation en milieu associatif* (2e édition). Niet Editions. 125 p.

Zwer, N. (2023). Pour un activisme cartographique. In *Ceci n' est pas un Atlas*. éditions du commun. 240 p.

RAPPORTS :

Chanet C., Garrigou C., Leverrier L., Marlec M., Moreau T. (2022), sous la direction A. R. Rashed, C. Guarnaccia, *Enjeux sociaux et institutionnels de l'accompagnement des jeunes en situation de précarité*

Diagnostic socio-économique Pays de redon (2022), agence d'attractivité et de développement

Diagnostic local de santé de Redon agglomération (2021)

Ipsos (2009, 20 Janvier). *Les Français face à l'inceste*. Association Face à l'Inceste / Association Internationale des Victimes de l'Inceste (AIVI) / AXA Atout Cœur.

Ipsos (2019, Juin). *Les Français·e·s et les représentations sur le viol et les violences sexuelles*. Mémoire traumatique et victimologie.

Institut national de la statistique et des études économiques (2019):

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-35236>

La santé dans le pays de Redon et Vilaine, Mai 2010,

https://orsbretagne.typepad.fr/ors_bretagne/les-indicateurs-de-mortalit%C3%A9-lindice-comparatif-de-mortalit%C3%A9-icmil-permet-de-comparer-le-niveau-de-risque-de-d%C3%A9c%C3%A8.html

DOCUMENTS INTERNES :

Appel à projet pour la fondation de France « Soutenir les jeunes en difficulté psychique » - le Parallèle (2022) [document inédit]

Bilan activité tiers lieu jeunes adultes (2020) [document inédit]

Bilan CJR et perspective CD 35 (novembre 2019) [document inédit]

Bilan Le Parallèle 2021 (2022) [document inédit]

Compte rendu réunion diagnostic du 10 septembre (12/2018) [document inédit]

Méthodologie diagnostic jeunes adultes (01/2019) [document inédit]

Projet jeunesse 2019 – CAF (12/2019) [document inédit]

Laboratoire jeunesse présentation résumé (07/2020) [document inédit]

Présentation du Parallèle (12/2022) [document inédit]

Rapport final FEJ (03/2023) [document inédit]

Ressenti et intuition (17/03/2020) [document inédit]

Retour été 2021 (2021) [document inédit]

Projet jeunesse fédé 2020-2022 (12/219) [document inédit]

Soutien des jeunes en souffrance psychique – fondation de France – Le Parallèle (2022)
[document inédit]

Synthèse (2022). *Tiers lieu – Le Parallèle – Restitution 2 ans d'expérimentation*

SITES WEB

C'est quoi la Fédé ?, La Fédé, <https://www.lafede.fr/qui-sommes-nous/>

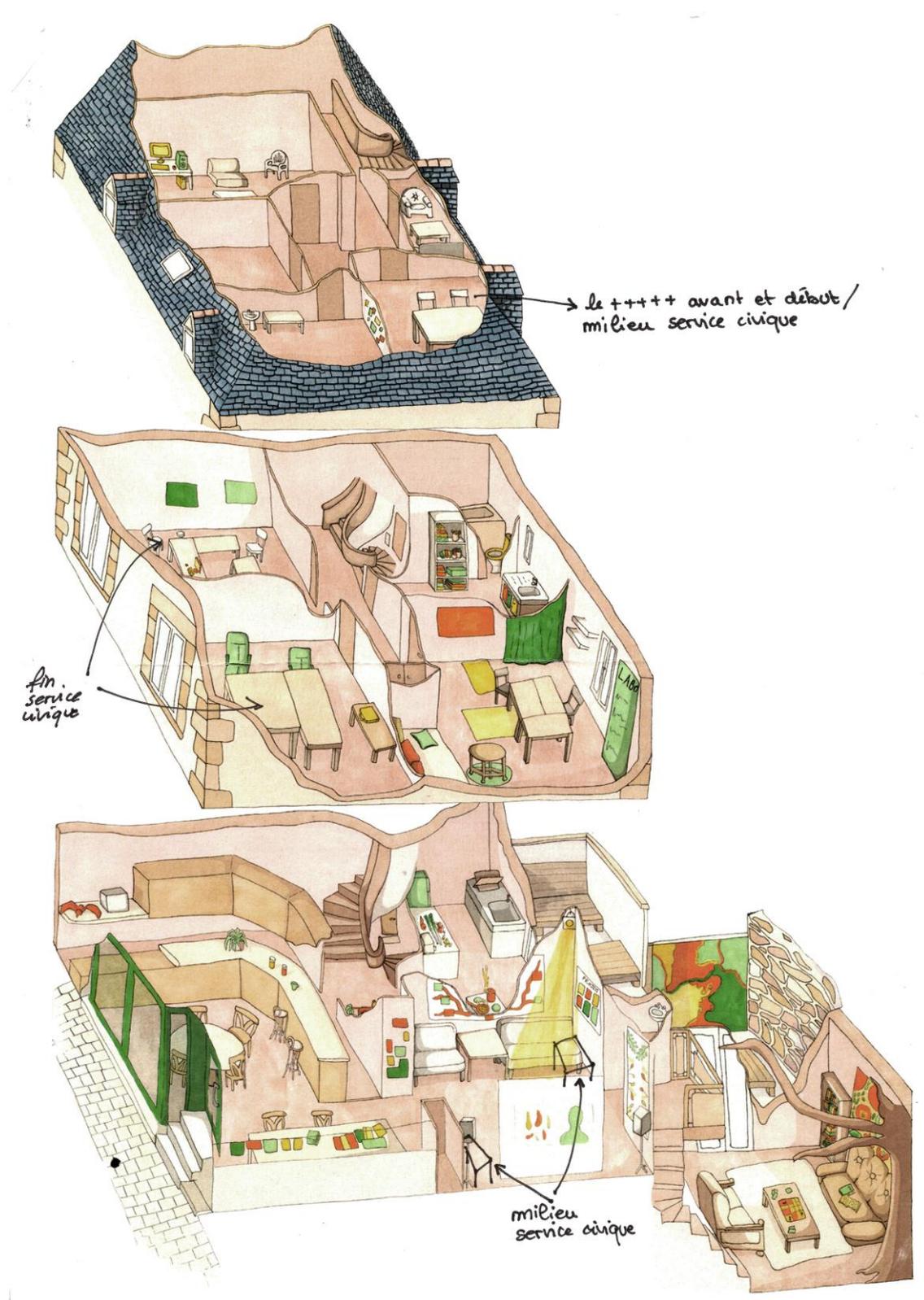
Dossier complet, Commune de Redon (07/2023), Insee,
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-352361>

Projet éducatif, La Fédé, <https://www.lafede.fr/projet-educatif/>

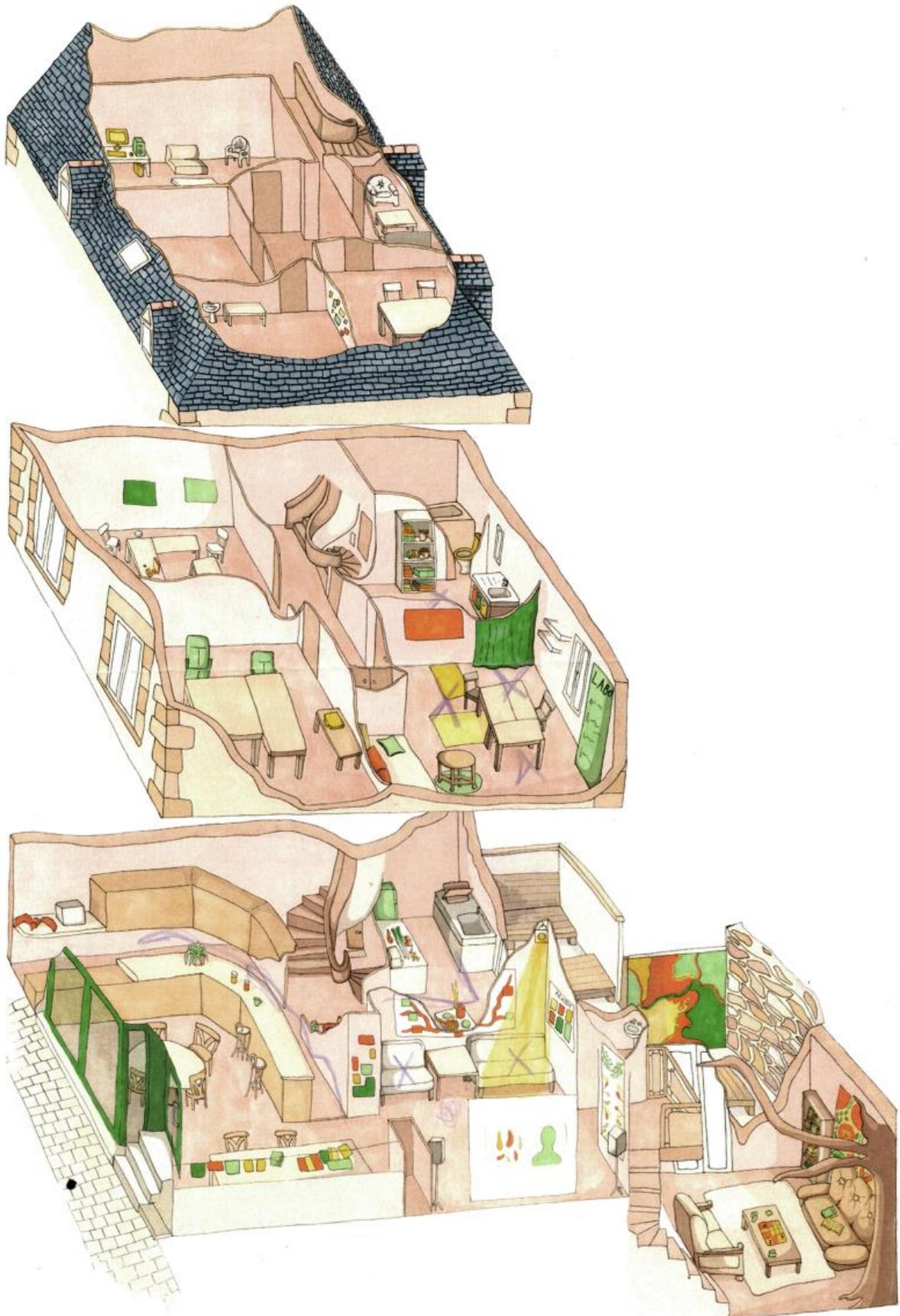
<https://www.orsbretagne.fr/>

ANNEXES

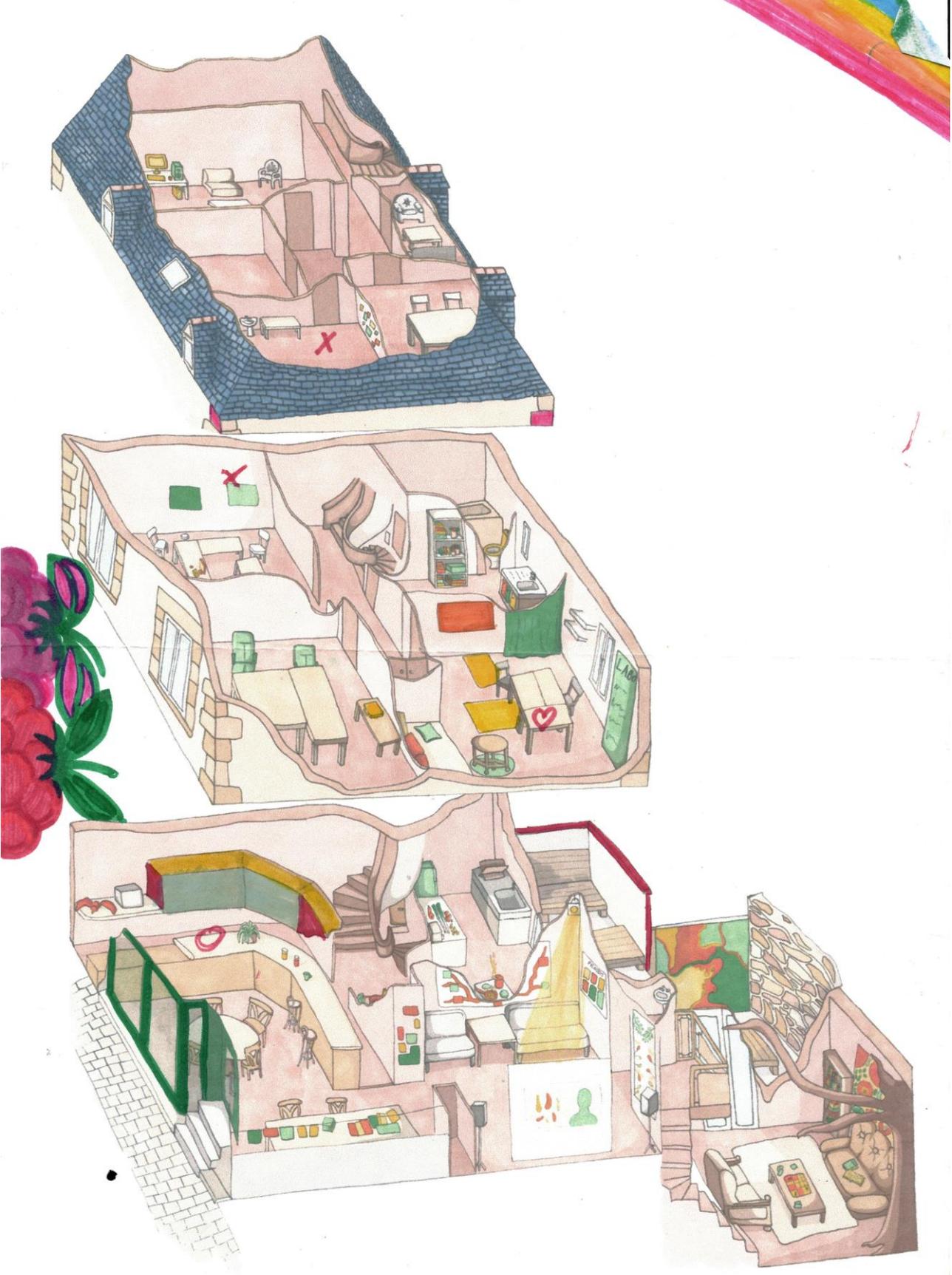
DOCUMENT N° 1 : L'OCCUPATION DU PARALLÈLE DE MILÉNA



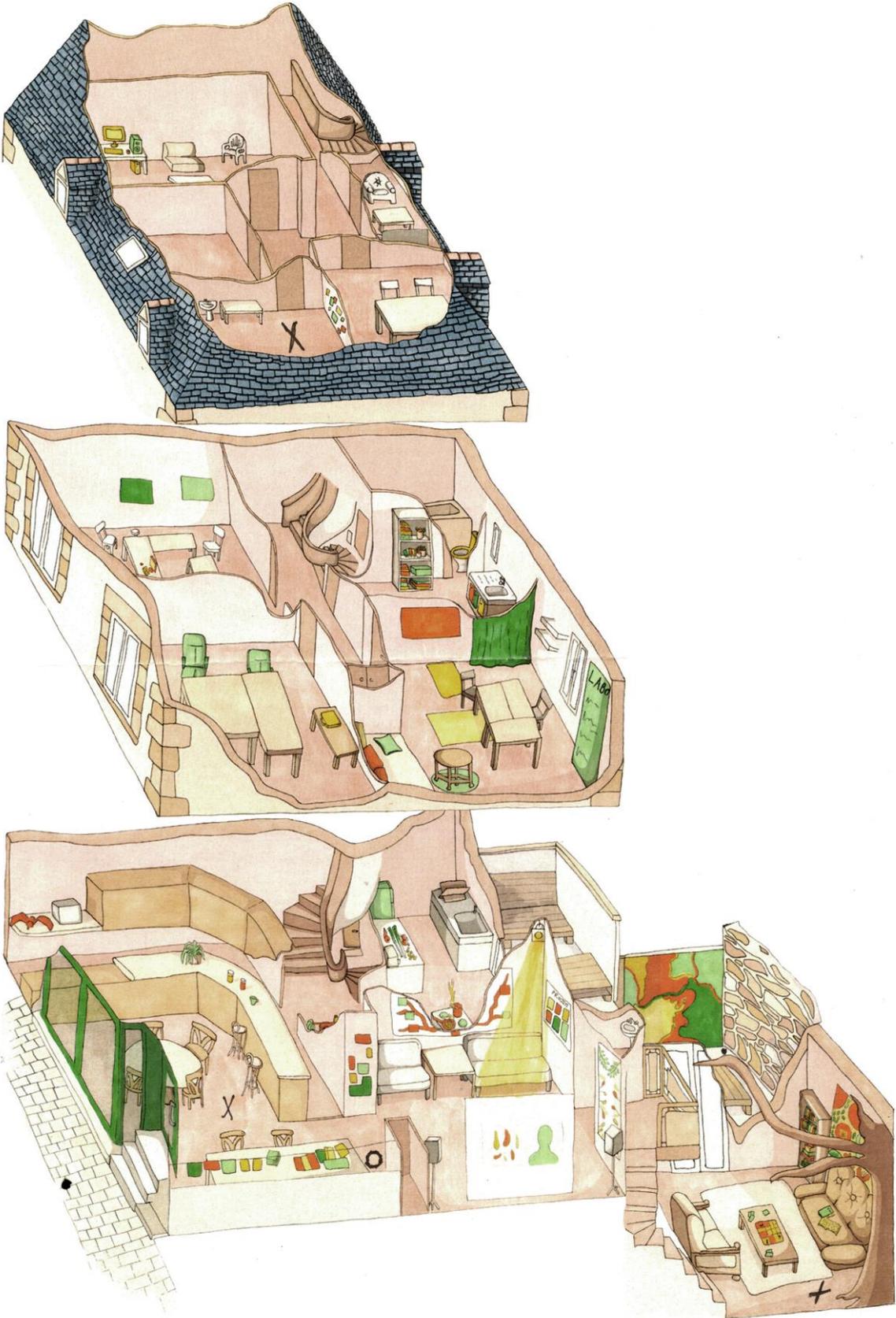
DOCUMENT N°2 : L'OCCUPATION DU PARALLÈLE DE GABIN



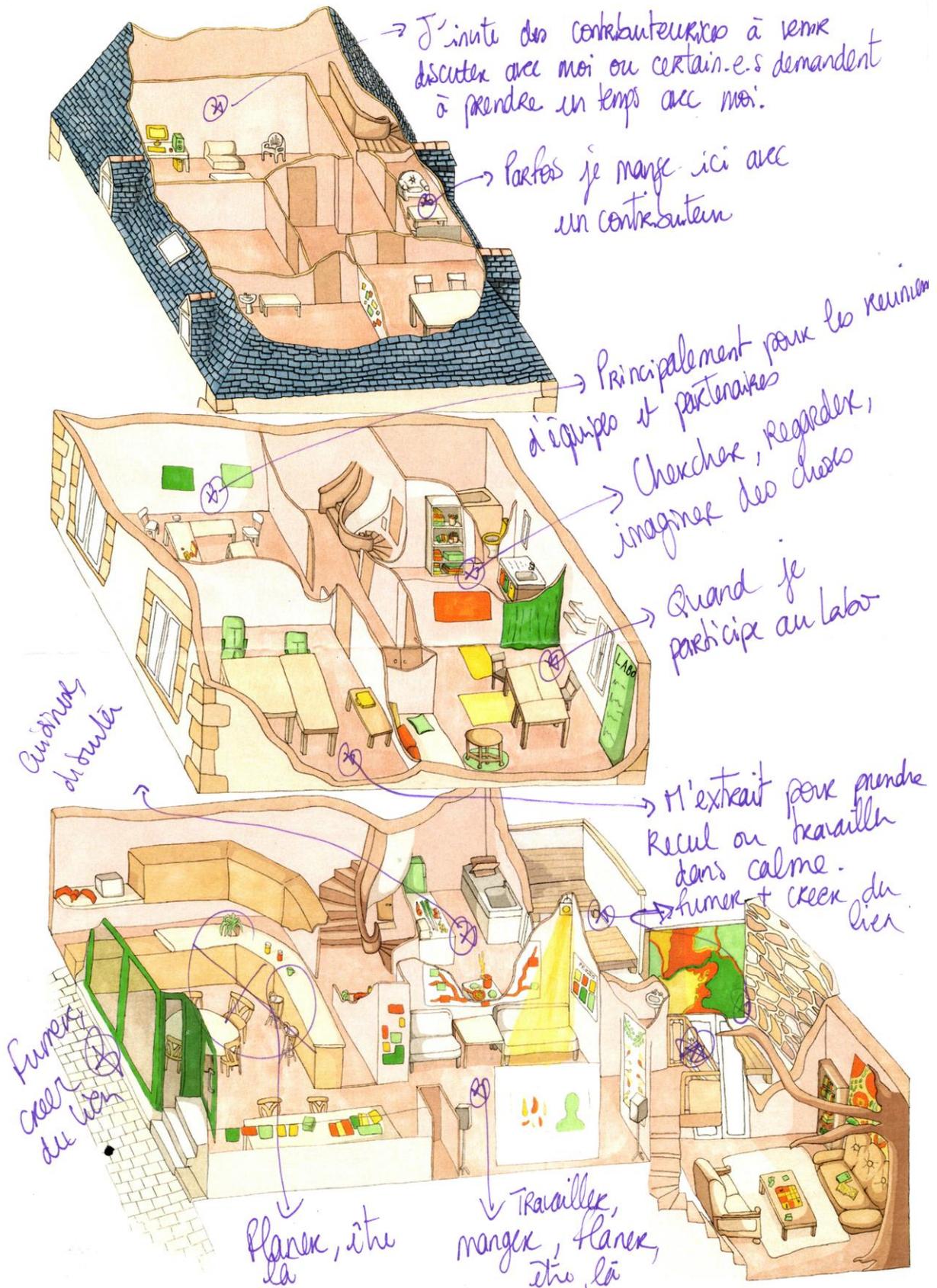
DOCUMENT N°3 : L'OCCUPATION DU PARALLÈLE D'ILENA



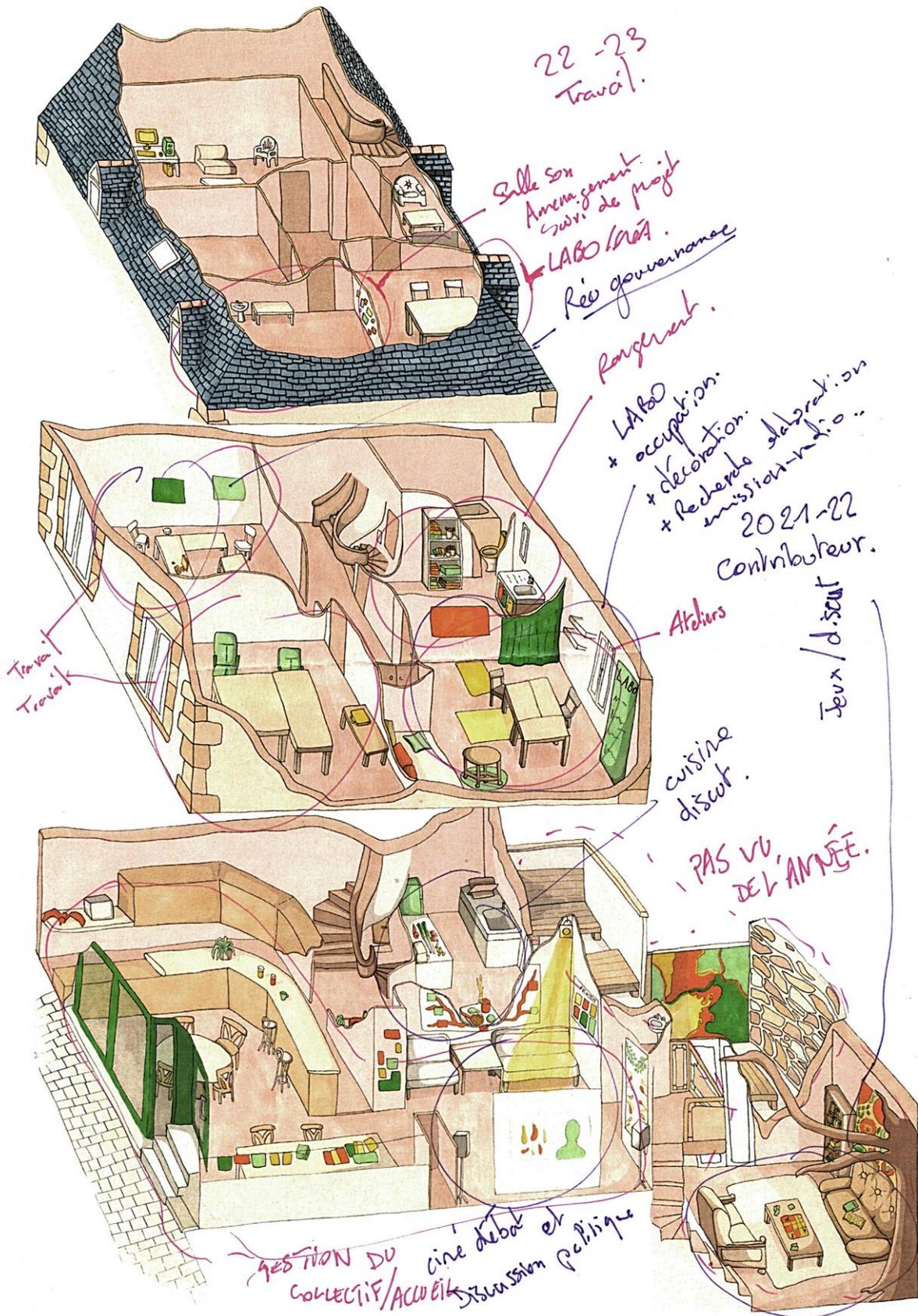
DOCUMENT N° 4 : L'OCCUPATION DU PARALLÈLE DE NOAN



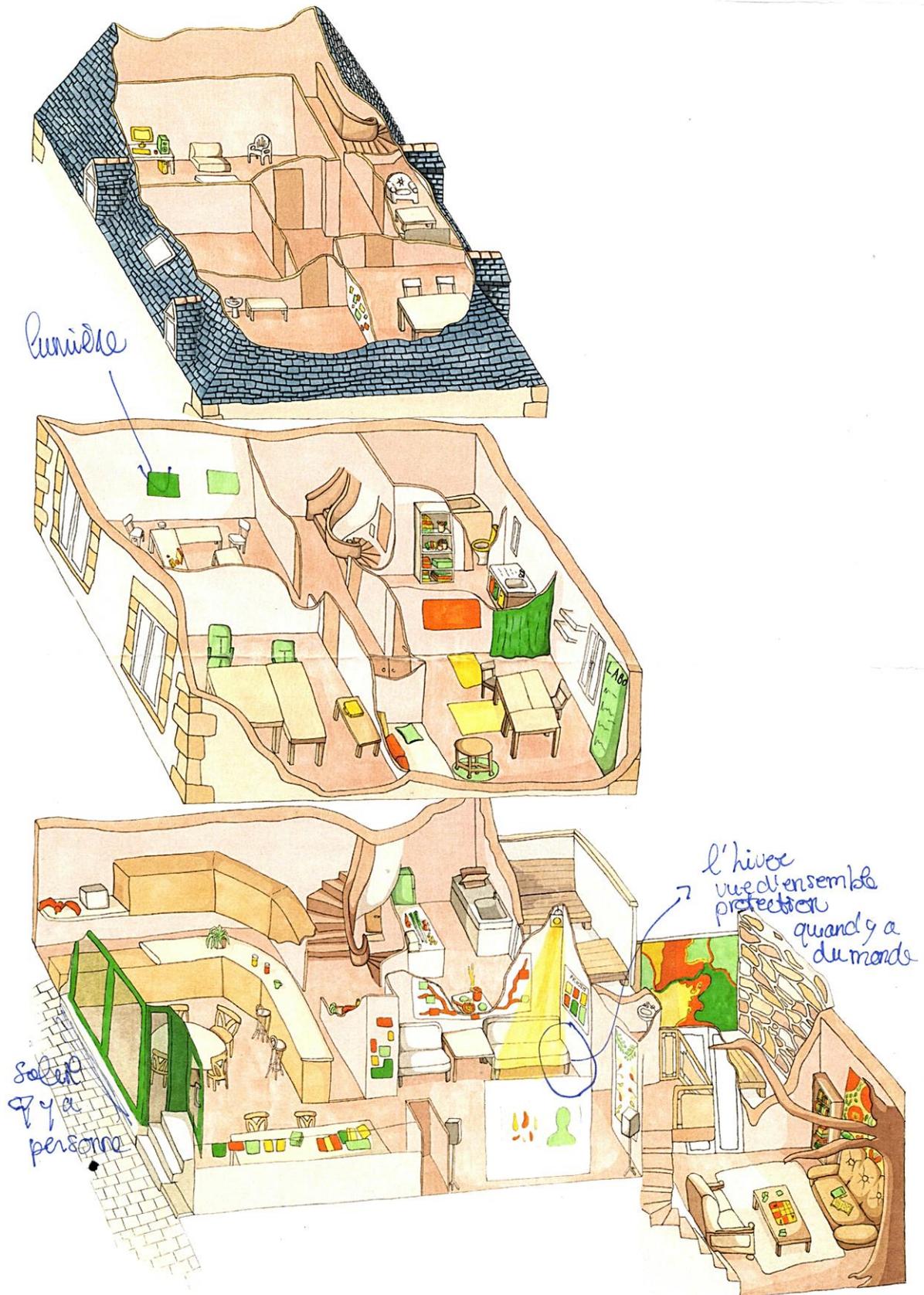
DOCUMENT N°5 : L'OCCUPATION DU PARALLÈLE PAR MAËLLE, SALARIÉE



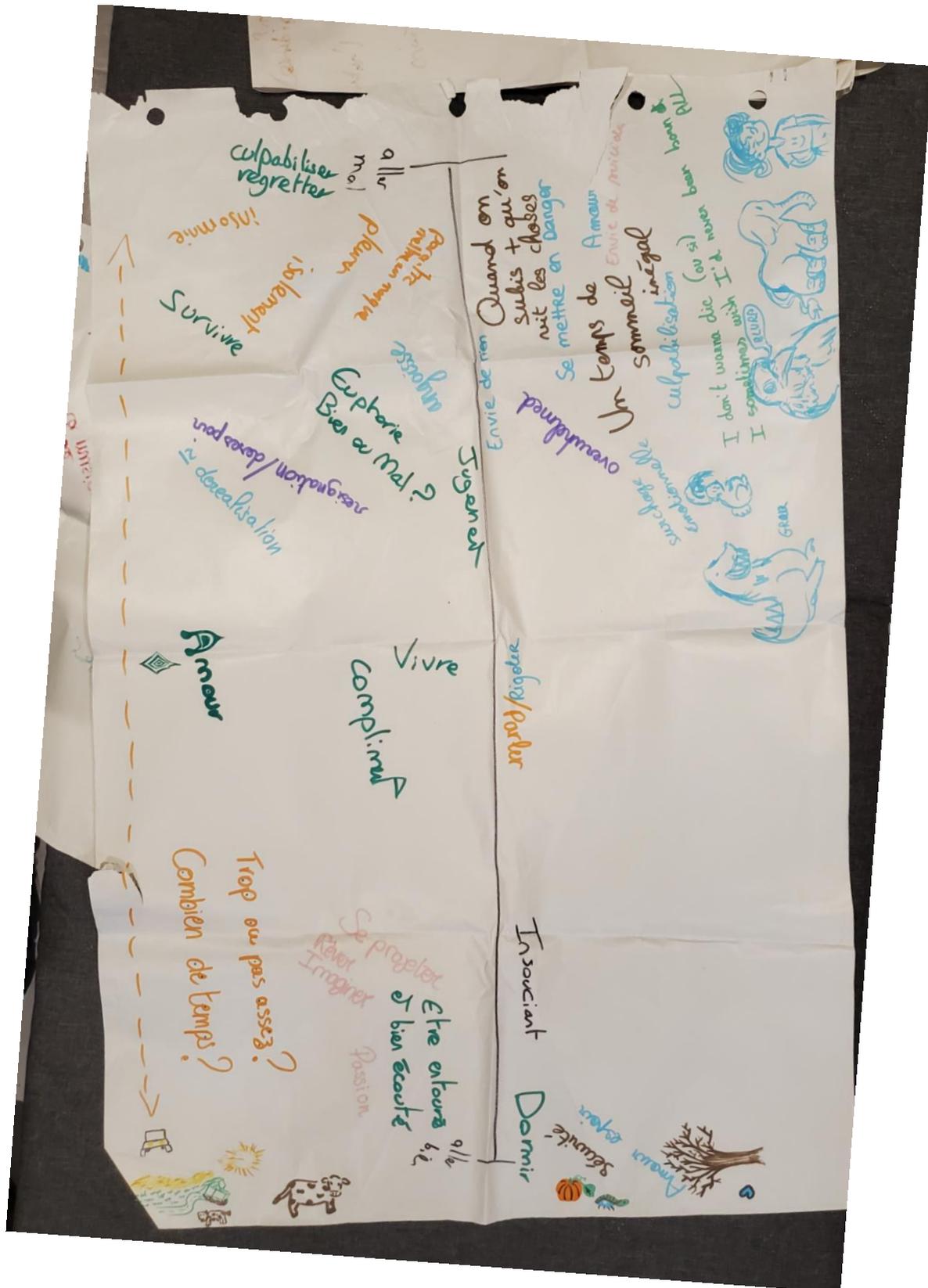
DOCUMENT N°6 : L'OCCUPATION DU PARALLÈLE PAR GUILHEM, ANCIEN CONTRIBUTEUR AUJOURD'HUI SALARIÉ



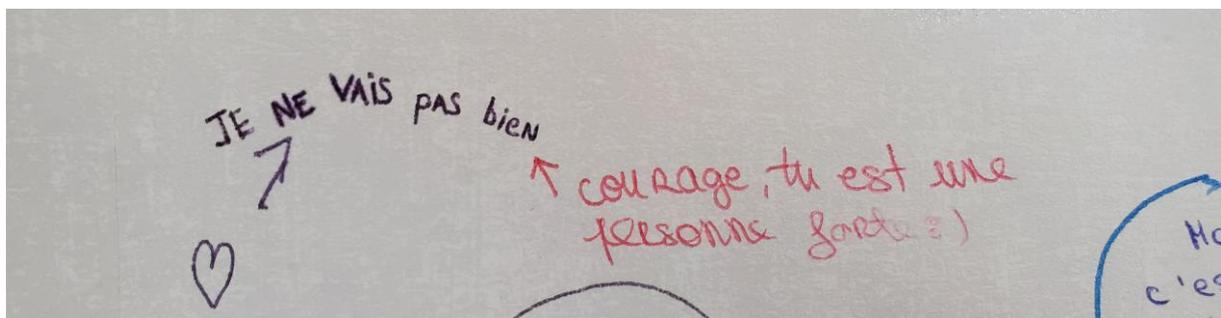
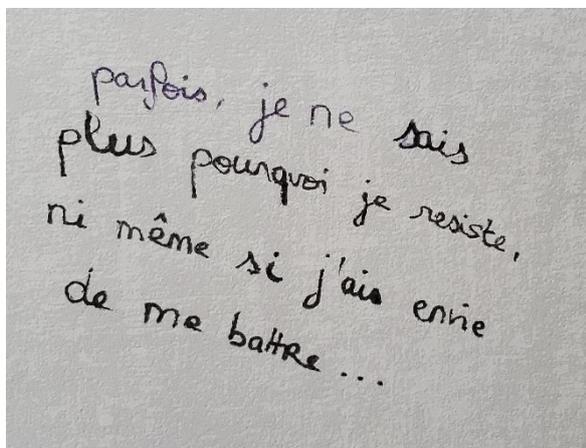
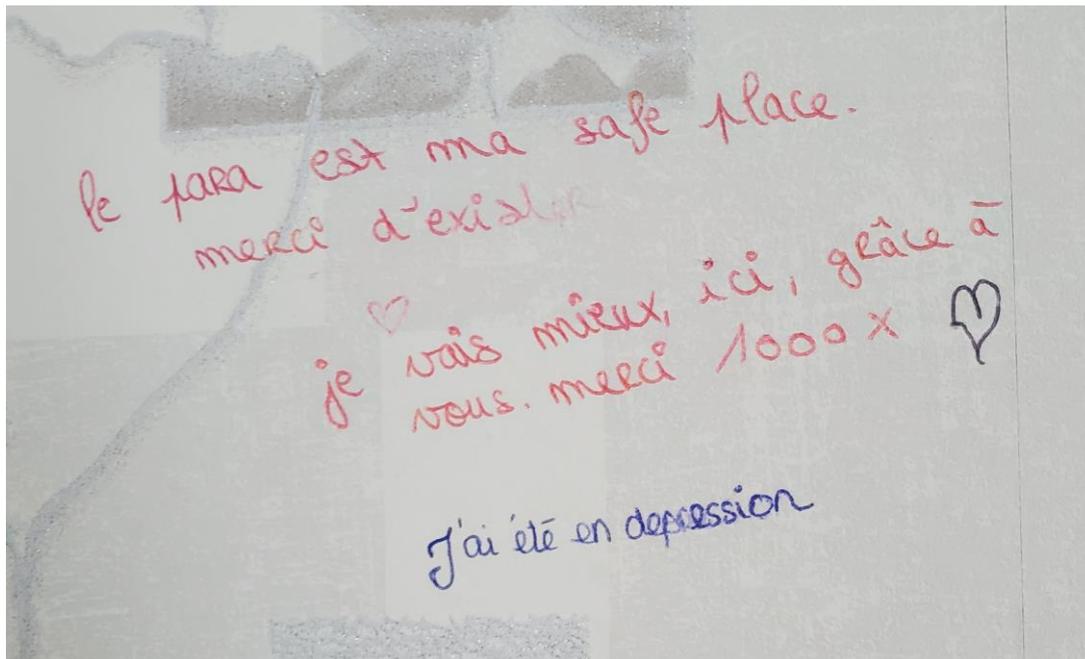
DOCUMENT N°7 : L'OCCUPATION DU PARALLÈLE PAR RAYANE, SALARIÉ



DOCUMENT N°8 : ATELIER AUTOUR DE LA SANTÉ MENTALE AVEC 5 CONTRIBUTEURICES



DOCUMENT N°9 : MUR DES SECRETS DE LA SALLE LABO

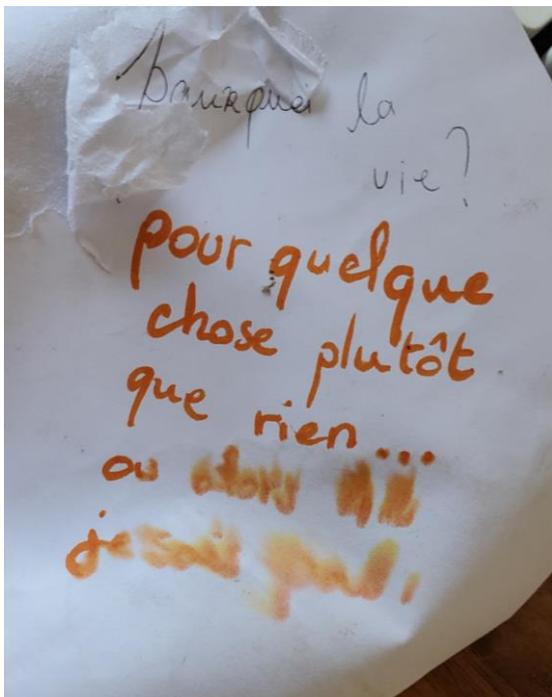
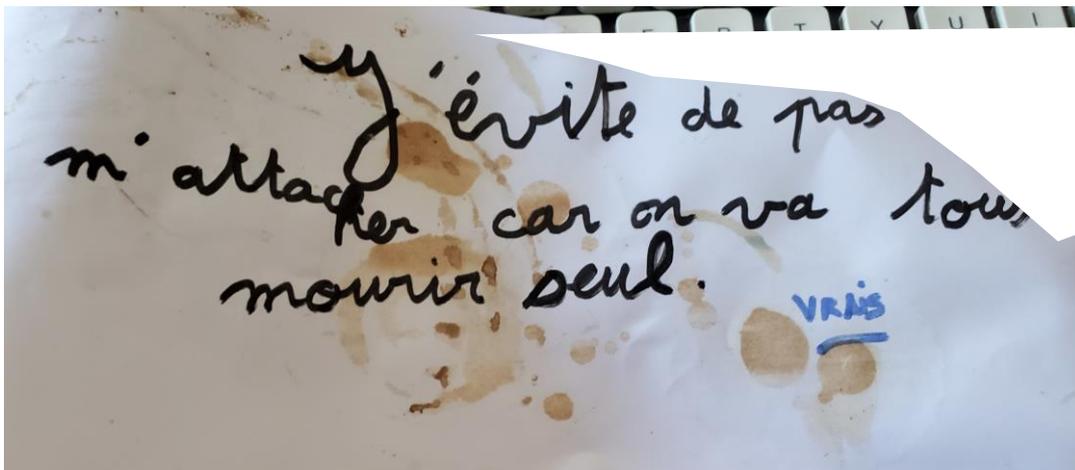


Quand j'étais
petit, je me sentais
pas à ma place dans
ma famille, alors j'ai
développé une forme
de lien spéciale avec les
animaux.
Je n'ai pas appris à aimer
l'être Humain.
Cela fait-il de moi
un monstre ?
Tu ne trouves
si tu es un
monstre

une forme
spéciale avec les
pas appris à aimer
l'être Humain.
Cela fait-il de moi
un monstre ?
Tu ne trouveras plus fidèle qu'un animal,
si tu es un monstre "à cause" de ça,
alors cela fait sûrement de toi un être
blessé, sensible, doux & empathique.
ALORS Vive les
Monstres



DOCUMENT N° 10 : EXPOSITION PARTICIPATIVE, LE BAR DU PARALLÈLE ÉTAIT RECOUVERT DE PAPIERS POUR POUVOIR DESSINER



ALLARD	Lise	28/09/2023
<p align="center">Master 2 mention santé publique Parcours : « Enfance, jeunesse : politiques et accompagnements »</p>		
<p align="center">Espaces et santé mentale : Utiliser l'espace physique et relationnel pour agir sur soi L'exemple du tiers-lieu le Parallèle</p>		
<p align="center">Promotion 2022-2023</p>		
<p>Résumé :</p> <p>Ce mémoire s'intéresse à la notion d'espace, de l'occupation d'un espace physique tel qu'ici un tiers-lieu pour favoriser la mise en collectif et le développement d'un espace à soi. C'est à travers une analyse des manières d'habiter un lieu que sera abordée ici la santé mentale. Comment les manières d'habiter peuvent permettre d'agir sur soi et participer aux soins, à un mieux-être. Cette analyse se fixera sur un lieu spécifique, qu'est le tiers-lieu le Parallèle à Redon. Un tiers-lieu jeunesse construit sur des valeurs liées à l'éducation populaire qui n'avait initialement pas l'objectif de s'intéresser à la santé mentale. Nous verrons comment le fonctionnement du lieu et son usage ont participé activement à révéler les souffrances des contributeurices. Nous nous questionnerons ensuite sur la manière dont cette structure s'inscrit dans son territoire, dans la société. Quel lien a pu être construit avec les autres structures du territoire et quelle est la place de ce lieu, aux fonctionnements et à l'usage si spécifique.</p>		
<p>Mots-clés : <espace>, <santé mentale> <tiers-lieu>, <chez-soi>, <habiter>, <intime>, <publics vulnérables></p>		
<p align="center"><i>L'École des Hautes Études en Santé Publique, l'Université Rennes 1 et l'Université Rennes 2 n'entendent donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans les mémoires : ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.</i></p>		